This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 000000

82

PROVINCE DE QUÉBEC

Département de l'Instruction Publique

Offert à l'élève J. E. Bernier
S. Islet

comme récompense pour

par l'Inspecteur

à sa visite du 1880

PAROISSE

DE

CHARLESBOURG

PAR

L'Abbé Charles TRUDELLE

QUÉBEC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie
1887

J. O. FILTEAU
LIBRAIRIE
27 Rue Buade,

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1887, par l'abbé Charles Trudelle, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

Rom. Cath.
Archdiocese
5-17-44
50307

DÉDICACE

A mes co-paroissiens de Charlesbourg,

Voulant utiliser les loisirs de l'aimable solitude que j'habite, sur les bords de l'historique petite rivière Saint-Charles et en regard de la belle paroisse de Charlesbourg, je me suis rendu bien volontiers à la demande que m'a faite votre digne curé actuel, M. Hoffman, en prenant possession de son nouveau poste, le 4 novembre dernier, 1886, d'écrire l'histoire de cette ancienne et importante paroisse qui m'a vu naître, dans laquelle se sont écoulés les jours heureux de mon enfance et où reposent ceux que j'ai le plus estimés et le plus aimés dans ma vie.

Une considération cependant m'a fait hésiter quelque temps à entreprendre ce travail, et surtout à le mettre devant le public, c'est la persuasion où je suis qu'il me manque ce qui est nécessaire pour faire aimer la lecture d'un ouvrage historique comme celui que je vous présente, c'est-à-dire, la facilité de joindre ensemble l'utile et l'agréable : deux choses sans lesquelles un livre fait rarement fortune.

Mais je me suis dit : c'est pour mes co-paroissiens surtout que je vais écrire cette histoire intime de ma paroisse natale et je suis bien persuadé qu'ils la recevront avec plaisir, parce qu'ils feront attention plutôt aux choses qui y sont racontées qu'à la manière dont elles sont écrites.

Je me suis donc mis à l'œuvre, et j'avoue que ce travail a été pour moi d'un grand charme. J'ai aimé à recher-

cher les traditions, à parcourir les mémoires dans lesquels je pouvais espérer trouver quelques renseignements sur les premiers temps de la paroisse, à déchiffrer de vieux manuscrits que le temps, qui détruit tout, n'a pas assez respectés, à prendre des informations, par lettres ou de vive voix, pour vérifier une date ou pour éclaircir un fait douteux.... ; et plus j'avançais plus je prenais intérêt à ce travail.

Et puis je me suis dit encore : mes co-paroissiens, ceux surtout qui sont un peu avancés en âge, doivent aimer, comme moi, à connaître ce qui s'est passé avant eux dans cette paroisse de Charlesbourg qui leur est si chère ; car c'est une curiosité bien naturelle de chercher à savoir ce qui a été fait avant nous dans les lieux que nous habitons, et cette curiosité croît avec l'âge et le temps.

Comme l'a dit un poëte :

Il est un âge dans la vie
Où chaque rêve doit finir ;
Un âge où l'âme recueillie
A besoin de se souvenir.

Oui, il y a un âge où on aime à parler du *temps passé ;* à parler des personnes qu'on a connues autrefois, et plus on avance dans le chemin de la vie plus on aime à jeter un regard en arrière sur la route parcourue. Plus les amis et les parents, et plus aussi tous ceux qui nous ont accompagné dans le pélerinage de la vie deviennent rares, plus nous nous attachons à eux, plus nous aimons à les voir, à les rencontrer, à leur parler des lieux qu'on a habités ensemble et des personnes qu'on a connues, et à leur adresser quelquefois ces mots remplis souvent d'une grande mélancolie : *T'en souviens-tu ?*

On aime aussi à revoir les lieux témoins des plaisirs innocents de notre

enfance; on aime à se rappeler les divers édifices qu'on ne voit plus et dont la disparition ou la destruction nous rappellent que nous aussi, comme eux et comme ceux qui les ont possédés, nous disparaîtrons un jour. On aime enfin le passé, le *temps passé*, on tâche de s'y rattacher d'autant plus fortement qu'on s'aperçoit davantage que le temps présent nous échappe, et qu'on peut moins raisonnablement compter sur le temps à venir.

C'est surtout lorsque les cheveux blanchissants nous avertissent qu'on va bientôt entrer dans la classe des sexagénaires, ou que déjà on appartient à cette classe respectable, que les souvenirs ont un charme particulier qu'on aime à communiquer aux autres. Et lorsque, pendant presque toute sa vie, on a été éloigné des lieux témoins des jeux de son enfance, oh! alors les sou-

venirs de la maison paternelle, de la famille et des amis voisins, de la paroisse natale enfin, reviennent souvent, plus souvent et plus agréables que les autres souvenirs.

J'aime à me rappeler l'honnêteté proverbiale dans les marchés et les transactions de plusieurs bonnes familles, qui étaient des modèles sous ce rappport ; j'aime à me rappeler la piété de ces bons congréganistes que l'on voyait se rendre avec exactitude à l'église, au second coup de la messe, pour assister à la récitation de l'Office de la sainte Vierge dans sa pieuse chapelle. L'instruction n'était pas répandue alors comme elle l'est aujourd'hui, et un bon nombre de congréganistes disaient leur chapelet, pendant que le préfet, les deux assistants et les deux lecteurs, à peu près les seuls, récitaient l'office.

Pendant l'office de la sainte Vierge, et en attendant le dernier coup, nos mères ou nos vieilles grand'mères se réunissaient dans quelques maisons amies du Trait-Carré, chez les Dlles Nicolet, à la maison d'école, chez la tante Thérèse, sœur du curé M. Bedard. Quelle respectabilité dans ces vieilles au costume ancien ! Il me semble les voir encore ces bonnes mères de familles, avec leurs mouchoirs bien pliés sur leurs Formulaires de prières, se diriger à pas lents vers l'église où elles entraient avec tout le respect dû à ce lieu saint.

Et nous, petits bons hommes d'alors, nous utilisions le temps avant la messe et avant le catéchisme qui précédait les vêpres, aussitôt que la neige était disparue, en jouant à la toupie qui souvent faisait des *dragues*, ou aux sous, ne manquant point de crier *bas-*

reine lorsque celui qui *virait* les sous paraissait avoir triché. Souvent des grands garçons, voir même des pères de familles, se faisaient enfants avec nous pour prendre part à ces jeux en grande vogue alors

Que de joyeux amusements, que de réjouissances innocentes et aussi que de belles pratiques de religion dans ces bonnes familles de Charlesbourg, aux mœurs patriarcales, où tout était marqué au coin de l'amour du devoir et de la religion ! Et puis la grosse gerbe, le foulage de l'étoffe à bras et cadencé par des chansons de marche ou de rame, la mi-carême qui nous amenait tous les ans, le soir à la tombée de la nuit, la mystérieuse bonne femme Pierre Beaulieu à laquelle nos bonnes mères faisaient connaître d'avance nos petites malices et nos espièglerie, et qu'elle nous reprochait en nous disant

que son petit doigt lui avait tout fait connaître. On lui faisait force bonnes promesses, elle nous donnait quelques bonbons et *à l'année prochaine.*

Voilà ce que j'aime à me rappeler, et aujourd'hui ce que j'aime à entendre dire, c'est que la paroisse de Charlesbourg renferme encore un grand nombre de ces familles chrétiennes où les bonnes traditions du temps passé se conservent avec soin.

Une des bonnes traditions du pays, et de la paroisse de Charlesbourg en particulier, est la manière convenable et chrétienne avec laquelle on célébrait le premier jour de l'année ; *Le jour de l'an*, comme on dit presque toujours.

Qu'il me soit permis de reproduire ici, en partie, le récit que j'ai fait, dans une histoire intime de la famille, de la manière dont ces beaux jours se passaient à la vieille maison paternelle,

connue longtemps sous le nom de maison Jobin-Trudelle, et je finirai par là cette espèce de préface :

" Dès le jour de Noël, et même bien avant ce jour, on parlait du jour de l'an et on goûtait d'avance au plaisir et surtout aux étrennes qu'on attendait. La veille on comptait les heures et les minutes, puis on cherchait à connaître si les étrennes étaient arrivées. Ces étrennes consistaient en paquets remplis de raisins, d'amandes, de dragées .....qu'on apportait en secret de la ville et qu'on préparait le soir après le coucher de la jeunesse.

" Enfin l'heure du réveil du jour de l'an arrivait. Il n'était pas nécessaire ce matin là de prononcer deux fois notre nom pour nous éveiller. On se levait dans un demi silence commandé par les aînés qui aidaient à faire la toilette des plus petits. Mon

père et ma mère se tenaient dans leur cabinet, comme dans un sanctuaire, où l'on devait entrer avec joie mais en même temps avec respect. Quant tout était prêt la procession se mettait en marche, les plus vieux en tête, pour aller demander la bénédiction. Cette bénédiction étant donnée avec les souhaits généraux et particuliers, venait la cérémonie des étrennes. Les paquets de bonbons étaient placés dans une petite armoire de ce cabinet. " Je ne sais pas, disait notre père, si le petit Enfant-Jésus vous a apporté des étrennes cette année, vous n'avez pas toujours été bons, obéissants... voyons pourtant.. ...tiens.....en voilà." Ça ne manquait jamais d'y être. Quel heureux mélange de bonté paternelle et d'aimable correction toujours inspiré par la religion ! Et la joie, un peu bruyante, commençait, chacun tenant

son paquet et le confrontant avec celui d'un autre. Puis, suivant nos bons parents, nous allions tous ensemble saluer le vieil oncle et la vieille tante qui nous faisaient avec bonté les souhaits ordinaires. Heureux commencements d'une journée de bonheur ; mais ce n'était pas encore le plus beau. Pendant ce temps le fidèle engagé, qui avait sa part aux souhaits, préparait la voiture qui devait nous conduire chez le grand père maternel, le capitaine Jacques Jobin. Tout le monde était bientôt prêt, car, dès la veille, les habillements de voyage, avaient été disposés pour tous ceux qui n'avaient pas fait leur première communion.

" De grand matin aussi chez le grand père Jobin tout était préparé pour recevoir les parents; déjà même quelque fois l'oncle Charles Jobin et la tante Thérèse, avec les cousins et les cousines,

étaient arrivés avant nous, avaient demandé la bénédiction et s'étaient souhaité la bonne année. Comme c'était beau et solennel cette entrée de la famille chez le grand père Jobin ! Il me semble voir encore ce vénérable vieillard assis dans la grande bergère (c'est bien là le nom qui convient au siège d'un chef de famille—*berger*) au fond de la grande chambre. C'était bien là le type des bons vieillards canadiens d'autrefois. Un bonnet rouge avec rebord blanc couvrait sa tête vénérable, aux beaux cheveux blanchis par les années et descendant sur ses épaules. Il portait des pantalons d'étoffe grise du pays avec mitasses aussi d'étoffe du pays et grandes jarretières de laine flêchée. Une *bougrine*, aussi d'étoffe et en forme de *surtout*, une veste ou *gilet* de couleur noire, un col ou *diqué* blanc avec cravate noire et, quand il mar-

chait, une canne avec pomme d'argent à la main. Tel était son costume ordinaire Il me semble que pour se le représenter il faut remonter au patriarche Jacob.

" On entrait : la famille saluait les arrivants et les recevait dans un demi silence, car il fallait d'abord aller rendre ses devoirs au patriarche. Mon père et ma mère s'avançaient les premiers, suivis de la jeunesse par ordre d'âge. Quel respect filial ! ma mère surtout s'approchait de son vénérable père avec autant de respect que lorsqu'elle allait communier. Puis se mettant à genoux : " Voulez-vous me donner votre bénédiction, s'il vous plait, Papa." Et le grand père se levant et ôtant de la main gauche son bonnet : " Oui, mon enfant, je te la donne au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit," en faisant le signe de la croix sur elle,

comme sur tous ceux qui lui demandaient sa bénédiction. Puis se levant et présentant la main : " Comment allez-vous, Papa, cette année ?" " Bien, et toi, mon enfant ? Allons, je te souhaite une bonne année, une parfaite santé, la bénédiction de Dieu dans ce monde et le Paradis à la fin de nos jours, de bien aimer le bon Dieu." Et à chaque souhait on se donnait le baiser de paix. Merci, disait celui qui venait de recevoir ces souhaits : *De bien aimer le bon Dieu* se disait sur un ton plus haut et sans donner le baiser de paix. Comme tout cela était digne d'une famille chrétienne ! On en rit quelquefois à présent, et cependant que peut-on dire et faire de mieux ?

" Les oncles et les tantes se faisaient les mêmes souhaits, mais sur un ton plus familier et plus fraternel. Ensuite ces mêmes souhaits étaient répétés à

la jeunesse joyeuse qui se les passait entre elle. Alors c'était vraiment jovial.

" Cela fait, on prenait le déjeuner auquel présidait le grand père. Les oncles et les tantes et tous ceux qui avaient fait leur première communion étaient à la grande table. A côté était la petite table ; c'était là que régnait la joie la plus bruyante.

" Venait ensuite la cérémonie de la distribution des étrennes ; pour nous c'était le plus important de la fête. Le grand père s'asseyait dans sa bergère et on lui apportait un grand plat de fer blanc rempli des sacs désirés. Nous nous mettions en file et il nous distribuait ces sacs avec joie et bonheur. Il semblait rajeunir et revivre dans cette nombreuse famille de petits enfants.

" Aussitôt de retour à la maison on commençait à faire l'inventaire des

paquets et l'échange des bonbons—raisins pour amendes—*boulzagues* pour *pinpermannes*.....Les grands de la terre échangent de grandes propriétés et mêmes des provinces, mais nous, heureux alors d'un bonheur sans mélange, nous n'aurions pas voulu changer notre petite fortune sucrée pour tous les biens du monde d'un autre ordre.

" Pendant ce temps-là le grand oncle et la grande tante allaient à leur tour saluer le grand père dont l'âge commandait cet acte de respect au grand oncle, son frère puîné. Puis les voitures partaient pour la messe. Après vêpres, ou le lendemain, le grand père venait voir son frère, l'oncle Baptiste et la famille. Quand il entrait dans la maison, appuyé sur sa canne à pomme d'argent, tout le monde se levait et saluait avec respect.

" Le soir il y avait grosse réunion de parents et gros souper ; mais c'était

le lendemain du jour de l'an surtout que la joie et le vrai bonheur recommençaient pour nous, car il s'agissait alors d'aller faire visite à l'oncle Charles et à la tante Thérèse, aux parrains et aux marraines, si cela pouvait se faire, et de recevoir leurs étrennes. Les plus petits étaient alors placés dans de petits traîneaux que conduisaient les plus grands. On allait d'abord chez la bonne tante Thérèse qui nous recevait en riant de tout son cœur. C'était bien drôle, en effet, de voir entrer dans la maison cette petite file de neveux et de nièces dont les plus jeunes, enveloppés dans des couvertes, des *cloques*....pouvaient à peine marcher. Après la cérémonie de la bonne année et des étrennes, on partait avec un renfort de cousins et de cousines pour aller chez l'oncle Charles Jobin. De là le régiment, augmenté, revenait

avec nous à la maison, les plus grands traînant les plus petits, et il paraît que c'était vraiment amusant de voir cette longue suite d'enfants habillés d'emprunt entrer et aller tout à tour répéter la formule sacramentelle : " Comment ça va, mon oncle, ou ma tante, c't'année ? " On se déshabillait, on jouait et quand il en était temps, chacun s'en allait content. Petit à petit, le paquet d'étrennes diminuait et en même temps diminuait aussi la somme de bonheur que nous avions eu au jour de l'an. Que de rêves de bonheur disparaissent ainsi dans la vie, comme nos dragées et nos raisons du jour de l'an ! "

Chs TRUDELLE, Ptre.

Hôpital du Sacré-Cœur de Québec, 1er octobre 1887.

PAROISSE

DE

CHARLESBOURG

I

Les temps primitifs

Depuis son origine jusqu'à l'année 1700

La paroisse de Charlesbourg est une des plus anciennes du pays, et on peut dire aussi, sans crainte d'être contredit, que cette paroisse, dont le site enchanteur se développe en amphithéâtre au pied des Laurentides et en regard de Québec, est une des plus belles paroisses de nos campagnes. Ceux qui, dans les jours de la belle saison, se donnent le plaisir de la visiter, reviennent de leur excursion pleins d'une admiration enthousiaste pour les magnifiques points de vue qu'elle offre de tout côté au regard étonné ; ceux aussi qui s'arrêtent à la contemple

des hauteurs de la vieille cité de Champlain, ne peuvent s'empêcher de donner libre cours à la même admiration pour le splendide tableau qu'ils ont devant les yeux.

On dit : " Voir Naples et mourir." Eh ! bien, nous avons vu Naples et du haut du fort Saint-Elme nous avons contemplé avec bonheur le magnifique panorama qui se présente alors au regard, et cependant, après avoir admiré ce que la nature, embellie par l'art, offre de plus charmant, au dire des voyageurs, nous n'avons pas voulu mourir sans revoir Québec et, dans les environs de cette ville, la paroisse de Charlesbourg, la petite patrie de notre joyeuse enfance (1).

Les premiers temps de cette paroisse, cependant, comme les commencements de beaucoup d'autres places devenues importantes, ont été bien humbles et bien pénibles. Malheureusement les détails

(1) " Le village de Charlesbourg, disait Bouchette, en 1815, est agréablement situé sur une éminence d'une hauteur considérable, à environ une lieue au nord de Québec et est composé d'environ quarante maisons bien bâties, qui la plupart ont une apparence respectable, et d'une belle église et d'un presbytère. On y tient toujours les élections des membres du parlement pour le comté."

sur ces commencements font souvent défaut, ou ne peuvent tout au plus que se déduire de ce qui est connu et s'est passé ailleurs dans ces temps primitifs de la colonie.

C'est ce qui arrive presque toujours à la fondation d'une nouvelle place ou d'une nouvelle institution ; on ne prend point note des premiers faits qui s'y passent parce que ces faits semblent n'avoir aucune importance, et cependant " ce qui se fait pour la première fois dans une place, avons nous dit dans des notes sur la Baie Saint-Paul, les plus petits détails des actions de ses premiers habitants intéressent toujours et cet intérêt croît avec le temps et l'importance des lieux." Si, à l'exemple des premiers missionnaires du pays, aux observations desquels rien n'échappait, on avait dans chaque paroisse recueilli religieusement tous les souvenirs, si l'on avait noté tous les faits les plus remarquables, quelle précieuse collection de mémoires n'aurait-on pas formé pour la brillante histoire de notre belle patrie !

Mieux vaut tard que jamais, cependant, et l'on ne doit point oublier que, si nous aimons à connaître ce qui s'est passé

avant nous dans les lieux où la Providence nous appelle à jouer le petit rôle de notre vie, ceux qui nous remplaceront auront le même désir. C'est ce que comprennent aujourd'hui la plus grande partie des curés de la province, et c'est ce que comprend aussi ce nombre toujours croissant d'hommes instruits qui, avec une persévérance Bénédictine, digne de tout éloge, s'occupent de l'histoire du Canada qu'ils enrichissent de nouveaux et précieux écrits.

Les premiers colons qui se décidèrent à s'éloigner du fort de Québec, qui les protégeait contre les incursions des sauvages, suivirent naturellement le fleuve Saint-Laurent sur les bords duquel ils se fixaient et où furent aussi bâties les premières chapelles que les missionnaires allaient desservir en canot. La paroisse de Beauport, à raison de sa proximité de la ville, fut la place où d'abord durent se fixer les premiers habitants de la campagne venus du Perche, et surtout de Mortagne, avec Sieur Robert Giffard qui arriva à Québec, le 14 juin 1634, et auquel la seigneurie de Beauport avait été concédée, le 15 janvier précédent. On peut donc regarder cette paroisse comme la plus ancienne après celle de Québec.

Mais il est probable que les excellentes terres de Charlesbourg, en vue et près de la petite ville qui venait de prendre naissance sur le Cap Diamant, attirèrent tout d'abord l'attention des premiers Français qui venaient en Canada avec le dessein de s'y établir, et que, peu de temps après les premiers établissements faits sur les bords du fleuve, à Beauport et à la Côte de Beaupré, des colons se décidèrent à s'y fixer. Mais il n'est guère possible de constater en quelle année se fit la première habitation et par qui elle fut faite ; cependant, d'après le Dictionnaire Généalogique de l'Abbé Tanguay, on pourrait croire que Paul Chalifou (ou Chalifour), marié à Québec, le 28 septembre 1648, à Jacquette Archambault, et qui alla s'établir à Charlesbourg après son mariage, fut, si non le premier, au moins un des premiers habitants de cette paroisse (1).

(1) L'extrait suivant du journal des Jésuites, à la date du 6 janvier 1660, donnerait à entendre que plusieurs habitants allèrent s'établir à Charlesbourg vers ce temps là : " Environ ce temps se fit consulte extraordinaire pour adviser si on donnerait des concessions au-dessus des terres de notre ferme de Beauport, c'est-à-dire par delà 20 arpents de profondeur sur 7 de largeur ; 7 personnes se présen-

Le recensement de la colonie que l'Intendant Talon fit faire en 1666, fait connaître qu'il y avait alors à Charlesbourg, y compris l'habitation de Notre-Dame des Anges, 24 habitants mariés, 10 habitants non mariés et 6 volontaires, donnant, avec les femmes et les enfants, un total de 100 âmes seulement pour tout le territoire qui forme aujourd'hui les deux paroisses de Charlesbourg et de Saint-Ambroise ; car il faut bien remarquer dès à présent que la paroisse de Saint-Ambroise toute entière, qui n'a commencé à être habitée qu'après celle de Charlesbourg, a longtemps fait partie de cette dernière paroisse comme nous le verrons.

De tous les habitants qu'il y avait à Charlesbourg, lors de ce recensement de 1666, huit chefs de familles seulement ont laissé des descendants dans la paroisse : ce sont Isaac Bedard, marié à Marie Girard ; Jacques Duhault, marié à Marie

---

tèrent pour y habiter, *et omnibus expensis*, la plupart conclut à leur accorder ; toutefois on se contenta d'en accorder au-dessus des concessions voisines et non pas au-dessus de notre ferme, d'autant que depuis notre désert jusqu'à la sapinière il n'y restait plus que 6 arpents de bois qu'il fallait conserver pour les fermiers."

Lemoyne (1), Mathurin Roy dit Audy, marié à Marguerite Bire; Jacques Galarneau, marié à Jacqueline Héron; Jacques Renaud, marié à Marie Charié; Paul Chalifour, marié à Jacquette Archambault; Etienne Pasquier, ou Paquet, marié à Henriette Rousseau et Thomas Touchet, marié à Suzanne Ferrier.

Ce même recensement de 1666 fait connaître de plus que, parmi les premiers habitants de Charlesbourg qu'il mentionne et dont plusieurs, soldats licenciés du régiment de Carignan, n'étaient pas mariés, il y avait 5 charpentiers, 2 menuisiers, 2 maçons, 2 cordonniers, 2 tailleurs d'habits, 1 jardinier, 1 tisserand, 1 chapelier, 1 patissier cuisinier; c'est-à-dire qu'ils exerçaient ces métiers avant de venir en Canada (2).

(1) Nous croyons que c'est par erreur qu'on a denné le nom de Duhault à la famille actuelle de Louis Jacques, descendant de Louis Jacques, premier de ce nom établi à Charlesbourg et marié à Antoinette LeRoux dit Cardinal, car Jacques Duhault n'a pas laissé de descendants dans la paroisse.

(2) Jean Bergevin dit Langevin, souche des familles de ce nom, s'est d'abord établi à Bourg-Royal, de sorte que la paroisse de Charlesbourg peut réclamer l'honneur d'avoir été le berceau d'une famille qui a donné à l'Eglise le pre-

Quoiqu'il en soit du temps où les premiers habitants de la paroisse vinrent s'y fixer, il est certain au moins qu'ils allèrent placer leurs demeures non loin de la ligne actuelle de séparation entre la paroisse de Charlesbourg et celle de Beauport, dans un lieu peu éloigné de l'endroit où plus tard fut construite une demeure devenue célèbre sous les noms de *Château-Bigot*, de l'*Hermitage* ou de *Maison de la Montagne*. Ils donnèrent au lieu qu'ils avaient choisi le nom de *Bourg-Royal* qu'il porte encore aujourd'hui. Ce fut près de là, dans un lieu qu'ils appelèrent *Bourg-la-Reine*, que ces premiers habitants bâtirent la première petite chapelle de la paroisse.

Mais à quelle époque remonte la fondation de cette première chapelle ? quand et par qui y fut dite la première messe ? combien d'année elle a servi au culte ? quand fut-elle abandonnée pour être remplacée par la chapelle bâtie au village de Charlesbourg, c'est-à-dire, à l'endroit où est l'église actuelle..... ?

---

mier évêque de Rimouski, Mgr Langevin et son frère le Grand-Vicaire Edmond Langevin, et à l'état un ministre distingué, Sir Hector Langevin.

Voilà autant de questions auxquelles il n'est pas possible de répondre. Mais la tradition de son existence n'a jamais été interrompue et ne souffre aucun doute. On montre encore aujourd'hui (1887) la place de cette petite chapelle de Bourg-Royal, près de la demeure actuelle des Demoiselles Déry et sur un terrain appartenant maintenant à M. Xavier Giroux. On conserve avec un soin religieux dans la demeure de M. Xavier Paradis, un des voisins du lieu où était cette première chapelle, des petits chandeliers et deux ornements en noyer noir, et peinturés, qui ont servi à cette petite chapelle de Bourg-Royal. Il y a aussi dans cette maison un vieux buffet en noyer noir, et peinturé à l'extérieur, qui date des premières années de l'établissement de la paroisse. Ces ouvrages, vieilles reliques du temps passé, que nous avons visités dernièrement avec grand intérêt, ne semblent avoir été travaillés qu'avec un couteau.

On conserve aussi, dans la demeure de M. Napoléon Bedard, une petite statue que la tradition donne comme ayant appartenu à cette petite chapelle.

Pour mieux se protéger contre les attaques des sauvages, auxquelles nos pères

étaient si souvent exposés, ils avaient fait tracer en triangles les terres qui leur avaient été concédées et avaient placé leurs demeures au sommet de ces trianles. Par cette sage disposition, réglée par les Jésuites, Seigneurs de ce domaine, ces demeures se trouvaient toutes rapprochées les unes des autres.

Le nombre des nouveaux colons arrivés de France et qui voulaient s'établir sur ces belles terres de Charlesbourg, augmentant chaque année, on ne fut pas longtemps sans penser à former un nouveau village, plus complet que celui de Bourg-Royal, et on choisit pour cela une des plus charmantes et des plus avantageuses situations qu'il fut possible de trouver.

Les Jésuites, auxquels les terres de Bourg-Royal et celles où est actuellement située l'église, avaient été données en fief par le Duc de Ventadour, Vice-Roi de la Nouvelle-France, le 10 mars 1626 (1), et qui par conséquent, en étaient les Seigneurs, concédèrent ces terres et les

(1) Le 12 mai 1678 le roi de France donna des lettres d'amortissement de tous les biens des Jésuites et en particulier " en quatre lieues d'étendue, proche Québec, tirant

firent tracer, comme à Bourg-Royal, en triangles dont le sommet allait aboutir au lieu où est l'église aujourd'hui et où fut bâtie une petite chapelle qui remplaça pour le service divin la chapelle de Bourg-Royal qui fut alors abandonnée. Cette nouvelle chapelle fut dédiée à Saint-Charles par les Jésuites qui furent les premiers missionnaires de la paroisse.

On tira à une petite distance du sommet de tous ces triangles un *trail-carré* sur lequel on fit un chemin qui porte encore aujourd'hui le nom de *Trait-Carré*, qui s'applique aussi à tout le village qui environne l'église. Les nouveaux habitants placèrent leurs demeures en dedans

---

vers les montagnes de l'ouest, partie sur la rivière Saint Charles et partie sur le grand fleuve Saint Laurent ; une pointe de terre avec les bois et prairies y contenus, située proche la petite rivière Layret, à eux concédée par lettres de notre très-cher et très-aimé cousin le Duc de Ventadour, Vice-Roi du dit pays, du dix mars mil six cent vingt six, confirmé le quinze janvier mil six cent trente sept par la compagnie de la Nouvelle France."

—*Edits et Ord.* 1*er vol.*, *p.* 103.

La rivière Lairet tire son nom de François Lairet, un des premiers habitants de Charlesbourg qui demeurait près de la petite rivière.

ou en dehors de ce Trait-Carré et formèrent le village de *Charlesbourg* dont le nom s'étendit dès lors à toute la paroisse.

C'est peut-être ici le temps de faire quelques réflexions sur le sort des premiers colons du pays en général et des premiers habitants de Charlesbourg en particulier.

On dit quelquefois que les premiers habitants du pays ont été heureux de pouvoir s'établir sur les bords du fleuve, ou sur de bonnes et belles terres, voisines de la ville, comme celles de Charlesbourg ; de ne pas être obligés d'ouvrir des terres éloignées et sans voies de communication, comme au Saguenay et dans les Cantons de l'Est. Cela est vrai sous certains rapports, mais cependant il ne faut pas leur envier cet avantage, car il a été amplement compensé par des difficultés bien plus grandes que celles qu'ont à rencontrer les nouveaux colons d'aujourd'hui, et il leur fallut, pour les surmonter, un courage que l'intérêt et l'espérance d'un meilleur avenir pouvaient sans doute alimenter et soutenir, mais que la religion seule pouvait donner.

Il leur fallait d'abord dire adieu à une patrie chérie, à ce beau pays de France,

" *le plus beau royaume après celui du ciel,*" comme on aimait à le dire dans le temps où la religion y fleurissait avec les lis ; il leur fallait traverser l'océan et s'exposer à tous les inconvénients et à tous les dangers d'une longue et périlleuse navigation, dans des vaisseaux voiliers, à la course longue et pleine d'ennuis, pour aller passer leur vie dans un pays sauvage où les choses les plus utiles, et souvent les plus nécessaires, manquaient et qu'il était impossible de se procurer dans ce nouveau pays ; pour aller dans une contrée où ils avaient à affronter les froids excessifs de nos hivers, aux rigueurs desquels ils n'étaient ni habitués ni préparés. Car, il faut bien le remarquer, dans ces premiers temps nos pères n'avaient pas même de poêles, cet ustensile si nécessaire du ménage. Il leur fallait se contenter d'un feu de cheminée (1).

(1) Les premiers poêles étaient loin d'avoir l'élégance et la variété de formes des poêles d'aujourd'hui qui sont un véritable ornement, même pour les salons, quand toutefois ils ne sont pas remplacés par le luxe des fournaises. C'était de grosses masses de fonte, aux quatre faces presque sans ornements, au dessus uni, n'ayant qu'un seul pont ou qu'un seul étage et le tout supporté par quatre grosses pattes de chien. Les poêles à deux ponts ne remontent pas à plus de

Ils n'avaient point pour l'habillement, comme pour les voitures et les demeures, toutes ces améliorations que l'aisance, l'industrie, le luxe et l'amour du confortable, comme disent les Anglais et les Américains, ont mis en usage aujourd'hui, même chez les cultivateurs. Dans les nouveaux établissments qui se font à présent, au contraire, plusieurs de ces améliorations y sont tout d'abord transportées, et puis on a les magasins des villes où on trouve facilement le nécessaire et l'utile.

Nos pères devaient surtout se condamner à vivre dans un pays couvert de forêts parcourues par des nations sauvages et plus redoutables par leur cruauté que les bêtes féroces qui les habitaient. Ils avaient continuellement à craindre de tomber entre leurs mains, et de devenir le jouet de leurs amusements barbares dans une dure captivité, ou d'être mis à

60 ans dans les campagnes. Comme accompagnement obligé il y avait un fourgon en fer, et souvent aussi un fourgon en bois, pour attiser le feu, et puis une casserole de tôle dans laquelle étaient ordinairement les petites pincettes pour prendre le charbon dont on se servait pour allumer la pipe ; car les allumettes simplement souffrées, qu'on regardait alors comme une grande amélioration, ne sont venues que vers 1835 et les allumettes chimiques plus tard.

mort au milieu des plus affreux supplices. Il fallait donc un grand courage, et les premiers habitants de Charlesbourg eurent ce grand courage en allant ainsi s'établir au milieu de la forêt et loin du fort de Québec. La tradition cependant ne nous apprend pas qu'ils furent troublés et molestés par les indigènes. Ils durent sans doute cette protection spéciale du ciel à leurs ferventes prières et à la messe fondée par les Jésuites pour la conversion des sauvages, qu'on appelait *la messe du vœu*, et qui a toujours été célébrée jusqu'à présent dans l'octave de la fête de Saint Charles, comme nous l'avons mentionné précédemment dans une note.

Quel ennui aussi de vivre dans des privations continuelles et de tout genre, au milieu des souches et des chicots noircis par le feu ! de vivre en compagnie des moustiques et des maringouins dans l'été, dans de petites chaumières de bois rond ou grossièrement équarri, souvent couvertes en paille, mal éclairées pendant le jour par quelques petites fenêtres, et le soir par la lumière terne et blafarde d'une lampe à bec remplie de mauvaise huile, ou par la pâle lumière d'une chandelle de suif au lumignon fumant ! On ne

pensait pas alors à l'huile de pétrole, ni au gaz et encore moins à la lumière électrique.

Quel ennui encore, les dimanches et fêtes, de ne pouvoir se réunir que dans une petite chapelle couverte en paille " bâtie de pieux et prête à tomber " dit un mémoire de 1683 que nous allons bientôt citer.

Point de poêle dans cette chapelle, cela va sans dire, car le luxe des poêles dans les églises n'a été introduit, comme on le sait, que depuis 1840 environ (1).

---

(1) Monsieur le Grand-Vicaire Deschenaux, mort, curé de l'Ancienne Lorette, le 9 juillet 1832, est le premier qui ait introduit l'usage des poêles, d'abord dans la chapelle de la Sainte Vierge annexée à l'église de cette paroisse et ensuite dans l'église même, et à ses frais. On en parlait comme d'une chose bien extraordinaire. Il faut bien remarquer aussi qu'autrefois la messe sur semaine ne se disait que dans l'église et sans feu. Nos pères qui voulaient vivre en Canada comme ils vivaient en France, c'est-à-dire, sans poêle dans les églises, n'avaient pas même souvent des poêles dans les sacristies, ces petites sacristies qui ne consistaient quelquefois que dans l'espace compris entre le retable de l'autel et le rond point du mur. Chose singulière et qui peut faire comprendre la difficulté qu'on a de rompre avec une vieille habitude : malgré les souffrances que le froid faisait endurer, lorsqu'il s'agit de placer des poêles dans les églises, un grand nombre de paroissiens s'y oppo-

Et pour se rendre à cette chapelle, de même que pour aller à Québec, que de fatigues en été et de misères en hiver ! D'abord les chemins, à peine ouverts, étaient loin d'être *macadamisés* et dans des terres fortes et basses, comme au *Gros Pin*, quelle triste suite de cahots et de bourbiers il fallait traverser !

Il faut bien remarquer encore que dans les premiers temps, avant 1665 au moins, et même plusieurs années après cette date, il n'y avait pas un seul cheval à Charlesbourg, puisque, d'après le *Journal*

---

sèrent longtemps sous le prétexte surtout que la fumée de ces poêles gâterait l'intérieur des églises. Souvent dans les plus grands froids on était obligé de placer un réchaud sur l'autel pour le célébrant qui, sans cela, aurait éprouvé une bonne onglée aux doigts.

Le 24 octobre 1796, Mgr Hubert écrivait à M. Deschenaux : " Il vous est permis par ces présentes de bénir la sacristie et d'y dire la messe les jours qui ne sont point chômés seulement et encore dans les froids où votre santé pourrait en être diminuée. Si cette réponse vous paraît stricte c'est afin de ne pas donner occasion à d'autres prêtres de demander pareille dispense, ce qui me paraît être contre les règles, à moins d'une grande utilité pour la santé."

Cette permission de dire la messe dans les sacristies s'accorde facilement aujourd'hui, d'autant plus que la plupart des sacristies que l'on construit à présent sont de véritables chapelles.

des Jésuites, le premier cheval amené en Canada est arrivé à Québec, en 1647, et fut mis à l'usage de Montmagny, second gouverneur du pays ; et que le second envoi de ces animaux, si utiles ou plutôt si nécessaires, surtout aux agriculteurs, n'arriva que dans l'été de 1665. C'était toujours grande réjouissance à l'arrivée des vaisseaux venant de France, mais cette année là, " ce qui causa une grande joie parmi les habitants et un vif étonnement aux aborigènes, dit l'abbé Ferland, fut le débarquement de douze chevaux que le roi envoyait au Canada. A l'exception d'un cheval donné près de vingt ans auparavant à M. de Montmagny, c'étaient les premiers qu'on y voyait. Aussi les sauvages examinèrent attentivement et s'étonnaient que les orignaux de France fussent si traitables et si soumis aux volontés de l'homme."

Il fallait donc aller à pied, ou dans de misérables voitures traînées par des bœufs. Triste et ennuyante manière de voyager, surtout dans les tempêtes et les grands froids de l'hiver, et d'autant plus pénible qu'il faut se rappeler qu'on était loin alors d'avoir ce luxe d'habits à fourrures dont on se couvre aujourd'hui, et de

voyager dans de belles carrioles couvertes, pourvues de bonnes peaux de buffles ou d'autres animaux. Nos bonnes grand'-mères allaient ainsi à l'église, à la ville ..... n'ayant sur leurs genoux que des couvertes de droguet ou des catalognes ; sur la tête une caline comme en France, mais que la nécessité apprit bientôt à doubler et à redoubler de manière à former une coiffure chaude, connue sous le nom de *Grosse-Tête* ou de *Thérèse*, et dont l'usage s'est longtemps conservé ; et sur les épaules un simple *châle* ou une *mente* d'indienne redoublée.

Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps à considérer le sombre tableau des misères qu'eurent à endurer nos pères, et entrons dans le récit des évènements qui ont eté accomplis pour fonder cette belle et riche paroisse de Charlesbourg, si légitimement fière aujourd'hui de ses terres améliorées, de ses routes *macadamisées*, de ses jardins et de ses vergers, de ses résidences toujours propres et souvent du meilleur goût, de ses nombreuses écoles, de ses deux couvents, de sa chapelle de Notre-Dame des Laurentides, de son église si richement et si convenablement décorée à l'intérieur, et dans laquelle les

sons d'un orgue puissant et harmonieux réjouissent les oreilles des heureux paroissiens du temps présent, et guident les voix bien exercées d'un chœur de chantres auxquels le zèle et le bon goût ont attiré une réputation flatteuse, depuis longtemps bien connue et justement méritée.

Le plus ancien document des archives de la fabrique de Charlesbourg est le premier cahier des " Comptes et Délibération " qui remonte au 25 mars 1678 (les 2 premières pages manquant). (1) Ce cahier nous apprend que le dernier Père Jésuite qui desservit la paroisse, avant que les prêtres du Séminaire de Québec fussent chargés de cette desserte, et aussi le premier prêtre connu comme desservant fut

LE PÈRE GUILLAUME MATHIEU

1er Desservant connu.

Il faisait les fonctions de curé à Charlesbourg avant la reddition des comptes

(1) Les régistres remontent au 21 juillet 1679, et s'ouvrent par l'acte de sépulture de François Vivier, enfant âgé de 2½ ans. Le 1er baptême dont l'acte a été inscrit dans les régistres est celui de Thomas Morin, le 6 août 1679.

du premier marguillier connu, Jacques Bedard, le 7 juillet 1675. L'abbé Tanguay, dans son " Répertoire du Clergé Canadien " que nous aurons occasion de citer plusieurs fois, dit que le Père Guillaume Mathieu, " Jésuite, arrivé le 5 août 1667, fut employé, en 1670, à Sillery, et à Charlesbourg, en 1674. Il partit pour retourner en France, le 6 octobre 1684. "

Le Père Mathieu avait pu se procurer pour la paroisse de Charlesbourg deux reliques qui, malheureusement, n'existent plus ; c'était une partie de la robe de Saint Charles et sa propre signature, renfermées dans un buste de ce Saint. Il avait obtenu ces reliques, le 27 mars 1674, du Père Paul Oliva, général des Jésuites, par l'entremise du Père Calvé, alors procureur de la province de France à Rome. M. de Bernières, Vicaire-Général, avait permis, le 20 octobre suivant, au Père Mathieu, d'exposer ces reliques. C'est tout ce que l'on sait de l'administration de ce premier prêtre connu qui a desservi la paroisse. Le mémoire du Frère Joseph, de la Compagnie de Jésus, dont on va parler et qui fut présenté en ce temps pour le règlement des comptes des Jésuites avec le

Séminaire de Québec, fait connaître, de plus, que les Jésuites voulaient charger 30 livres au Séminaire pour la nourriture du Père Mathieu pendant qu'il desservit la paroisse ; mais, en fin de compte, cette demande fut abandonnée.

A cette époque donc, c'est-à-dire vers le 7 juillet 1675, les Jésuites abandonnèrent la desserte de la paroisse dont le Séminaire de Québec se chargea, conformément à la volonté de Mgr de Laval, premier Evêque du pays. Par un mandement du 26 mars 1663, sanctionné par le roi de France, au mois d'avril suivant, il avait affecté toutes les dîmes des paroisses au Séminaire de Québec qu'il venait de fonder et qu'il voulait mettre en état de subvenir à ses dépenses, tant pour l'éducation que pour la desserte des cures qu'il voulait lui annexer et dont il voulait le charger. Ce règlement ne fut en vigueur que jusqu'en 1692, où il fut aboli par son successeur, Mgr de St. Vallier (1).

(1) Le roi, en approuvant, en avril 1663, le mandement de Mgr de Laval, qui établissait le Séminaire de Québec, régla "que toutes les dîmes, de quelque nature qu'elles puissent être, tant de ce qui naît par le travail des hommes que de ce que la terre produit d'elle—même, se payeront seulement de treize une..... " qu'elles seraient payées

Ce changement dans la desserte de la paroisse nécessita un règlement des comptes, des recettes et des dépenses faites par les Jésuites. le Séminaire de Québec et les marguilliers. Le Frère Joseph, agissant comme procureur des Jésuites, présenta un mémoire. (1) le Séminaire en fit autant relativement à ce qu'il avait reçu pour l'église ; les mar-

---

au Séminaire qui, de son côté, serait obligé d'entretenir tous les ouvrlers évangéliques, de payer leurs voyages de France, aller et retour, et quand le Séminaire aura fourni toutes les dépenses annuelles, ce qui pourra rester de son revenu sera employé à la construction des églises, en aumônes et en autres bonnes œuvres.

(1) Il est probable que les Récolets qui avaient laissé le pays après la prise de Québec par les Kertk, en 1629, et qui ne revinrent en Canada que le 18 août 1670, desservirent quelquefois la paroisse après leur retour, ou au moins qu'ils y eurent des affaires, car on voit par les comptes du Frère Joseph qu'il leur avait puyé, le 22 oct. 1678 "pour tous les meubles, ustensiles, ornements qui sont restés à l'église et généralement toutes autres choses qui pourraient appartenir aux RR. PP. Récolets, quatre vingts livres."

Le mémoire du Frère Joseph était ainsi terminé : "toutes choses donc ainsi arrestées le dit Frère Joseph demeure quitte envers l'église de Charlesbourg et l'église pareillement envers luy ainsi que le dit Frère le recognait par sa quittance couchée par écrit sur la fin de ce livre en datte 7 mars 1680."

guilliers Pierre Cicateau, Olivier Le Roy, Pierre Lefebvre et Pierre Grolleau, successivement marguilliers, depuis 1675 à 1680, présentèrent aussi leurs comptes et tout fut réglé dans une assemblée des marguilliers, le 24 juin 1680 présidée par

MONSIEUR CHARLES GLANDELET,

2ème Desservant.

Monsieur Glandelet était prêtre du Séminaire de Québec et il est le premier prêtre séculier qui a desservi la paroisse après les Jésuites. Arrivé en Canada au mois d'août 1675 il avait été aussitôt chargé de la desserte de Charlesbourg. Tous les comptes et notes du premier cahier de la fabrique ont été écrits et signés par lui, depuis l'acte de l'élection comme marguillier de Pierre Martel, le 25 mars 1678, jusqu'au 18 mai 1681 où ce même Pierre Martel, du village de Saint Joseph, fut réélu de nouveau, parce qu'étant parti pour la France la même année de sa première élection, " sans laisser espérance de retour," dit l'acte, il avait été remplacé l'année suivante.

Par les comptes du Frère Joseph on voit qu'avant le 16 avril 1675 les Jésuites avaient acheté une cloche, (la première de la paroisse,) qu'ils avaient payée 61 livres (environ $10.20). Elle devait avoir la voix bien faible, cette petite cloche de dix piastres comparée aux riches accords des carillons de plusieurs mille livres qu'il est de mode aujourd'hui d'installer dans les tours, aux flèches élancées, de nos magnifiques églises.

Dès les premiers temps de la paroisse l'usage de *rendre le pain bénit*, selon l'expression reçue, était établi, et on rendait au moins ce qu'on appelait des pains bénits de dévotion aux grandes fêtes, car en 1675, le Frère Joseph avait donné 3 livres de vingt sous " pour payer Cicateau de deux pains bénits offerts l'un à la Saint-Charles et l'autre à Pâques." Cet usage de rendre le pain bénit, si respectable par son antiquité et par le souvenir des Agapes des premiers chrétiens qu'il rappelait, a été conservé jusqu'à ces derniers temps, et n'a été abandonné qu'à raison des inconvénients et des abus qui s'étaient introduits et dont on parlera plus tard.

M. Glandelet acheta, en 1679, le premier calice d'argent que la fabrique a

possédé ; jusque là on s'était servi d'un calice que les Jésuites apportaient avec eux dans leurs missions.

C'est pendant que M. Glandelet desservait la paroisse qu'il est fait mention pour la première fois d'un bedeau, personnage important dans l'*église* puisque, suivant la réponse d'un enfant un jour au catéchisme, c'est lui qui *l'éclaire et la gouverne.*

On voit, en effet, par les comptes de Pierre Lefebvre, marguillier, rendant ses comptes du 25 mars 1678 au 3 avril 1679, que le premier bedeau connu de la paroisse fut Jean Boismay ou Boismé (1), auquel les marguilliers n'avaient alloué pour gages que 20 francs par année. C'était peu, mais aussi cette charge n'avait pas alors l'importance qu'elle a

(1) Liste des bedeaux de la paroisse jusqu'à ce jour :

1. Jean Boismé.
2, Jacqnes Renaud.
3. Jacques Duhault.
4. Nicolas Thibault.
5. Charles Boismé.
6. Biom.
7. Joseph Bédard (1er nov. 1808).
8. Joseph Pepin.
9. Antoine Desloriers, père.
10. Antoine Desloriers, fils.

aujourd'hui. Le bedeau, dans ce temps, ne portait pas même l'habit de cérémonie, au collet et aux manchettes rouges, car on voit par les comptes de la fabrique que ce fut bien plns tard qu'on lui acheta un habit, et il est bien probable aussi qu'il n'avait pas non plus le *bâton de Jacob*, surmonté de la fleur de lis, (souvenir de la France d'autrefois) dont il doit se servir lorsqu'il marche en sa qualité officielle de bedeau.

Monsieur Glandelet était un homme distingué et de grands talents. Il travailla pendant 50 ans à l'œuvre du Séminaire de Québec, qui était en même temps chargé alors de la desserte de plusieurs cures et missions. "Il fut, dit l'abbé Tanguay, le premier Théologal du Chapître, Doyen de ce corps à la mort de M. de Bernières, le 4 décembre 1700 ; supérieur et confesseur des Ursulines, le premier desservant de l'église succursale de la Basse-Ville et supérieur du Séminaire, et longtemps vicaire - général..... M. Glandelet mourut aux Trois-Rivières, en juin 1725, âgé de près de 80 ans." Il fut remplacé dans la desserte de Charlesbourg par

MONSIEUR LOUIS PIERRE THURY,

3ème Desservant.

M. Thury était natif de Notre-Dame de Breuil, évêché de Bayeux. "Venu de France, en 1676, il fut ordonné le 21 décembre 1677, et mourut le 20 novembre 1705, âgé de 53 ans. Il était missionnaire au Cap de la Madeleine, en 1683, et se rendit ensuite à l'Acadie, où il était en 1689. Charlevoix parle de lui avec beaucoup d'éloges." C'était, dit Charlevoix, "un bon ouvrier et homme de tête," et Mgr de St-Vallier l'avait nommé son "Vicaire-Général dans toute l'étendue de l'Acadie et Grande Baie Saint-Laurent," et il parle assez longuement de lui et de ses travaux auprès des Cruciantaux, dans une lettre qui vient d'être publiée dans le premier volume des Mandements des Evêques de Québec (page 203).

L'abbé Tanguay semble ignorer que M. Thury a desservi Charlesbourg, où cependant il faisait les fonctions de curé, en 1683, car il présida, le 4 janvier de cette année, l'élection du marguillier Michel Boutet dit l'Epine, du Bourg Royal, et reçut les comptes du marguillier Etienne Roy, pour 1681 et 1682. De

plus, la partie du mémoire de Mgr de Laval de cette année 1683, qui regarde cette paroisse et que nous allons reproduire, nous fait connaître qu'il était alors desservant de Charlesbourg.

En 1683 donc, Mgr de Laval fit faire un " Plan général de l'estat présent des missions du Canada ", qui servit de base à un mémoire sur la fixation d'un certain nombre de cures en Canada, qu'il présenta au roi en 1684. Voici ce qu'on y trouve sur la paroisse :

" Monsieur Thury, prêtre, aagé de 31 ans, venu de France l'année 1675, (l'Abbé Tanguay dit 1676), dessert la paroisse de Charlesbourg qui est dans les terres à une lieue et demie de Québec du costé du nord-ouest. Cette paroisse est composée de 7 villages, savoir : la petite Auvergne, Saint-Claude, le Bourg-Royal, Saint-Joseph, Saint-Bernard, le petit Saint-Antoine, autrement dit St-Romain."

" Charlesbourg tient le milieu de tous ces villages qui n'en sont éloignez que d'une lieue au plus ; il y a 77 familles et 397 âmes ; il y a une petite chapelle dans Charlesbourg dédiée à St Charles, qui n'est bastie que de pieux et prête à tomber, sans presbitaire."

Il n'est pas question dans ce mémoire des villages de Saint-Pierre, de Saint-Bonaventure, du Petit-Village, de la Commune et du Gros-Pin que renferme de plus la paroisse telle qu'elle est aujourd'hui. Ces villages n'étaient probablement pas encore ouverts alors à la culture ou du moins n'étaient pas habités. Il est bien probable aussi qu'il n'y avait pas encore alors un seul habitant résidant dans la partie qui a été séparée de Charlesbourg, le 6 octobre 1796, pour former la paroisse actuelle de Saint-Ambroise, comme on le verra plus tard. D'ailleurs, le recensement de 1666, ne mentionne aucun habitant établi sur tout le territoire de la paroisse de Saint-Ambroise ; tout y était en bois debout (1).

(1) Le recensement de 1681, fait deux ans avant le *Plan* de Mgr de Laval, dit qu'il y avait alors à Charlesbourg, 111 familles et 596 âmes ; d'où vient l'erreur et cette grande différence de chiffres ? Plutôt sans doute du plan de Mgr de Laval qui ne donne pas le détail des noms. D'un autre côté ce recensement de 1681, place 60 familles au village de la Petite Auvergne et 309 âmes. Cela paraît peu probable. Peut-être que sous le nom de Petite Auvergne on a compris les villages du Gros Pin, de la Commune et du Petit Village.

D'après le recensement de 1679, il n'y avait alors dans toute la colonie que 9,400 âmes, 21,900 arpents en culture, 145 chevaux, 12 ânes, 6,983 bêtes à cornes, 719 moutons, 33 chèvres, 184 fusils et 159 pistolets.

C'est le temps et l'à-propos de donner ici des détails sur cette petite chapelle dont parle le mémoire que nous venons de citer.

De même que nous n'avons pu constater quand fut bâtie la petite chapelle de Bourg-Royal, ni quand elle fut remplacée par celle du Trait-Carré de Charlesbourg, dont parle le mémoire, de même nous n'avons pu rien trouver qui put faire connaitre quand cette chapelle du Trait-Carré de Charlesbourg, qu'on peut appeler la première chapelle de la paroisse, fut construite et quand la messe y fut dite pour la première fois.

Ce qu'il y a de certain c'est que la petite chapelle de Bourg-Royal n'était pas construite en 1650, d'après les notes de l'abbé Ferland sur les registres de Québec où il est dit que " dans les environs immédiats de la ville étaient les chapelles de Sillery, de Beauport, de Notre-Dame des Anges et de Saint-Jean sur le côteau Sainte-Geneviève, outre celles de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, c'étaient les *seules* qu'il y eût dans la colonie." Ce qu'il y a de certain encore, c'est qu'en 1675, la chapelle de Charlesbourg était construite au lieu où est l'église actuelle,

et elle y était depuis plusieurs années, puisqu'on voit par les comptes de l'année suivante, 1676, que le Frère Joseph avait payé, le 25 avril, *pour l'agrandir*, la couvrir et la lambrisser. La chapelle de Bourg Royal n'a donc pu exister que peu d'années, tout au plus 20 ans entre 1650 et 1670.

La chapelle de Charlesbourg fut construite sur un terrain appartenant aux Jésuites et qu'ils donnèrent plus tard à la fabrique, le 24 juin 1686 (1), par un acte passé devant le notaire François Genaple, entre le Père Thierry Beschefer, Recteur du Collège de Québec, au nom de la Compagnie de Jésus, et les marguilliers de l'Œuvre, Michel Boutet, Charles Gautreau et Guillaume Regnault, au nom de la fabrique. Ce terrain, que la fabrique possède encore aujourd'hui, après plus de 200 ans, consistait en cinq arpents de

(1) Le 11 mars de cette même anuée 1686, Charles Denis de Vitré donna et céda aux Jésuites, le Père Raffeix acceptant pour eux, le lac Saint-Charles et une lieue de terre autour, et cela par considération personnelle pour ces Pères, dit l'acte passé par le notaire François Genaple. Ce lac et les terres qui l'avoisinent avaient été concédés à Charles Denis de Vitré par le gouverneur de La Barre et l'intendant Demeules.

terre que les Jésuites avaient fait défricher, et dont trois arpents pour le presbytère et le jardin, puis ce qui sera nécessaire pour l'église et le cimetière, et le reste au profit de la fabrique. Ce don fut fait à la charge par la fabrique d'une messe à perpétuité " pour la conversion des sauvages de ce pays et pour le repos de l'âme de ceux qui sont décédés, " et à la condition aussi que si l'église était transférée ailleurs, ce terrain retournerait aux Jésuites.

Cette première chapelle du Trait-Carré de Charlesbourg a dû être bien petite d'abord puisque, malgré qu'on l'eût déjà agrandie, le mémoire de 1683 de Mgr de Laval dit : " une petite chapelle." Elle était bâtie en pieux ou en pièces équarries (1) et placées perpendiculairement ; elle était lambrissée et couverte en paille. Ceci peut paraître un peu extraordinaire aujourd'hui, cependant rien de mieux constaté et pour preuve, entre autres, voici deux entrées des comptes antérieurs à 1680 : " Guillaume Picquefeu, pour dixme de 1674, 2 boisseaux payés en paille

(1) En 1677, on donna une livre "pour payer Jacques Duhaut d'une pièce de bois équarrie pour l'église. "

pour couvrir la chapelle." "Charles Goutherot, pour dixme de 1674, 1 minot payé en paille pour couvrir l'église." On voit aussi par les comptes du temps qu'on donnait quelquefois de la *paille longue.* (On appelle ainsi la paille préparée pour couvrir.) Les Jésuites avant de laisser la desserte de la paroisse avaient abandonné à la chapelle les dîmes des années 1673 et 1674 qui leur étaient dues et que les habitants alors devaient payer au marguillier en charge (1). On peut donc à bon droit regarder les Jésuites comme les premiers bienfaiteurs de la fabrique.

Cette première petite chapelle de Charlesbourg a existé ainsi couverte en paille (2) pendant plus de 22 ans, jusqu'en 1697, époque où elle fut remplacée par l'église en pierre qui a précédé l'église actuelle et où les anciens de la paroisse ont pu entendre la messe avant le 29 juin 1830, et qu'un plus grand nombre ont pu voir, puisqu'elle n'a été détruite qu'en 1835.

---

(1) Le blé était alors évalué à 3 livres le minot pour ceux qui voulaient payer en effet ou en argent.

(2) En 1696, dernière année avant sa destruction, on paya 6 livres pour couvrir l'église en paille.

L'extrémité du comble en arrière était coupée en sifflet et on le couvrait aussi en paille. Il va sans dire qu'on n'avait pas donné à cette chapelle le luxe d'une sacristie, mais elle avait un petit clocher, au moins en 1694, car cette année là on paya 15 livres "pour la façon du clocher." Ce devait être un clocher bien proportionné à la grandeur et à la richesse de la chapelle, à en juger par le prix qu'on paya pour la main-d'œuvre, et on avait cru probablement devoir faire cette *grande* dépense de 15 livres de vingt sols pour un clocher, afin d'y installer le *bourdon* de $10 dont on a parlé et de le mettre en branle pour la réception de Mgr de Saint-Vallier qui fit sa seconde visite épiscopale à Charlesbourg, le 2 juillet de cette même année.

Il est probable que dans ces premiers temps du pays beaucoup de maisons, non-seulement à Charlesbourg, mais dans tous les nouveaux établissements de la colonie, étaient couvertes en paille. Nos pères, élevés la plupart sous le chaume en France, ne devaient pas avoir de répugnance à inaugurer en Canada un usage qui, comme bien d'autres usages apportés de la mère patrie, etait pour eux au

contraire un touchant souvenir de la maison paternelle et de la paroisse qu'ils avaient laissées. Pour la même raison ils aimaient à donner aux lieux où ils se fixaient des noms chers à leur souvenir, comme celui de petite Auvergne donné à ce village par les premiers concessionnaires venus de l'Auvergne L'usage de couvrir en paille s'est conservé jusqu'à présent pour les granges et les étables bien que, depuis plusieurs années, il tende peu à peu à disparaître, surtout dans le district de Québec.

La première chapelle du Trait-Carré de Charlesbourg avait déjà plusieurs années d'existence, en 1683, puisque, d'après le mémoire de cette année que nous avons cité, elle était prête à tomber alors. Cependant, à force de radoubs, on put la maintenir debout et la faire servir au culte jusqu'en 1697, en attendant l'église en pierre à la construction de laquelle on se préparait à travailler. Tous les ans on y faisait des travaux pour l'empêcher de se détériorer, et les détails de ces travaux font connaître le triste état dans lequel elle était et le peu de luxe avec lequel on vivait dans ce bon vieux temps. Ainsi, en 1693, on donne 6 livres " pour

bousiller l'église." Ce n'était pas un riche enduit.

L'histoire ne nous dit pas de quel style d'architecture elle était, ni quelle était la décoration de l'intérieur ; mais il n'est pas difficile de supposer que tout devait être d'une grande simplicité. Cependant cette petite chapelle, si peu ornée et si délabrée, était assez bien pourvue de ce qui est nécessaire et convenable pour le culte, à en juger par l'inventaire fait, le 19 août 1686, par M. Du Bos, alors desservant de la paroisse. Les détails de cet inventaire (1) portent à croire même que les offices devaient s'y faire avec une certaine apparence de richesse, car il y avait calice et ciboire d'argent, ornements et parements d'autel de toutes les couleurs, tapis, rideaux, crédences..... un camail noir, trois bonnets carrés rouges et trois robes rouges pour les petits servants au chœur.

MONSIEUR PIERRE-PAUL GAGNON

4ème Desservant.

Après M. Thury, qui ne desservit la paroisse qu'environ sept mois, en 1683,

(1) Voir cet inventaire à la fin du volume.

on peut compter comme quatrième desservant M. Pierre-Paul Gagnon, depuis le commencement de novembre 1683 au mois d'octobre 1684, c'est-à-dire pendant près d'un an. M. Gagnon était né à Québec, le 5 septembre 1649, de Pierre Gagnon et de Vincente Desvarieux. Il fut ordonné prêtre par Mgr de Laval, le 21 décembre 1677. Il fit des missions en plusieurs endroits de la côte du nord en bas de Québec et desservit quelque temps, après Charlesbourg, Sainte-Anne de Beaupré, en 1685 ; il fut ensuite nommé premier curé résidant de la Baie Saint-Paul, où il demeura depuis l'automne de 1685 jusqu'au 1er novembre 1701. Il mourut le 6 avril, âgé de 61 ans et 7 mois. Il signait *Gaignon.*

MONSIEUR NICOLAS DU BOS

5ème Desservant.

Monsieur Nicolas Du Bos, fils de Nicolas Du Bos et d'Antoinette Caron, de la paroisse de Saint-Eloi, évêché d'Amiens, ordonné prêtre le 12 novembre 1684, fut aussitôt chargé de la paroisse de Charlesbourg, qu'il desservit jusqu'au mois d'octobre 1690.

Dans la première année que M. Du Bos desservait la paroisse, M. Ango Des Maizerets, alors Vicaire-Général de Mgr de Laval, et qui reçut les comptes des années 1683, 1684 et 1685, avait fait une ordonnance, le 12 avril 1685, concernant les bancs de la chapelle placés dans l'allonge qu'on avait faite. Ces bancs, au nombre de 18, furent vendus par M. Du Bos, le 30 juin 1685. Ils avaient été faits par chaque propriétaire, et il est facile de comprendre que ce système, économique pour la fabrique, et qui se pratiqua encore plus tard, dut faire produire une curieuse collection de petits chefs-d'œuvre (1).

Le 5 mars 1690, l'année même du siège de Québec par Phips, M. Du Bos et ses paroissiens eurent l'honneur et le bonheur de recevoir la première visite de Mgr de Saint-Vallier qui approuva les comptes et ne fit aucune ordonnance.

(1) M. Du Bos fut absent une partie de l'année 1690.

Le 7 novembre 1686, M. Du Bos fit le baptême d'un enfant dont le parrain fut "Jean Savard, habitant de Saint-Antoine, paroisse de Lorette." C'est la première fois qu'il est fait mention d'un habitant à Lorette.

Le 30 août 1687, sépulture d'un enfant de Chauvet, du *Gros Pin*. C'est la première fois, aussi, qu'il est fait mention de ce village.

C'était la première visite pastorale que recevait la paroisse, car on ne voit pas que Mgr de Laval y soit allé.

M. Du Bos fut créé Chanoine et Grand Pénitencier par Mgr de Saint-Vallier, le 14 août 1698, et il était confesseur des Ursulines à sa mort arrivée le 3 mai 1699. Il fut remplacé par

MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET

6ème Desservant et 1er Curé résidant.

Monsieur Alexandre Doucet a desservi la paroisse depuis le commencement de novembre 1690 jusqu'au milieu de janvier 1700. Il était né à Paris, et était fils de Jacques Doucet et de Marie Pinet ; il fut ordonné le 5 mars 1689, à l'Hôtel-Dieu de Québec, par Mgr de Saint-Vallier, qui lui confia, l'année suivante, la desserte de Charlesbourg qu'il garda jusqu'à son départ définitif de la paroisse, en janvier 1700 (1)

---

(1) Lorsque M. Doucet prit la desserte de Charlesbourg, en 1690, il n'y avait encore dans la paroisse, qui comprenait cependant alors le territoire de Saint-Ambroise, que 1854 âmes, d'après le recensement de cette année là.

C'est M. Doucet qui a fait bâtir le premier presbytère de la paroisse et il est aussi le premier prêtre qui a résidé à Charlesbourg, de même qu'il est le premier prêtre qui a été nommé *curé* et qui en a pris le titre. Avant lui les religieux et les prêtres du Séminaire de Québec qui desservirent la paroisse signaient les actes qu'ils faisaient non pas comme curés mais comme *faisant les fonctions curiales.*

On ne voit pas par les comptes de détails propres à faire connaître le temps précis où fut bâti ce premier presbytère, ni le mode d'action qu'on employa pour faire cette bâtisse, ce qui porte à croire qu'il fut construit par les paroissiens seuls sans l'aide de la fabrique. Ce qu'il y a de certain c'est que ce presbytère était bâti le 30 décembre 1691, car ce fut là que se fit ce jour même l'assemblée pour l'élection d'un nouveau marguillier. Il est certain aussi qu'avant 1690 il n'y avait pas de presbytère (ni de sacristie, comme on le sait), car jusqu'à cette époque on faisaient les assemblées dans la chapelle, après dîner ou après vêpres.

Nous avons vu que Mgr de Laval avait réglé par son mandement du 26 mars 1663 que les dîmes seraient payées

au Séminaire de Québec. Ce règlement, qui pouvait avoir sa raison d'être lorsqu'il n'y avait encore qu'un petit nombre de cures, devenait de plus eu plus impossible avec le nombre toujours croissant des nouvelles paroisses érigées ; aussi fut-il abrogé par Mgr de Saint-Vallier, son successeur.

Ce prélat avait proposé, en 1692, plusieurs articles relativement à l'administration de son diocèse entre lesquels était le suivant : "Qu'il n'y aura plus des cures unies au Séminaire, à la campagne, et qu'aucun curé ne soit amovible *ad nutum superioris.*" (c'est-à-dire à la volonté du Supérieur) Cet article, comme les autres articles, fut soumis d'abord à l'opinion de l'archevêque de Paris et du Père de la Chaise qui donnèrent l'opinion suivante : " On ne pourra unir aucunes cures de la campagne au Séminaire que de l'antorité de Monsieur l'évêque et des lettres patentes du roi ; et sur l'amovibilité des curés on se conformera en Canada à la dernière déclaration du roi donnée pour tout le royaume et expliqué en conséquence par les arrêts de Sa Majesté." Le tout fut sanctionné par le roi, le 11 février 1692.

Conformément à ces disposition, la paroisse fut érigée canoniquement et M. Doucet fut nommé *curé inamovible*, le 26 septembre 1693. Le 9 octobre suivant, Mgr de Saint-Vallier chargea M. Du Bos, son prédécesseur dans la desserte de la paroisse, de l'installer en cette qualité de curé, comme en fait foi le document suivant: " Nous Jean, Evêque de Québec ayant jugé à propos d'établir la mission de Charlesbourg en véritable paroisse et luy donner un curé fixe et ayant jetté les yeux sur M. Doucet pour l'en pourvoir, le jugeant propre pour remplir cette place, Nous avons cru nécessaire de donner commission à M. Du-Bos, prestre et autre ecclésiastique sur ce requis de l'en mettre en possession sans faire la moindre difficulté." " Fait à Québec ce 9 octobre 1693."

M. Doucet prit solennellement possession de cette nouvelle cure, le 11 octobre, en présence de M. Du Bos et de plusieurs paroissiens et on en dressa un acte bien détaillé. (1)

---

(1) Le 7 octobre, dans l'acte de baptême de Vincent François, fils de Vincent Beaumont, M. Doucet se dit pour la première fois "prêtre du Séminaire de Québec, curé de

La fabrique possédait au Gros Pin, depuis plusieurs années, une terre qui fut vendue, en 1693. Le fermier de cette terre, ou de cette *habitation*, comme on disait dans le temps, Jean Omier ou Aumier dit Poitier, venu du Bourg de Cojeux, Evéché de Xaintes, et premier habitant du Gros Pin, n'était pas, paraît-il, d'un caractère accommodant, car la fabrique eut avec lui plusieurs difficultés qui furent réglées par l'Intendant Demeules auquel on en appela. Ce Jean Aumier, né en 1650, épousa, le 19 février 1680, à Charlesbour, Anne Guévin. C'est le premier mariage mentionné dans les régistres de la paroisse.

La fabrique possédait aussi, vers le même temps, le Trait-Carré de l'Auvergne, ou du moins en avait l'usufruit, car en 1692 elle paie 9 livres " pour ramasser le blé de l'Auvergne."

Pendant que M. Doucet était curé, le 2 juillet 1694, Mgr de Saint-Vallier fit sa seconde visite pastorale à Charlesbourg.

---

cette paroisse " jusqu'au 5 juillet 1696 inclusivement et au 2 septembre suivant il se dit simplement " curé de la paroisse." C'est probablement à cette dernière époque seulement qu'il a laissé le Séminaire pour aller résider dans le presbytère qu'il avait fait bâtir à Charlesbousg.

Il alloua les comptes, mais il ordonna d'y entrer plus de détails. Ce prélat fit donc deux visites pastorales dans la petite chapelle couverte en paille.

C'est M. Doucet qui a présidé à la construction de l'église en pierre que l'église actuelle a remplacée. Dès l'année 1688 on s'occupait de la construction de cette église et une requête, signée par M. Du Bos, alors missionnaire de la paroisse, et par les paroissiens, fut présentée à Mgr de Saint-Valier afin d'obtenir l'autorisation nécessaire. Mgr de Saint-Vallier donna bien volontiers cette autorisation ; mais les malheurs des temps, et surtout le siége de Québec par Phips, en 1690, avait fait retarder ces travaux qui ne purent commencer qu'en 1695. C'est dans cette année, en effet, qu'on se mit à tirer de la pierre et qu'on engagea un maçon auquel on donna 60 livres en à-compte en passant le marché. L'année suivante, 1696, (en même temps qu'on couvrait encore la chapelle en paille) on fit faire de la chaux et on commença la maçonnerie. Les murs et la couverture furent faits pendant les deux années 1696 et 1697. Les bancs furent vendus dans le printemps de 1697, et la première

messe a dû y être célebrée dans le cours de l'été de cette même année 1697.

On voit par les comptes que pour donner de l'encouragement et ranimer le cœur de ceux qui aidaient aux travaux de l'église, on leur donnait de l'*eau de vie*. C'était l'usage du bon vieux temps apporté, avec les chansons joyeuses qui l'accompagnaient, de la vieille France où " le bon vin qui bannit le chagrin " est encore regardé comme nécessaire en tout temps et en tout lieu. Mais ici dans la Nouvelle-France il n'y avait point de vin et on le remplaçait par la petite *lame* d'eau-de-vie et par le petit coup d'appétit de la "liqueur qui réjouit le cœur." Point de mal à cela, et vraiment on peut être mécontent contre l'abus qu'on a fait de la boisson, car c'est cet abus qui a nécessité l'établissement de la tempérance.

Avant d'entrer dans la nouvelle église M. Doucet avait passé un règlement pour la vente des bancs, le 21 avril 1697, après vêpres dans le presbytère, et peu de temps après on les vendit conformément à ce règlement dont les principaux articles étaient que ceux qui occupaient des bancs dans la chapelle continueraient à les occuper, et après eux leurs enfants,

dans la nouvelle église ; que la rente serait payée tous les ans à la Saint Pierre, dans la quinzaine ; que l'église rentrerait en possession des bancs non payés, six mois après le terme échu, et enfin que tous seraient tenus de fermer leurs bancs dans l'année, c'est-à-dire, d'y mettre des portes. Puis on règla les dimensions de ces bancs qui devaient avoir 5½ pieds de dehors en dehors. (1)

Cette vente des bancs, qui se fit au mois d'avril 1697, porte à croire avec assurance

(1) Par cette vente des bancs on voit que dans l'ancienne église la chapelle du côté de l'épître était dédiée à l'Enfant Jésus et celle du côté de l'évangile à Saint-Joseph. Plus tard, le 10 juillet 1731, on vendit "le banc le plus près de l'autel de la *Sainte-Famille*, côté de l'épître." Il faut croire qu'on avait chargé le nom de cet autel, ou, ce qui est plus probable, qu'on appelait cet autel du côté de l'épître aussi bien du nom de Sainte-Famille que du nom d'Enfant Jésus, parce c'était sur cet autel qu'on plaçait *l'Enfant Jésus* à Noël.

Dans cette ancienne église il y avait : 7 bancs dans chacune des deux chapelles latérales, 49 dans les quatre rangées de la nef et 34 dans le jubé ; en tout 97 bancs. La rangée du Banc-d'Œuvre avait 13 bancs ; la 2ème, 10 bancs ; la 3ème, 10 bancs, et la 4ème ou celle de la chaire, 16 bancs.

Le banc des Seigneurs ou des Jésuites, était le premier de la rangée du Banc-d'Œuvre ; le banc du Capitaine était le premier banc de la 2ème rangée du côté de l'épître.

Ces deux bancs ne payaient rien.

qu'on ne retarda pas à entrer dans la nouvelle église quoiqu'elle ne fut pas terminée à l'intérieur et que le clocher ne fut pas encore fait.

C'est M. Doucet qui a acheté, ou du moins qui a payé, en 1700, le tableau de saint Charles qui est audessus du maître-autel de l'église actuelle et pour lequel il donna 380 livres. Ce tableau passe pour une bien bonne copie du tableau original qui est regardé comme un chef-d'œuvre. C'est une belle relique du temps passé, vieille aujourd'hui (1887) de 187 ans et qui mérite d'être conservée avec soin. Plusieurs générations dans la paroisse se sont agenouillées devant ce tableau et ont aimé à le contempler.

M. Doucet, toujours malade et souffrant depuis quelques années, laissa la paroisse au mois de décembre 1700 (1) et alla demander la santé à un autre climat. Il se rendit à Port-Royal, où il mourut le 26 mars suivant (1701), à l'âge seulement de 44 ans. Il ne put donc jouir longtemps du fruit de ses travaux et de la satisfaction qu'il dut éprouver en laissant la petite chapelle couverte en chaume pour

(1) Le dernier acte de M. Doucet dans les régistres est un acte de baptême, le 22 novembre 1700.

faire les offices dans la nouvelle église qu'il venait de bâtir, et il a pu répéter ce vers de Virgile : *Sic vos non vobis nidificatis, aves.* C'est ainsi, petits oiseaux, que vous ne construisez pas vos nids pour vous-mêmes.

LES HURONS DE LA JEUNE LORETTE.

Comme la mission des Hurons qui vinrent se fixer à la Jeune Lorette, en 1699, a été près de cent ans dans la partie de la paroisse de Charlesbourg qui en a été détachée, en septembre 1794, pour former la paroisse de Saint-Ambroise, il ne devra pas paraître hors de propos de voir placé ici un récit abrégé de l'origine de cette mission et des différentes migrations de cette nation puissante aux premiers temps de la colonie et persécutée avec tant d'atrocité par les Iroquois ses irréconciliables ennemis.

Après la destruction des différentes bourgades de Hurons par les Iroquois, au printemps de 1649, pendant laquelle les Pères De Brébœuf, Gabriel Lalemant, Daniel, Garnier et Chabanel remportèrent la palme du martyre, la plus grande partie des restes désolés de cette nation malheu-

reuse se retira, le 15 mai de la même année, sous la conduite de quelques Pères Jésuites, et en particulier du Père Ragueneau, Supérieur de la mission, dans l'Ile Ahoendoe, qu'ils appelèrent Ile Saint-Joseph (1), et où ils éprouvèrent toutes les horreurs de la plus affreuse famine qui en fit périr un grand nombre.

Au printemps suivant, 1650, deux chefs de ce petit peuple exilé allèrent trouver le Père Ragueneau et lui demandèrent avec instance de les conduire, malgré tous les dangers à courir dans ce voyage, à l'abri du fort de Québec, comme étant leur seul et dernier moyen de salut. Le Père Ragueneau se rendit à leur demande et le convoi, composé, dit le Père Martin, " de 60 français, dont 13 missionnaires, 4 frères, 22 donnés, 11 autres domestiques, 6 soldats et 4 enfants, et de près de quatre cent quarante Hurons, montés dans de légers canots, se mit en route le 10 juin, et ne fit aucune mauvaise rencontre et arriva heureusement à Québec, après 50 jours de navigation, le 28 juillet 1650."

" Lorsque nous fûmes rendus à Québec, dit le Père Chaumonot, on m'y donna le

(1) Aujourd'hui Charity Island dans le lac Huron.

soin de tous ces pauvres étrangers et je les y gouvernai tout un hiver. Le printemps (29 mars 1651), je les conduisis à l'Ile d'Orléans, à une lieue et demie au-dessous de Québec, sur les terres que nous y avions." Ce lieu était situé sur la rive sud de l'Ile, dans la paroisse actuelle de Sainte-Pétronille, au fond d'une petite anse à laquelle on donna le nom de l'*Anse du Fort*, qu'elle porte encore aujourd'hui.

"Les exilés, dit l'abbé Ferland, y trouvèrent une nouvelle patrie à laquelle ils donnèrent le nom de Sainte-Marie, en souvenir des lieux qu'ils avaient été forcés d'abandonner. Le site était admirablement choisi, près d'une anse du Saint-Laurent, où les canots pouvaient aborder en sûreté. Le village fut bientôt formé ; autour d'une humble chapelle, la première qui ait été bâti dans l'Ile d'Orléans, s'élevèrent les cabanes faites sur le modèle des anciennes demeures huronnes." Quelques petites bandes qui s'étaient arrêtées aux Trois-Rivières, à Québec et à Beauport vinrent bientôt rejoindre cette nouvelle petite colonie, qui vit de plus grossir ses rangs de près de deux cents qui vinrent de l'Ile Manitolin, où ils s'étaient réfugiés.

Cependant, ils ne furent pas longtemps en repos dans la retraite de l'Ile d'Orléans, où leurs implacables ennemis les Iroquois vinrent les surprendre au temps des semailles de 1656. " Après avoir entendu la messe suivant leur coutume, dit l'abbé Ferland, les Hurons s'étaient dispersés dans leurs champs; tout-à-coup les Agniers qui, pendant la nuit, s'étaient cachés dans la forêt voisine, fondirent sur les travailleurs épars et sans armes ; ils en massacrèrent plusieurs sur la place et emmenèrent plus de soixante prisonniers. " Après ce terrible échec, les Hurons découragés abandonnèrent l'Ile d'Orléans et vinrent se réfugier à Québec, au-dessous du Fort. Ce fut là que le Père Chaumonot les trouva, le 23 avril 1658, à son retour d'une longue mission au pays des Iroquois.

Ils demeurèrent quelques années à Québec, puis allèrent " en deça de Beauport, dit le Père Chaumonot, sur nos terres de Notre-Dame des Neiges, à une petite lieue de Québec. Mais il fallut bientôt les replacer ailleurs, ajoute-t-il, où ils fussent encore plus commodément. On leur fit donc faire de grands et beaux champs à la côte de Saint-Michel (près

de Sillery), les Français abattant les arbres, dont ils vendaient le bois à Québec, qui n'en est qu'à cinq quarts de lieue, et les Sauvages nettoyaient la terre qui leur a, sept années durant, rapporté d'excellent blé d'inde."

"D'abord, nous n'eûmes là pour chapelle qu'une cabane d'écorce....." "Le Père de Vérencourt, Jésuite, m'ayant envoyé d'Europe, en 1669, une vierge faite du bois même du chêne où l'on avait trouvé la miraculeuse Notre-Dame de Foy, près de Dinan, en Belgique, je formai le dessein de bâtir sous le même nom de Notre-Dame de Foy, une chapelle à la Sainte Vierge." Les Français aidant, on prépara et on apporta le bois de la charpente pendant l'hiver, et on travailla avec tant de diligence qu'en peu de mois, en 1670, on put y dire la messe. Le Père Chaumonot installa ses néophytes Hurons au nouveau bourg, qui prit le nom de Notre-Dame de Foy (1) qui s'applique aujourd'hui à toute la paroisse.

"Six années après que nos néophytes Hurons, dit le Père Chaumonot, eurent

(1) On a tort de dire quelquefois la paroisse de *Sainte-Foi*, car on semble par là ignorer l'origine si respectable du cette localité, qu'on doit écrire Sainte-Foy ou Sainte-Foyée.

été établis à Notre-Dame de Foy, le bois et la terre commençant à leur manquer, il fallut penser à transporter leur village plus loin de Québec et plus avant dans les forêts. Eux-mêmes en choisirent le lieu sur notre seigneurie de Saint-Gabriel." Il fut décidé qu'on bâtirait en ce lieu (celui même où est l'église actuelle de l'Ancienne-Lorette), une chapelle sur le modèle de la Sainte-Maison de Lorette. "On travailla avec tant de diligence, dit encore le Père Chaumonot, à bâtir cette chapelle de Lorette, que n'ayant été commencée que vers la Saint-Jean, en 1674, elle fut ouverte et bénite la même année, le 4 novembre.....La cérémonie s'en fit avec un grand concours de Français et de Sauvages, tant Hurons qu'Abénaquis, après une procession qui alla jusqu'à un quart de lieue, prendre l'image de la sainte Vierge, faite sur celle de la vraie Lorette, d'où on nous l'a envoyée."

"Nous y avons observé, dit le Père Claude Dablon, Supérieur des missions du Canada, (Relation 1673-9) très-exactement toutes les mesures, soit pour les dimensions, pour la situation et pour toutes les autres circonstances qui peuvent rendre

notre chapelle parfaitement contretirée sur celle de Lorette."

" Elle est donc bâtie de briques, qu'il a fallu transporter de bien loin. Elle a 40 pieds de long et 20 de large et est percée de 3 portes."

" Cette mission de Lorette, dit le Père Martin, ne fut pas la dernière station des Hurons chrétiens. Par une impérieuse nécessité qu'ils étaient habitués à subir dans leur pays, il leur fallait, après quelques années de séjour dans un lieu, changer de place et se rapprocher de la forêt pour deux raisons. La première, c'est que, comme ils n'amendaient jamais leurs terres, le sol qui leur fournissait le blé d'inde, leur principale et souvent leur unique nourriture, s'épuisait bientôt et ne pouvait plus répondre à leurs besoins. La seconde, c'est que, comme ils consumaient dans leurs cabanes une grande quantité de bois de chauffage, et qu'ils n'avaient pas encore d'autre moyen de transport que leurs bras, il fallait des corvées fréquentes et pénibles lorsque la forêt était éloignée. Ils trouvaient plus simple de transporter leurs cabanes."

" Six années après la mort du Père Chaumonot, en 1699, les Hurons quittè-

rent ce poste de Lorette et allèrent fonder un nouveau village, à une lieue plus loin. En souvenir d'un titre qui leur était cher, ils nommèrent celui-ci la *Jeune-Lorette.* L'autre, qui est devenu une paroisse canadienne, a conservé jusqu'à nos jours le nom d'*Ancienne Lorette,* seul souvenir de sa première destination."

" La chapelle élevée à la Jeune-Lorette ne portait plus le caractère historique et si vénérable qu'avait l'ancienne. Cependant pour perpétuer ce souvenir, on suspendit au-dessus de l'autel, près de la voûte, une représentation en relief de la *Santa Casa* qu'on y voit encore aujourd'hui."

" C'est dans ce poste que de nos jours le touriste peut trouver les débris de cette nation justement célèbre en Canada, mais qui perd peu à peu les traces de son origine. Depuis longtemps elle n'émigre plus, son contact avec la civilisation et l'influence de l'élément français qui l'entoure et l'enrichît, l'ont affranchie de cette dure nécessité."

" La chapelle de la Jeune-Lorette a déjà été reconstruite plusieurs fois. Celle que l'on y voit aujourd'hui date de 1830."

Les Hurons se sont donc fixés d'une manière permanente, en 1699, à la Jeune-

Lorette où ils sont encore aujourd'hui, en nombre plus petit, il est vrai, et bien changés sous le rapport des mœurs, des usages, de la langue et même, on peut le dire, de la nationalité car il n'y a plus parmi eux des Hurons pur sang. Mais cependant ils conservent avec un soin religieux les traditions de leur tribu et le souvenir bénit des Jésuites qui ont converti et instruit leurs ancêtres. On aime à entendre dans leur pieuse chapelle le chant des offices en langue huronne, on aime à les voir dans leurs jours de réjouissance donner le spectacle de la manière dont leurs ancêtres s'amusaient et festoyaient, surtout à la fête de saint Louis, patron du Grand Onontio de leurs aïeux ; on aime aussi à voir figurer dans la procession de notre fête nationale à Québec, ces descendants de la seule tribu des aborigènes qui fut constamment fidèle à l'alliance contractée avec le fondateur de la colonie.

Les Hurons ont toujours été desservis à la Jeune-Lorette par les Pères Jésuites jusqu'à l'arrivée de M. Paquet comme curé de la nouvelle paroisse de Saint-Ambroise, en octobre 1795. Le dernier Père Jésuite résidant au village des Hurons de la

Jeune-Lorette, fut le Père Girault de Villeneuve.

La population du village des Hurons n'a jamais augmenté et, suivant une tradition, elle ne doit pas augmenter, parce qu'une sainte femme Huronne avait autrefois demandé cela en grâce au bon Dieu, de peur que sa tribu, devenant nombreuse et puissante, ne fût un jour un danger pour les Français qui s'établissaient autour d'elle.

Le départ et la mort du premier curé en titre de Charlesbourg, M. Doucet, concourant avec la fin du 17ème siècle, nous mettons ici fin à l'époque de l'histoire de cette paroisse que nous avons appelée, " Les temps primitifs."

II

Le Moyen-Age

De 1700 à 1760

Ou jusqu'à la fin de la domination française.

Nous avons donné à l'époque de l'histoire de cette paroisse écoulée jusqu'ici et renfermant ses pénibles commencements le nom de *Temps primitifs*, et cela par comparaison de ces temps de luttes héroïques et de sacrifices généreux avec les premiers siècles de l'Eglise où elle eut à soutenir des combats plus étonnants encore. Nous croyons devoir donner à présent le nom de *Moyen-Age* à l'époque de l'histoire de cette paroisse où nous entrons et qui devra s'étendre depuis 1700 à 1760, fin de la domination française, et cela encore par comparaison avec l'époque du même nom de l'histoire de l'Eglise. Il nous semble, en effet, que plusieurs termes de comparaison (si toutefois il est permis de comparer les petites choses aux grandes, *parva si magnis componere licet*) existent entre ces temps de l'histoire de la religion et ceux que nous

allons parcourir. Ces termes de comparaison sont bien plus frappants surtout si nous considérons l'histoire de notre pays en général.

Avec les premiers siècles, ou les temps primitifs de l'Eglise, finirent les grands combats qu'elle eut à soutenir contre les portes de l'enfer et dans lesquels plusieurs millions de chrétiens remportèrent la palme du martyre. Avec le dix-septième siècle aussi finirent les grandes luttes des fondateurs de la colonie contre les nations barbares qui la peuplaient d'abord et dans lesquelles aussi le pays eut ses héros, et la religion ses martys. Les premiers chrétiens se cachaient pour prier, dans les catacombes, et nos pères soumis à des privations de tout genre, s'agenouillaient sur le pavé grossier d'une humble chapelle que recouvrait le chaume.

Au Moyen-Age l'Eglise, après avoir converti les peuples barbares qui avaient envahi l'Europe, les avaient confiés à ses évêques qui, avec ces éléments divers, formèrent ces héros de la chevalerie qui firent donner au Moyen-Age le nom de siècles de foi. En Canada, les missionnaires, après avoir converti à la foi les peuplades sauvages qui habitaient le

pays, s'unirent au clergé séculier pour former, sous la direction du premier pasteur, ces missions qui devinrent peu à peu, dans l'époque que nous allons parcourir, des paroisses régulières et bien organisées, comme celle dont nous nous occupons.

Au Moyen-Age, au cri de " Dieu le veut " toutes les populations, les chevaliers en tête, se levaient et, dans un noble élan, s'élançaient contre les ennemis de la Croix qu'ils portaient à l'épaule et dont ils se déclaraient les défenseurs. En Canada, pour défendre les autels et les foyers (*pro aris et focis*), que nos pères croyaient en danger, il y eut toujours autant de soldats que d'hommes en état de porter les armes. Pour empêcher le pays de tomber au pouvoir d'une nation qu'ils regardaient comme ennemie de leur religion ils se soumirent aux plus pénibles sacrifices, à l'approche et surtout au moment de la tempête de 1759. Le pays, qui avait eu ses chevaliers " sans peur et sans reproche " dans les personnes de Dolard et de ses compagnons, eut alors ses héros dans les nombreux défenseurs de la patrie en danger dirigés par Montcalm et Lévis, derniers champions de la valeur française en Canada.

Dans le Moyen-Age, par esprit de foi et pour la gloire de Dieu, on a construit ces magnifiques églises gothiques qu'on ne se lasse point d'admirer aujourd'hui. En Canada, avec autant de mérite peut-être, on a remplacé, pendant l'époque que nous allons parcourir, la plus grande partie des petites chapelles des temps primitifs par des églises en pierre, assez spacieuses, peu ornées il est vrai à l'extérieur mais riches et brillantes d'or à l'intérieur ; ce qui fit dire à Mgr. de Forbin Janson, évêque de Nancy, lorsqu'il laissa le pays : " Adieu, Canada, au chœur d'or et au clocher d'argent," faisant allusion à l'or prodigué dans les chœurs de nos vieilles églises et au brillant éclat de leurs clochers couverts en fer-blanc.

Mais reprenons le cours du récit des principaux évènements de la paroisse.

Après le départ de M. Doucet, la paroisse fut desservie, pendant le mois de décembre de cette année 1700 seulement, par

LE PÈRE JUCONDE DRUÉ, RÉCOLLET

7ème Desservant.

Bien que ce Père Récollet n'ait été chargé de la paroisse que pendant un

mois environ, on doit le compter au nombre des desservants Ce Père, après avoir fait des missions dans plusieurs paroisses, entre autres à Saint-Antoine de Tilly et à Chambly, est mort en juillet 1726.

Depuis le 1er janvier 1701 jusqu'au mois de novembre de la même année, la paroisse fut desservie par un autre Père Récollet.

LE PÈRE JOSEPH BENJAMIN DELORME, RÉCOLLET

8ème Desservant.

Le Père Récollet Joseph-Benjamin Delorme était du diocèse de Paris, mais il fut ordonné à Québec le 21 septembre 1699 par Mgr de Saint-Vallier. Il est mort le 8 février 1722.

Pendant qu'il desservait la paroisse M. Glandelet, alors Vicaire-Général, vint à Charlesbourg, le 3 janvier 1701, présider l'élection du marguillier Maurice Déry, et il ordonna en partant au Père Delorme de présider l'assemblée pour recevoir les comptes du marguillier Simon Savard; ce qui se fit le jour des Rois au soir. Voilà tout ce que l'on sait des règnes

courts et pacifiques de ces deux Pères Récollets après lesquels la desserte de la paroisse fut confiée à

MONSIEUR PIERRE LE BOULLENGER

2ème Curé et 9ème Desservant.

C'est ainsi qu'il signait. L'abbé Tanguay dit de lui : "Pierre-René LeBoulanger Sieur de Saint-Pierre, né au Cap de la Madeleine, en 1679, fils de Pierre Le Boulanger et de Marie Renée Godfroid de Tonnancour, fut ordonné à Québec le 6 novembre 1701 et chargé immédiatement de la cure de Charlesbourg qu'il desservit jusqu'à sa mort, arrivée le 24 juin 1747. Il était âgé de 68 ans. Ses restes sont déposés dans l'église de Charlesbourg."—Son premier acte dans les régistres est du 18 novembre 1701; il a donc desservi la paroisse pendant quarante cinq ans et demi. C'est le plus long règne des curés de Charlesbourg et il sera difficilement surpassé par ses successeurs sous ce rapport.

Dans les premières années de sa desserte M. LeBoullenger demeurait souvent au Séminaire dont il était prêtre et allait

de là faire des missions en différentes places du diocèse, et on voit par les régistres qu'il était alors temporairement remplacé à Charlesbourg par d'autres prêtres. Mais cet état de choses ne dura que jusqu'au 8 novembre 1716 où il fut nommé à la cure de Charlesbourg et dont il prit solennellement possession le 15 du même mois, comme en fait foi l'acte suivant que nous reproduisons comme curieux souvenir de cette époque.

" L'an mil sept cent seize le dimanche quinze novembre, à trois heures et demie de relevée, à l'issue des vêpres, en vertu de la lettre de collation et provision de la cure de St-Charles du lieu dit vulgairement Charlesbourg situé dans la banlieue de Québec, données par Mgr. l'Illustre Jean-Baptiste de la Croix de St. Vallier, évêque de Québec, en date du huitième novembre et la présente année signé *Johannes episcopus quebecensis* scellées du sceau de ses armes—*de mandato D.D. Episc. queb. Armand* en faveur de Mre Pierre Le Boulanger prestre du diocèse de Québec—j'ai prestre, curé et official de Québec et soussigné de ce requis en présence des témoins cy-après nommés et des paroissiens de Charlesbourg assemblés,

mis le d^{t} M^{tre} Pierre Le Boullenger présent en personne en la possession icelle et actuelle de la d^{e} cure de St-Charles du d^{t} Charlesbourg, de ses fruits, revenus, appartenances et dépendances quelconques et ce par la libre entrée de l'église où s'étant mis à genoux, fait sa prière devant le très Saint-Sacrement, touché et baisé le maître-autel, visité le Saint-Sacrement, s'étant assis en la place qu'occupe ordinairement le curé, étant monté en la chaire où l'on annonce l'Evangile, ayant touché le livre des S. Evangiles et les Fonts-Baptismaux, sonné les cloches et par autres cérémonies en tel cas requises et accoutumées, à laquelle prise de possession personne ne s'est opposé et à l'instant nous avons fait lecture des présentes à haute et intelligible voix en idiôme français afin que personne n'en ignore, dont et dequoy le d^{t} Sieur Le Boullenger nous a requis acte, ce que nous lui avons accordé. Ce fut fait et passé en la d^{te} église de Charlesbourg les jour et an que dessus en présence de Mrs Guillimin, Pinault, Perthuis, Cheron cons^{les} au Cons^{l} Supérieur de québec, tous marchands demeurant à québec, M. Boullard théologal de québec et Jean Pepin parois-

sien de Charlesbourg témoin au requis, appelés et soussignés avec nous et des paroissiens du d^t Charlesbourg ainsy signé."

Le Boullenger, Guillimin, Pinau, Cheron, Boullard, Armand, Perthuis, Jean Pepin et Thibault avec paraphe.

C'est M. LeBoullenger qui a fait terminer l'extérieur et l'intérieur de l'église que venait de bâtir M. Doucet, la deuxième de la paroisse en ne tenant pas compte de la chapelle de Bourg-Royal.

Cette église, dans laquelle un bon nombre de paroissiens encore vivants ont entendu la messe et ont assisté aux autres offices religieux avant le 29 juin 1830, et dans laquelle un plus grand nombre ont été baptisés, est demeurée comme un de nos meilleurs souvenirs d'enfance ; car nous aussi nous y avons été baptisé et y avons suivi nos bons parents aux offices du dimanche. L'intérieur comme l'extérieur de cette vieille église, ainsi que la manière dont s'y faisaient les cérémonies, tout est resté gravé dans notre mémoire, comme tout ce qui se rattache aux premières années de la vie, et cela bien mieux que tout ce que nous avons vu dans les splendides cathé-

drales de l'Europe, et même dans l'incomparable basilique de Saint-Pierre de Rome que nous avons visitées. Nous pourrions indiquer la place du confessionnal de la petite sacristie ; la place du préfet de la congrégation (du *prophète*, comme quelques-uns disaient autrefois) dans la chapelle adossée à la sacristie et par le côté sud de laquelle était la porte d'entrée ; la place du curé à vêpres devant le lutrin au milieu des chantres placés, sans surplis, dans l'enclos du devant de la nef qu'on appelait le chœur des chantres.

Cette église, dont les murs, à l'intérieur comme à l'extérieur, étaient entièrement crépis selon l'usage presque général d'alors, avait 80 pieds de longueur sur 30 de largeur intérieurement ; elle était en croix latine, c'est-à-dire, qu'elle avait deux chapelles latérales et se terminait en rond point. Elle était placée au nord du chemin qui conduit à Bourg-Royal, dans le cimetière actuel dont une partie du mur sud qui longe le chemin est un reste du long pan de cette église. Le portail n'avait pas d'autre décoration que la grande porte, sans ornement, et un petit chassis rond appelé œil-de-bouc. Il y avait une petite porte au sud, près du

portail. L'église, la congrégation et même le clocher, dont la croix portait le coq gaulois, étaient couverts en bardeaux. Ce clocher avait deux lanternes et était, comme la plupart des clochers d'alors, qu'on appelait clochers Normands, de la forme de celui de l'ancienne église de Sainte-Anne de Beaupré qu'on voit aujourd'hui sur la chapelle commémorative. A l'intérieur les murs blanchis à la chaux dans la nef, voûte peinte et sans autres ornements que des nœuds. Un petit navire et quatre lustres de bois étaient suspendus aussi près que possible de cette voûte ; un jubé, 4 rangées de banc dans la nef..... Petit sanctuaire mais richement boisé en noyer, sculpté et *peinturé*. Trois autels dont le grand, ou maître-autel, était orné de miroirs de forme pyramidale. Chaque côté de cet autel deux colonnes cannelées avec guirlandes de fleurs sculptées et soutenant un riche entablement avec têtes d'anges, pots de fleurs..... Au-dessus du tabernacle était le tableau de Saint Charles et au-dessus des portes conduisant à la sacristie, les deux statues de saint Pierre et de saint Paul. Une chaire et un banc d'œuvre riches aussi en architecture.

Le clocher fut levé en 1702 et fut fait par Jacques Bedard. La voûte fut faite en 1710 et aussi en même temps un retable commun qui fut remplacé, en 1741 et 1742, par le retable dont on vient de parler. Ce fut alors aussi qu'on fit le tabernacle du maître-autel (1) qu'on a vu longtemps dans l'église actuelle et le cadre du tableau de saint Charles qu'on a eu le bon esprit de conserver. Ces travaux furent faits par l'architecte Charles Vézina.

Les deux statues de Saint Pierre et de Saint Paul, qui sont au-dessus des portes de la sacristie dans le chœur de l'église actuelle, furent faites dans ce même temps par le sculpteur Vasseur. Ces deux statues ne seraient peut-être pas trouvées parfaites par des connaisseurs en sculpture, mais cependant elles sont certainement mieux faites que bien d'autres statues plus modernes et elles sont loin d'être un hors d'œuvre dans l'église actuelle où on aime à voir ces souvenirs du temps de nos pères. Il ne faut pas

(1) On avait envoyé en 1741 200 livres en France pour de l'or pour dorer le tabernacle et, en 1741 et 1742 on paya 277 livres et 15 sols aux Ursulines pour la même fin.

oublier que ces statues ont aujourd'hui près de 150 ans d'existence.

Cette nouvelle église de Charlesbourg que l'on admirait dans les premiers temps, par comparaison avec la première chapelle, fut souvent choisie comme lieu de sépulture par plusieurs bourgeois de Québec et même par le gouverneur Philippe de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, qui y fit enterrer, le 28 novembre 1705, un petit enfant du nom de Philippe Armand, âgé d'environ 9 mois, dans la chapelle de l'Enfant Jésus. Le célèbre médecin Sarrazin, ainsi que Monsieur Dumontier, Secrétaire du Gouverneur, étaient présents à cette sépulture et ont signé l'acte comme témoins. M. Le Boullenger était en rapport d'amitié avec les premières familles du pays auxquelles sa propre famille était alliée, et c'est peut-être ces rapports d'amitié et de parenté en hauts lieux qui engagèrent plusieurs des premiers citoyens de Québec, et d'ailleurs, à faire enterrer leurs parents à Charlesbourg et à faire visite à son curé d'alors.

Nous avons vu par le mémoire de Mgr de Laval, qu'en 1683, la paroisse de Charlesbourg était alors composée de sept

villages seulement, savoir : Saint-Jérôme de la Petite Auvergne, Saint-Claude, le Bourg-Royal, Saint-Joseph, Saint-Bernard et le petit Saint-Antoine autrement St. Romain ; mais peu à peu les habitions se formaient en s'éloignant vers le village des Hurons de Lorette qui étaient venus s'y fixer en 1699, comme on le sait.

Le règlement fait le 20 septembre 1721 par le gouverneur Vaudreuil, l'intendant Bégon et Mgr de Saint-Vallier, et confirmé par un arrêt du roi du 3 mars 1722. (Edits et Ord., 1 vol., p. 446), donne une bien plus grande étendue à la paroisse qui se trouvait à renfermer alors toute la paroisse de Saint-Ambroise. Voici ce que porte ce règlement relativement à Charlesbourg : " L'étendue de la paroisse de Saint-Charles Boromée, située au dit lieu de Charlesbourg, en la dite seigneurie de Notre-Dame des Anges, sera de trois lieues et dix-huit arpents de front ou environ, à prendre du côté d'en bas, au bout de la profondeur des habitations qui sont le long de la rivière Saint-Charles et de la paroisse de Québec, depuis le grand chemin du Bourg-Royal à la grève, en remontant le long du bout des profondeurs des habitants établis sur le bord

de la rivière de Saint-Charles, qui sont de la dite paroisse de Québec, et le long des profondeurs des habitants qui sont de la paroisse de la Vieille Lorette, jusqu'au fief de Gaudarville, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes, lesquelles étendues et profondeurs comprennent les villages suivants, savoir : le Petit Village, le Gros Pin, Saint-Jérôme dit L'Auvergne, Bourg-Royal, Bourg-la-Reine, Charlesbourg, Saint-Claude, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Bonaventure, Saint-Bernard, Saint-Romain, Saint-Gabriel, Saint-Jacques, Pincourt, le Petit Saint-Antoine et le Grand Saint-Antoine."

Le 23 janvier 1727, il y eut un nouveau règlement par lequel il fut décidé " que Pierre Regnaut le jeune, François Savard, Joseph Regnaut et Jacques Savard, habitants du lieu dit l'Ormière, ou route Sainte-Barbe, dépendant, suivant le règlement, de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, seront à l'avenir de la paroisse de Saint-Charles Borromée de Charlesbourg ; et finalement que de six habitants établis au Petit Village dépendant de la paroisse de Charlesbourg, aux termes du dit règlement, trois, savoir : le Sieur Maillou, Jacques Parent et la veuve de

Delâge dit Lavigueur, dépendront à l'avenir de la paroisse de Beauport ; et que les trois autres, savoir : la veuve Vandandaigne, François Paquet et François Trefflé dit Rotot, resteront de la dite paroisse de Charlesbourg." Voilà l'étendue et la circonscription de la paroisse au 23 janvier 1727, et tout resta ainsi jusqu'à l'érection et la séparation de Saint-Ambroise. Plus tard, vers 1835, le village de Saint-Romain fut séparé de Charlesbourg et annexé à Saint-Ambroise, et depuis cette dernière époque la paroisse est demeurée ce qu'elle est aujourd'hui quant à son étendue.

C'est dans la paroisse de Charlesbourg qu'a été établi la première école connue dans les paroisses de la campagne et c'est à M. Le Boullenger que revient le mérite d'avoir pu établir cette première école. Le document suivant que nous devons à l'auteur du Canada sous l'Union, M. T. P. Bedard, et que nous citons en entier pour faire connaître comment on procédait alors, sera lu probablement avec intérêt.

(1) " Permission donnée p^r tenir école en la p^sse de Charlesbourg."

(1) Extrait des régistres contenant les ordonnances des Intendants, vol. 12-B. Folio 17.

CLAUDE THOMAS DUPUY.

" Veu la permission cy-dessus du Sieur de Lotbinière Archidiacre de ce dioceze et le certificat du Sr Boulanger curé de la Paroisse de Charlesbourg Nous en conséquence avons permis et permettons au nommé Raymond Bertrand Junceria natif de Danmazant, etc., d'enseigner en qualité de M^re^ D'Ecole dans l'étendue de la D^t^ Paroisse de Charlesbourg seulement. Enjoignons au D^t^ Raymond Bertrand de rendre compte de sa conduite au d^t^ S^r^ curé de la d^t^ Paroisse et de ne tenir chez luy qu'une école de garçons seulement conformement à notre ordonnance du 4 juin dernier et la permission à luy accordée par le d^t^ Sr de Lotbinière en foy de quoy nous avons signé ces présentes, icelles fait contresigner par l'un de nos secrétaires et apposé le cachet de nos armes fait et donné en notre hotel le seize x^bre^ mil sept cent vingt sept "

DUPUY

A la suite de ce document M. T. P. Bedard, du Département des Terres, fait la déclaration suivante : " Je déclare que

c'est la première mention que j'ai vue d'une école particulière établie dans une paroisse, dans toutes les archives que j'ai examinées D'après la teneur du document ci-dessus il appert que, pour tenir une école particulière, les laïques devaient s'assurer de la permission de l'autorité religieuse et civile."

T. P. BEDARD.

Québec, 27 juin 1887.

M. Eustache Chartier de Lotbinière, étant en visite à Charlesbourg, comme Archidiacre, le 7 juin 1726, ordonna de clore le cimetière, d'y mettre une porte quinze jours après la Saint-Jean " faute de quoy faire et le dit temps passé, avons déclaré le dit cimetière interdit," dit l'acte qu'il dressa, et fit défense au Sieur Grenet alors *prêtre faisant les fonctions curiales* d'y enterrer. Il fallut bien se soumettre.

Il peut paraître surprenant de voir M. Grenet mentionné ici comme faisant les fonctions de curé ; mais il faut savoir que M. Le Boullenger a été souvent absent de la paroisse, ou comme malade ou comme

missionnaire et que, outre M. Grenet qui l'a remplacé pendant plusieurs mois et que nous compterons comme un des desservants de la paroisse, et M. Morisseaux qu'il a eu pour vicaire et qui lui a succédé, 36 prêtres, religieux ou séculiers, ont fait des actes à Charlesbourg pendant son règne qui, il est vrai, a été un long règne.

Pour suivre l'ordre des dates et aussi pour contribuer à jeter quelque jour sur les usages et les lois criminelles du temps, nous croyons devoir mentionner un fait arrivé le 10 mai 1726. Un habitant de Charlesbourg, du nom de Duplessis, eut la singulière idée de tirer un coup de fusil dans les vitres de la maison de Jacques Parent dit Desbuttes, à Québec. Mal lui en prit car, sur la plainte de Parent, il fut condamné par l'Intendant Dupuy à 50 livres d'amende et son fusil fut confisqué au profit du roi. C'est à peu près le seul mauvais *coup* dont parle l'histoire criminelle de la paroisse sous la domination française.

Le 27 mai 1733, M. de Miniac, étant en visite comme Archidiacre, remarqua que plusieurs bancs dans l'église n'étaient pas clos, c'est-à-dire, n'avaient pas de

portes, qu'ils n'étaient pas de même forme, ni d'égale grandeur et il ordonna qu'à l'avenir ceux qui seront adjugés soient de la même forme que les autres auxquels ils seront attachés pour être plus solides. Comme dans l'ancienne chapelle, on voit que chacun alors faisait lui-même ou faisait faire son banc séparément.

Dans cette même visite M. de Miniac ordonna aussi de rétablir le toit de la chapelle de la Congrégation attenante à la sacristie et entièrement pourri et de renouveler le bardeau. C'est la première fois dans les documents de la fabrique qu'il est question de la Congrégation de la Sainte Vierge dont l'époque de la fondation est inconnue. Il est probable que cette belle confrérie, qui se maintient encore aujourd'hui et pour laquelle on est à construire (1887) une magnifique chapelle, date des premières années de la paroisse et à dû être établie par les Jésuites qui, autant que possible, érigeaient cette pieuse association dans les missions qu'ils fondaient.

Il est de tradition dans la famille descendant de Louis Jacques, premier de ce nom, que leur ancêtre, en sa qualité de *premier* congréganiste, a eu le privilège

exceptionnel d'être enterré dans la chapelle de la Congrégation. On a cru que des ossements trouvés il y a quelques années, en dehors du cimetière actuel et dans le lieu où était une partie de la Congrégation, étaient les ossements de ce premier Louis Jacques qui aurait été en même temps le *premier* congréganiste. Cela est très-probable, car il a été en effet enterré dans la chapelle de la Congrégation comme en fait foi son acte de sépulture signé par M. Le Boullenger et que voici : " Le vingt-deux février mil sept cent trente-cinq a été inhumé dans la chapelle de la Congrégation de cette paroisse Louis Jacques âgé de soixante-dix ans et environ onze mois mort le 20ème du dit mois de mort subite après avoir communié le matin aux quarante heures. Ont été présents à son inhumation François Bedard et tous les congréganistes."

Il est donc certain qu'il a été enterré dans la chapelle de la Congrégation et si, comme il est probable, il est le premier congréganiste, il est probable aussi qu'il a dû être admis comme tel à sa première communion, vers 1675, époque à laquelle les Jésuites desservaient encore la paroisse et où ils ont pu établir la Congrégation.

L'acte de sépulture de Louis Jacques fait connaître aussi qu'à cette époque, c'est-à-dire en 1735, les 40 heures étaient établis à Charlesbourg.

M. de Miniac fit encore une visite le 22 février 1739 et, en sa qualité d'Archidiacre, ordonna de poursuivre pour les arrérages dus à la fabrique. " Ayant trouvé, dit-il, dans le coffre une somme assez considérable, l'argent ne pouvant être mieux employé qu'à la décoration de l'autel et qu'à ce qui a rapport au très Saint-Sacrement, nous exhortons le Sieur Le Boullenger, curé, et les marguilliers à faire le marché avec quelque sculpteur habile pour un tabernacle." Suivant cette recommandation on fit faire le tabernacle qui a été transporté de l'ancienne église dans l'église actuelle, lors de sa bénédiction, et qui y est resté jusqu'au temps où il a été remplacé par le tabernacle actuel.

M. de Miniac fit une dernière visite le 12 juin 1840 et approuva les comptes. Il y avait alors 563lbs. 18s. et 6d. au coffre, malgré les dépenses faites depuis l'arrivée de M. Le Boullenger, ce qui lui mérite un bon point pour son administration des finances. Chose remarquable encore c'est

que, depuis le commencement de la paroisse jusqu'à 1750, la recette a toujours excédé la dépense, à l'exception de la seule année 1726, et cela d'une manière plus certaine que les surplus toujours contestés des gouvernements.

Le 3 septembre 1735, il y eut grande cérémonie et grosse fête dans l'église de Charlesbourg où s'était réunie l'élite de la société de Québec, à l'occasion de la bénédiction d'une cloche qui eut lieu ce jour-là. Cette bénédiction fut faite par M. Hazeur, Grand Pénitencier de la Cathédrale. Le parrain fut l'Intendant Michel Bégon, et la marraine Dame Jeanne-Elizabeth de Beauharnais, son épouse, qui donna à la cloche son nom de Jeanne-Elisabeth. Outre le chanoine Maufils et M. Fornel, curé de l'Ancienne-Lorette, plusieurs notables personnages de Québec assistèrent à cette cérémonie, entre autres : Tilly, Foucault, Chausse-Gros de Léry, Guillimin.....

Cette cloche était la troisième cloche achetée pour la paroisse. La 1ère, comme on le sait, fut la petite cloche achetée par les Jésuites, le 16 avril 1675. La 2ème, fut une cloche achetée, en 1713, et payée 1062 livres et 12 sols. On ne sait pas ce qu'elle

est devenue : il est probable que, s'étant fêlée et ne voulant plus donner qu'un son désagréable, on la renvoya à la fonderie pour faire place à la cloche dont Bégon fut parrain. Mais cette dernière, s'étant aussi fêlée, fut obligée de céder la place d'honneur qu'elle occupait dans la première lanterne du vieux clocher pour monter à la seconde lanterne où elle eut ordre de ne faire entendre sa voix fêlée que bien rarement, afin de ne pas nuire à l'harmonie des sons aimés de la 4ème cloche achetée, en 1802, pour la paroisse par M. Derome. Cette dernière est la cloche placée dans le clocher du nord de l'église actuelle et dont la voix s'est fait entendre à la naissance de presque tous les paroissiens actuels de Charlesbourg. Voici la note que M. Derome a laissé relativement à cette cloche : " L'an 1802, la cloche de Charlesbourg fondue dans la même année est venue de Londres, et a été bénite par Mgr de Canath, Coadjuteur de Québec (Mgr Denaut) à Charlesbourg le vingt-neuf juillet. Jacques Jobin, capitaine, et Marie-Marguerite Paradis, épouse de Joseph Beaumont, habitants de la paroisse, ont été parrain et marraine. La cloche *paise* 605 livres."

Tous les paroissiens savent que la cloche du clocher du sud, qui est la 5ème achetée pour la paroisse, n'a été achetée que lorsque M. Payment était curé.

Quant à la cloche dont Bégon fut parrain, elle est aujourd'hui reléguée au grenier de la sacristie où on devra la conserver avec soin comme une vieille relique du temps des Français. On lit sur cette cloche le certificat du lieu et de la date de sa naissance ainsi écrit : " M. Lemoyne m'a fait à Saumur l'an 1734."

Le 26 juillet 1744, Mgr de Pontbriand étant en visite pastorale ordonna :

1° De marquer plus en détail les recettes des comptes, surtout à l'égard des constituts, parce que cela peut servir de titre ;

2° De spécifier dans la dépense pour qui les messes de fondation sont dites ;

3° D'avoir deux clefs pour le coffre-fort ;

4° De lui présenter une requête pour expliquer les raisons qu'on peut avoir pour réduire la fondation de Charles Jobin ;

5° D'acheter une pierre d'autel pour la chapelle de Saintc-Famille (ou de l'Enfant Jésus) ;

6° De faire couper les arbres près du presbytère.

Cette dernière ordonnance fait voir qu'à cette époque, 1744, la forêt vierge existait encore en partie auprès de l'église dans le Trait-Carré.

Il ordonna de plus : " Le banc des chantres sera diminué de deux pieds environ, rapproché auprès des bancs, la largeur ne sera pas plus grande que la largeur de l'allée du milieu pour faciliter le passage de la communion, et, comme il nous a paru trop haut, ce qui peut empêcher les habitants de voir clairement à l'autel, avons ordonné qu'il sera diminué d'environ deux pieds et demi."

Puisque nous en sommes à parler des ordonnances de Mgr de Pontbriand, nous dirons de suite ici que, plus tard, le 14 juillet 1755, pendant que M. Morisseaux était curé, il ordonna d'indiquer dans les actes de mariage " la demeure au moins des quatre témoins principaux. Et même dans les actes de sépulture, de baptême, lorsqu'on ne fera que suppléer les cérémonies du baptême, il faut marquer le jour de la naissance et de l'ondoyement, et dans les actes de baptême, si le père est présent ou absent, et même de tâcher d'avoir d'autres témoins que les parrains et marraines."

M. Le Boullenger vieillissant et n'ayant que peu de santé demanda et obtint facilement l'assistance d'un vicaire. Ce premier vicaire de la paroisse fut M. J.-Pte. Laurent Morisseaux, qui avait été ordonné prêtre, le 22 septembre 1742, et qui fut envoyé aussitôt après son ordination à Charlesbourg pour assister, comme vicaire, M. Le Boullenger avec lequel il resta jusqu'à la mort de ce dernier et qu'il remplaça ensuite comme curé.

Aussitôt après son arrivée dans la paroisse, M. Morisseaux commença à agir plutôt comme assistant curé que comme vicaire. Il mit à la suite des comptes rendus, le 17 janvier précédent, une note, qu'il écrit et signe lui-même, certifiant que les ordonnances de Mgr de Pontbriand, du 26 juillet, avaient été exécutées.

La requête des paroissiens, relativement à la fondation des messes de Charles Jobin, père, que Mgr de Pontbriand avait exigée, avait été faite et écoutée favorablement, car cette fondation fut réduite d'un quart, c'est-à-dire, de 12 messes à 9 messes par année. Il y avait alors (1746), les fondations suivantes : 1° Douze messes de *requiem* pour le repos de l'âme de Charles Jobin, père, bienfaiteur de l'église ;

2° Neuf messes de *requiem* pour le repos de l'âme de Charles Jobin, fils, bienfaiteur de l'église ; 3° Douze messes de *requiem* pour le repos de l'âme de Claude Dubreuil, à dire une tous les mois ; 4° Une messe basse à dire dans l'octave saint Charles pour la conversion des sauvages. Ces messes de fondation se disent encore aujourd'hui.

M Le Boullenger, étant toujours de plus en plus malade, laissa son vicaire, M. Morisseaux présider l'élection du marguillier et recevoir les comptes de 1746. Il put cependant, le 8 janvier de l'année suivante 1747, assister à l'élection du nouveau marguillier et recevoir les comptes conjointement avec M. Morisseaux.

M. Le Boullenger mourut, le 24 juin de cette même année 1747, à l'âge de 68 ans et 7 mois, et fut inhumé le lendemain dans le sanctuaire de l'église par M. Michel Poulin de Courval, chanoine de la cathédrale de Québec, " en présence de Pierre Poulin, bourgeois de Québec, de Sieur Daillebout de Cerry, de Nicolas Godfroid de Normanville, ecclésiastique, et de Messire Jean-Baptiste-Laurent Maurisseaux, (vicaire du dit défunt) dit son acte de sépulture.

En même temps, et par le même M. de Courval, fut inhumé M. Alexis Leclerc, mort aussi la veille dans la paroisse, à l'âge d'environ 40 ans. Il était, dit l'acte de sa sépulture, " Missionnaire de la paroisse de Saint-Joseph, Seigneurie de Fleury," c'est-à-dire Deschambault. M. Leclerc était né à Québec, mais il est bien probable qu'il était parent de la famille Leclerc, du Petit Village de Charlesbourg, et qu'il était venu mourir au milieu de ses parents.

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS GRENET

10ème Desservant.

Pendant une des longues absences de M. Le Boullenger, depuis le commencement de mai jusqu'au mois de novembre de l'année 1726, M. Jean-Baptiste-François Grenet, qui venait d'être ordonné prêtre, le 14 avril précédent, fut chargé de desservir la paroisse, de sorte qu'on peut, comme nous l'avons déjà remarqué, le compter au nombre des prêtres qui ont desservi Charlesbourg. A son départ de Charlesbourg il fut nommé curé de Ber-

thier, et en 1729, premier desservant de Saint-François du Sud ; puis, en 1746, curé de Saint-Thomas de Montmagny, où il mourut, le 30 octobre 1750.

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE-LAURENT MORISSEAUX

11ème Desservant et 3ème Curé.

M. Morisseaux était le fils de " J.-B^te^ Morisseaux interprète du roi en langue Iroquoise." M. Morisseaux n'a presque jamais pris le titre de curé ; il s'est toujours donné, dans les actes qu'il a faits, comme *missionnaire* de Charlesbourg et il ne s'est intitulé curé que trois ou quatre fois seulement, en 1760. Cela peut paraître assez singulier, mais nous sommes porté à croire que M. Morisseaux n'ayant pas été nommé curé inamovible comme ses deux prédécesseurs, MM. Doucet et Le Boullenger, et avec les solennités en usage pour ces nominations, n'a pas voulu prendre un titre qu'on ne voulait plus donner, car on a cessé vers ce temps-là de faire des nominations de curés inamovibles et peu à peu la nomination des curés a été faite révocable *ad nutum*

(c'est-à-dire, à volonté), à l'exception du curé de Québec, le seul aujourd'hui inamovible dans l'archidiocèse et qui a pris jusqu'ici possession de sa cure avec les formalités voulues pour ces sortes de nominations.

M. Morisseaux a été curé de Charlesbourg pendant 27 ans, et son souvenir s'était conservé avec amour parmi les anciens de la paroisse avec qui nous avons vécu dans notre enfance et qui n'en parlaient jamais qu'avec éloge et reconnaissance. On peut dire que c'est avec lui que commencent les souvenirs traditionnels de la paroisse.

Dans les premières années que M. Morisseaux passa à Charlesbourg comme curé, il y eut, le 19 novembre 1748, une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers présidée par Mgr de Pontbriand, et dans laquelle il fut décidé que l'on fondrait quatre messes à perpétuité dans l'église Cathédrale de Québec, pour la somme de 360 francs et pour diverses personnes et diverses intentions Cette décision fut approuvée par Mgr de Pontbriand, le 22 décembre suivant, et il ordonna en même temps d'inscrire cette fondation " dans le tableau des fondations

de l'église de Québec qui doit être placé dans la sacristie." Cette fondation fut acceptée le même jour par la fabrique de Québec présidée alors par le Père Jésuite Siméon le Bansais. Chose assez singulière et qui peut faire comprendre jusqu'à quel point on avait réussi à implanter l'esprit du gallicanisme en Canada, c'est que, pour cette fondation, il avait fallu tout d'abord obtenir l'autorisation du Gouverneur le Marquis de la Galissonnière et de l'Intendant Hocquart qui donnèrent cette autorisation, les 18 et 21 de mai précédent.

En 1749, M. Morisseaux fit faire quatre gros lustres en bois pour la messe de minuit. Ces lustres, qui n'avaient coûté que 98 livres, passaient l'année suspendues près de la voûte d'où on ne les descendaient qu'à Noël. L'usage des lustres en cristal n'était pas encore connu (1).

M. Morisseaux avait une faible santé, et de 1750 à 1760 il eut successivement trois vicaires et, outre ces trois vicaires,

(1) Dans cette même année 1749 on chanta deux messes pour obtenir la délivrance de deux fléaux : la première, " pour inviter le ciel à purger les insectes qui offensaient le bled," (*sic*) et la seconde, " chantée pendant les maladies répandues dans cette paroisse."

il fut souvent obligé d'avoir recours au ministère de prêtres étrangers dont plusieurs ont fait des actes dans les régistres.

Le premier vicaire qu'il eut fut M. Louis-Marie Brassard, fondateur du collège de Nicolet, ordonné le 20 septembre 1749, et qui fut vicaire à Charlesbourg depuis le commencement de mars 1750 jusqu'au mois d'août de la même année. Il fut alors nommé curé de Nicolet où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 27 décembre 1800, à l'âge de 74 ans.

Le second vicaire de M. Morisseaux fut M. François Borel qui lui succéda plus tard comme curé. Il était né à Avranches, en Normandie, le 12 juin 1727, dit l'abbé Tanguay, fils de Simon Borel et de Marie Jonix, et était venu en Canada n'étant pas encore prêtre Il fut ordonné, le 20 septembre 1755, et fut aussitôt envoyé, comme vicaire, à Charlesbourg où il resta jusqu'à la fin de novembre 1756. Il fut alors nommé curé de Sainte-Foye, car au 3 janvier suivant 1757, dans l'acte d'un baptême qu'il fait à Charlesbourg il prend le titre de " Missionnaire de Ste-Foye."

Le troisième vicaire fut M. Michel-Marie Marcou, né à Beauport, le 15 novembre 1734, et ordonné le 30 novembre

1757. Comme les deux vicaires précédents il fut aussitôt envoyé à Charlesbourg pour remplacer M. Borel (1).

Dans ces temps anciens la chasse était la récréation de mode et d'usage, car le gibier de toute espèce, gros et petit, abondant presque partout, invitait les disciples de Saint-Hubert à se livrer à ce plaisir Les prêtres souvent aussi aimaient à prendre cette récréation pendant laquelle M. Morisseaux faillit un jour perdre la vie. Il était à la chasse avec son vicaire, M. Marcou, lorsque ce dernier ne voyant pas son curé, tira un coup de fusil qui l'atteignit à la figure et lui creva un œil. L'accident n'eut pas de suites plus fâcheuses, mais M. Morisseaux trouva le poivre si piquant qu'il prit la résolution de ne plus s'exposer à en recevoir davantage, et M. Marcou déclara que c'était là son dernier coup de fusil.

Le dernier acte que M. Marcou signa, comme vicaire, est du 14 octobre 1760 et

(2) Le 23 novembre 1754, on enterra Pierre Chauveau, " premier capitaine des compagnies du dit Charlesbourg, " mort le 21.

le 20 du même mois, il fait un acte où il s'intitule " curé de l'Ange-Gardien."

M. Morisseaux eut besoin d'une manière particulière du secours de son vicaire, M. Marcou, pendant l'invasion du Canada et le siège de Québec, en 1759, car la paroisse de Charlesbourg eut sa grande part des épreuves de cette triste époque de notre histoire. Le curé et son vicaire avaient non seulement à préparer les miliciens qui partaient pour le théâtre de la guerre et à consoler les familles; mais ils avaient de plus à placer et à pourvoir aux besoins spirituels et temporels d'un grand nombre d'étrangers de l'Ile d'Orléans et de Québec réfugiés dans la paroisse.

" Dès qu'on eut appris, dit Turcotte dans son histoire de l'Ile d'Orléans, que la flotte anglaise remontait le fleuve, (le gros de cette flotte arriva à l'Ile-aux-Coudres, le 23 juin 1759), les autorités commandèrent aux habitants d'évacuer l'Ile (d'Orléans) immédiatement et de se retirer à Charlesbourg." C'était bien, en effet, la place la plus convenable car toutes les paroisses des deux côtés du fleuve en bas de Québec devaient rester sans défense et exposées aux ravages de

l'ennemi, tandis que Charlesbourg devait être protégé par les troupes campées entre la rivière Saint-Charles près de Québec et le Sault Montmorency. Des ordres avaient été donnés aussi partout en bas de Québec pour obliger les familles à se retirer dans les bois avec leurs effets, leurs provisions et leurs animaux. C'est ce qui se fit dans la plupart des localités, mais à l'Ile d'Orléans, la précipitation et la maladresse avec lesquelles le départ se fit causèrent à des centaines de propriétaires plus de tort que l'ennemi en aurait pu faire. " Chaque paroisse, ajoute Turcotte, dit adieu en pleurant à ses foyers et se retira à Charlesbourg sous la conduite de son vénérable curé. Des vieillards et des malades y furent transportés sur des lits et ne revirent plus le toit paternel..... Les habitants de l'Ile passèrent dans cet endroit trois longs mois dans la plus grande inquiétude et le plus entier dénuement. Dejà ils pouvaient voir les dégâts et les dévastations que causaient les Anglais qui y avaient établi leur camp."

" Pendant le siège de Québec, dit l'Abbé Tanguay, M. Gilles Eudo, curé de Sainte-Famille, se retira à Charlesbourg avec tous ses paroissiens," et on voit, en

effet, par les régistres qu'il fit un baptême, le 23 septembre, et dans l'acte qu'il en dressa il se donne le titre de " Missionnaire de la Sainte-Famille."

Il est bien certain que, pendant cette guerre de la conquête du pays par les Anglais, plusieurs braves habitants de Charlesbourg étaient au nombre des miliciens qui combattirent si vaillamment et donnèrent si généreusement leur sang pour la défense de leur patrie ; mais on ne peut cependant rien constater par les régistres, car aucun de ceux qui furent tués ne fut enterré à Charlesbourg. Il est certain, par exemple, que Pierre Trudelle, bisaïeul de celui qui écrit ces lignes, fut tué au camp du Sault Montmorency, en 1759, et cependant on ne trouve pas son acte de sépulture (1).

Une note de Mgr Briand, en visite épiscopale à Charlesbourg, le 29 juillet 1767, dit : " Les comptes pendant le siège et quelques années auparavant ont été perdus pendant le siège." Les comptes

(1) On conserve précieusement dans la famille la canne de jonc avec laquelle il commandait son bataillon et la décoration en cuivre qu'il portait comme officier et sur laquelle on voit le trou de la balle qui l'a frappé.

et les actes d'élection des marguilliers manquent en effet, depuis 1750 inclusivement jusqu'à 1760 aussi inclusivement. C'est une lacune regrettable et qu'il n'est pas possible de remplir. On aime tant à connaître les plus petits détails des évènements de ces temps malheureux dans lesquels nos ancêtres, dans la paroisse, ont dû jouer un grand rôle à raison de leur proximité du principal théâtre de la guerre.

M. Morisseaux eut la douleur de voir des hauteurs de Charlesbourg les désastres du siège de Québec causés par le bombardement du camp de Lévis et par les incendies qu'il allumait. Comme toutes les familles éplorées de la paroisse, dont les parents étaient sur le champ de bataille, il a pu entendre le bruit et voir la fumée du canon des Plaines d'Abraham où tombèrent glorieusement plusieurs de ses paroissiens.

On voit encore, dit M. J. M. LeMoine dans son " Album du Touriste," près de la résidence de M. Parke, sur le chemin de Charlesbourg, des restes de " l'Ouvrage à Cornes " où les soldats du Béarn et autres se réunirent après la bataille des Plaines d'Abraham, " *à la brunante* pour

en défiler par détachements épars, confus et pleins de panique, par le chemin de Charlesbourg, courant vers les hauteurs de la Jeune-Lorette, puis à travers l'Ancienne-Lorette, et rejoignant, épuisés de fatigue et désorganisés, Bougainville près du Cap Rouge, au point du jour, le 14 septembre 1759."

Dans cet Ouvrage à Cornes il y avait une petite maison où le Gouverneur Vaudreuil et l'Intendant Bigot s'assemblérent, avec d'autres officiers, pour jeter les bases d'une capitulation.

" En 1535, dit à ce propos M. J. M. LeMoine, Jacques-Cartier plaçait en hivernement, à l'embouchure de la rivière Lairet, vis-à-vis de la Pointe-aux-Lièvres, la *Grande* et la *Petite Hermine*, là où M. Jos. Hamel en découvrait les restes en 1843 sur les rives du Saint-Charles ; c'est là le berceau de la domination française. Deux siècles et demi plus tard, le même site pouvait en être considéré le tombeau. On sonnai le glas de la France, près du lieu où naguère avait été érigée la Croix, par laquelle François I prenait possession du pays ; on délibérait de la reddition de la colonie."

Pendant le siège de 1759, M. Morisseaux eut le bonheur de donner l'hospitalité à

Mgr de Pontbriand dont la cathédrale et le palais épiscopal étaient incendiés et qui voulait demeurer libre de communiquer avec le reste de son vaste diocèse. " L'Evêque de Québec, dit l'Abbé Ferland, depuis le mois de juillet avait fixé sa résidence à Charlesbourg ; à la fin de septembre il se retira à Montréal, d'où, le neuf de novembre, il écrivait au ministre pour lui dire son avis sur la conduite de M. de Vaudreuil " Il lui disait, entre autres choses, qu'on avait un tort infini de lui attribuer nos malheurs. Mgr de Pontbriand, cependant descendit de Charlesbourg à Québec, probablement pendant la bataille des Plaines d'Abraham, car, suivant l'Histoire des Ursulines, il était dans cette ville, le 13 septembre, puisqu'il administra ce jour là le Général Montcalm qui mourut le lendemain. Les portes de la ville furent ouvertes le 18.

A sa lettre au ministre Mgr de Pontbriand joignit un mémoire qu'il donne comme étant une description imparfaite de la misère du Canada à la prise du pays par les Anglais, et que nous reproduisons ici en grande partie, afin de nous rappeler ce qu'eurent alors à souffrir les habitants de Charlesbourg qui avaient de plus sous

leurs yeux le triste spectacle de la ville de Québec presqu'entièrement détruite.

" Québec, dit ce mémoire, a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; cent quatre-vingt maisons ont été incendiées par les pots-à-feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes. Les murs, de six pieds d'épaisseur, n'ont pas résisté ; les voûtes, dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets, ont été brûlées, écrasées et pillées, pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée. Dans le Séminaire il ne reste de logeable que la cuisine où se retire le curé de Québec avec son vicaire. Cette communauté a souffert des pertes plus grandes hors de la ville où l'ennemi lui a brûlé quatre fermes et trois moulins considérables qui faisaient presque tout son revenu. L'église de la Basse-Ville est entièrement détruite ; (1) celles des Récollets, des Jésuites et du Séminaire sont hors d'état de servir sans de très-grandes réparations. Il n'y a que celle des Ursulines où l'on peut faire l'office avec quelque décence, quoique les

(1) Une seule maison restait debout à la Basse-Ville, dit l'annaliste des Ursulines.

Anglais s'en servent pour quelques cérémonies extraordinaires. Cette communauté et celle des Hospitalières (Hôtel Dieu) ont été aussi fort endommagées ; elles n'ont point de vivres, toutes leurs terres ayant été ravagées. Cependant les religieuses ont trouvé moyen de s'y loger tant bien que mal, après avoir passé tout le temps du siège à l'Hôpital-Général. L'Hôtel-Dieu est infiniment resserré parce que les malades Anglais y sont. Il y a quatre ans que cette communauté avait brûlé entièrement. Le palais épiscopal est presque détruit et ne fournit pas un seul appartement logeable ; les voûtes ont été pillées. Les maisons des Récollets et des Jésuites sont à peu près dans la même situation ; les Anglais y ont cependant fait quelques réparations pour y loger des troupes ; ils se sont emparés des maisons de la ville les moins endommagées ; ils chassent même de chez eux les bourgeois qui, à force d'argent, ont fait raccommoder quelque appartement, ou les y mettent si à l'étroit par le nombre de soldats qu'ils y logent, que presque tous sont obligés d'abandonner cette ville malheureuse, et ils le font d'autant plus volontiers que les Anglais ne veulent

rien vendre que pour de l'argent monnayé, et l'on sait que la monnaie du pays n'est que du papier. Les prêtres du Séminaire, les chanoines, les Jésuites, sont dispersés dans le peu de pays qui n'est pas encore sous la domination Anglaise ; les particuliers de la ville sont sans bois pour leur hivernement, sans pain, sans farine, sans viande, et ne vivent que du peu de biscuit et de lard que le soldat Anglais leur vend de sa ration. Telle est l'extrémité où sont réduits les meilleurs bourgeois."

" Les campagnes ne fournissent point de ressources et sont peut-être aussi à plaindre que la ville même. Toute la côte de Beaupré et l'Ile d'Orléans ont été détruites avant la fin du siège ; les granges, les maisons des habitants, les presbytères ont été incendiés ; les bestiaux qui restaient, enlevés ; ceux qui avaient été transportés au-dessus de Québec ont presque tous été pris pour la subsistance de notre armée ; de sorte que le pauvre habitant qui retourne sur sa terre avec sa femme et ses enfants, sera obligé de se cabaner à la façon des sauvages. Leur récolte qu'ils n'ont pu faire qu'en en donnant la moitié, sera exposée

aux injures de l'air, ainsi que leurs animaux ; les caches qu'on avait faites dans les bois, ont été decouvertes par l'ennemi, et par là l'habitant est sans hardes, sans meubles, sans charrue et sans outils pour travailler la terre et couper les bois. Les églises, au nombre de dix, ont été conservées ; mais les fenêtres, les portes, les autels, les statues, les tabernacles ont été brisés. La mission des sauvages Abénakis de Saint François a été entièrement détruite par un parti d'Anglais et de Sauvages ; ils y ont volé tous les ornements et les vases sacrés, ont jeté par terre les hosties consacrées, ont égorgé une trentaine de personnes, dont plus de vingt femmes et enfants."

" De l'autre côté de la rivière, au sud, il y a environ trente-six lieues de pays établi qui ont eté à peu près également ravagées et qui comptent dix-neuf paroisses dont le plus grand nombre a été détruit. Ces quartiers n'ont aucune denrée à vendre et ne seront pas rétablis d'ici à plus de vingt ans dans leur ancien état... L'année prochaine il sera difficile d'ensemencer parcequ'il n'y a pas de labour de fait. J'atteste que, dans cette description de nos malheurs, il n'y a rien d'exa-

géré, et je supplie nos Seigneurs les Evêques et les personnes charitables de faire quelques efforts en notre faveur. Le 5 novembre 1759."

" Le vénérable Evêque, dit l'Abbé Ferland, ne vécut pas longtemps après la prise de Québec ; miné par ses travaux continuels et par le chagrin de voir sa ville épiscopale aux mains des ennemis de sa patrie, il mourut, le 6 juin 1760, à Montréal où il s'était retiré après la défaite de l'armée française devant Québec," et où il fut enterré, le 10 du même mois.

La paroisse de Charlesbourg n'eut pas le malheur d'être ravagée par l'ennemi, comme la côte de Beaupré, la côte du Sud, l'Ile d'Orléans et la Baie Saint-Paul, mais elle fut exposée au pillage des régiments français et des soldats de la milice canadienne qui campaient entre Québec et le Sault Montmorency.

Ces soldats et ces miliciens, poussés à bout par la misère et les privations de tout genre causées par la mauvaise administration et les malversations de l'Intendant Bigot et de ses amis, commettaient eux-mêmes des déprédations odieuses dont une femme de Charlesbourg eut la hardiesse d'aller se plaindre à Montcalm lui-même.

Voici à ce propos ce qu'on lit dans les documents publiés par O'Callaghan, (vol. 10, p. 1044) : " Les Canadiens qui, avec leur valeur, leur adresse et leur docilité bien dirigées, sont capables de tout, tombèrent insensiblement dans l'apathie et M. de Montcalm, de son côté, était assez peu citoyen pour s'autoriser en quelque sorte de cela pour permettre à ses troupes d'abandonner toute espèce de discipline ; le soldat finit par méconnaître l'officier qui, lui-même, devint insubordonné ; il s'en suivit toute espèce de désordres ; il n'y eut plus de régularité ni d'exactitude dans le service ; on ne peut s'imaginer les dévastations commises par les troupes dans les districts ruraux où campait l'armée ; on fit des plaintes ; le général répondit que tout dépendait des soldats et ces derniers, informés de la chose, se mirent à parcourir le pays, à deux ou trois lieues à la ronde. C'est à cette occasion qu'une femme, un jour d'alarme, reprochait à M. de Montcalm la liberté avec laquelle il laissait ses soldats faire le pillage du bétail, des volailles, des jardins, des plantations de tabac, et même du blé, et lui dit aux quartiers de M. de Vaudreuil, en présence de vingt officiers,

qu'il aurait 500 soldats de moins à opposer aux forces de l'ennemi, dont on attendait une attaque à tout moment, s'il ne se hâtait pas de faire battre la générale à Charlesbourg, environ 2 lieues dans l'intérieur, où ils étaient activement au pillage, même de l'intérieur des maisons."

" Les officiers de l'armée régulière, pour se justifier des désordres commis par les soldats, répondirent à toutes les plaintes qu'on leur fit, que les soldats mouraient de faim." Ce document ne doit être admis que sous bénéfice d'inventaire.

Comme historien ou, si l'on veut, comme chroniqueur de Charlesbourg, il ne nous est pas permis de parler de Montcalm sans dire un mot d'un ancien habitant de cette paroisse qui eut, pendant quelques années, des rapports avec lui et dont le nom, tiré des cachots de l'oubli par nos deux infatigables archéologues, Jacques Viger et Faribault, vient d'être illustré devant la Société Royale par un autre archéologue distingué, l'abbé Tanguay. Nous voulons parler de Joseph Barbeau qui fut, pendant trois ans, le cocher, ou plutôt le piqueur, du Marquis de Montcalm qui l'avait pris en estime particulière et auquel il avait confié le

soin de ses chevaux sur les plaines d'Abraham. Il était né à Charlesbourg de Joseph Barbeau et de Marie Joseph Loisel, le 7 octobre 1741, s'était marié à Terrebonne, le 21 août 1769, et est mort à Sainte Thérèse, en 1828, à l'âge de 88 ans, 10 mois et 18 jours, après 59 ans de mariage.

La "Gazette de Québec" du 2 octobre 1828 a publié de lui la notice suivante : "Décédé à Ste Thérèse un nommé Joseph Barbeau.....qui avait été cocher, pendant trois ans, du Général le Marquis de Montcalm qu'il avait accompagné avec des chevaux de selle au champ de bataille, sur les plaines d'Abraham. Il était né à Charlesbourg, près de Québec....."

L'abbé Tanguay, après avoir fait remarquer que Barbeau, pendant les trois années qu'il fut au service de Montcalm, a dû l'accompagner à Chouaguen, au Fort George et à Carillon, fait les réflexions suivantes que nous aimons à reproduire ici : "A ce titre sa mémoire doit, aux yeux des Canadiens, rester enveloppée dans un rayon de la gloire de son maître.

"On dirait que c'est pour conserver cette gloire dans tout son éclat, pour éviter en quelque sorte de la ternir au contact des vainqueurs, que Joseph Bar-

beau se retira bien loin de Québec, aux extrémités, on peut dire, des habitations françaises, là où rien ne pouvait plus lui rappeler le souvenir douloureux du drame des pleines d'Abraham.

LE CHATEAU-BIGOT.

Nous avons dit quelque chose des malversations de l'Intendant Bigot : c'est le temps et l'à-propos de parler de la résidence à Charlesbourg de cet homme dont le nom, cloué pour toujours au pilori de l'histoire des dernières années de la domination française, est inséparable du récit des malheurs de cette époque qu'on lui attribue en grande partie et avec raison. Cette antique demeure, dont il ne reste plus que des ruines, a été bâtie suivant quelques-uns, (car l'histoire ne nous apprend ni par qui, ni en quel temps cette bâtisse a été faite) il y a plus de deux cents ans par le premier Intendant Talon et a été connue sous les noms d'*Hermitage*, de *Maison de la Montagne*, de *Beaumanoir* et surtout de *Château-Bigot* que lui a légué l'Intendant Bigot en le rendant tristement célèbre par le séjour qu'il y a fait. " S'il est dans les environs

de Québec, dit Marmette, un site dont le seul nom fasse lever dans l'imagination toute une volée de souvenirs légendaires, c'est certainement Beaumanoir ou le Château-Bigot." La publication dans ces dernières années des légendes du *Chien d'Or*, de Kirby, de l'*Intendant Bigot*, de Marmette, du *Château de Beaumanoir*, de Rousseau..... est venu raviver le souvenir de cette mystérieuse demeure et lui donner un nouvel intérêt.

Nous sommes heureux de pouvoir faire ici plusieurs citations extraites d'une intéressante Conférence inédite, lue à Charlesbourg, au mois d'août 1884, par M. Phil. Jolicœur, sur le Château-Bigot.

" Il existe, dit-il, en commençant sa Conférence, au pied de la montagne, dans un site tout-à-fait isolé sous les bois, une mâsure antique, connue à cent lieues à la ronde et qui a bien fait parler d'elle..... Beaucoup d'étrangers, en promenade à Québec, ne manquent point de pousser une pointe vers Charlesbourg pour voir le Château-Bigot que d'autres appellent tantôt Beaumanoir, tantôt Hermitage et que les anciens de la paroisse appelaient Maison de la Montagne. Ce qui attire les étrangers vers ce lieu, c'est le mystère

dont il est environné, ce sont les légendes et les contes auxquels il a donné lieu et parce qu'il a excité la verve de plus d'un romancier..... "

Ce terrain faisait d'abord partie du Fief de la Trinité et avait été originairement concédé (entre 1640 et 1650) à M. Denis, de La Rochelle, en France. Cette seigneurie fut ensuite vendue à Mgr de Laval. Lorsque plus tard l'Intendant Talon voulut former sa Seigneurie des Islets (ce sont les deux petites presqu'îles près de l'Hôpital-Général) que lui avaient accordée Louis XIV et Colbert, et à laquelle il donna le nom de *Baronie d'Orsainville* (1), comprenant de plus les trois villes de Bourg-Royal, Bourg-la-Reine et Bourg-Talon (2), il y joignit certaines parties du Fief de la Trinité et, entre autres, le terrain sur lequel a été bâti le Château-Bigot.

Dès son arrivée dans le pays, en 1665, l'Intendant Talon avait formé à Charles-

(1) Mgr de Saint-Vallier donna à l'Hôpital-Général le Fief d'Orsainville, le 8 janvier 1678.

(2) Le Bourg Talon est probablement ce qui est appelé Fief Grand Pré ou Fief Bégon sur le plan de Charlesbourg de 1754 et sur lequel Fief sont les restes du Château-Bigot.

bourg, probablement sur le terrain du Château-Bigot, un établissement, car le recensement de 1667 fait connaître qu'il y avait alors dans la paroisse " Une *habitation* appartenant à M. Talon, Intendant, où il y avait 30 brebis, 30 arp. de terre en valeur." Et l'abbé Ferland dit que, dans ce temps, Talon " forma, près de Québec, trois villages qui font aujourd'hui partie de la paroisse de Charlesbourg et y établit une partie des soldats de Carignan qu'on avait licenciés. " Il est probable que Talon ne résidait point dans cette *habitation* lors du recensement qu'il fit faire lui-même en 1667 et qu'il ne bâtit le château dont il s'agit, (si toutefois il l'a bâti), et qu'il aurait destiné à être son manoir seigneurial, qu'après son retour de France, en 1669, c'est-à-dire entre cette année et celle de son départ en 1672.

Mais est-ce bien Talon qui a fait bâtir le Château Bigot ? ou est-ce Bigot lui-même ? Voilà une question à laquelle nos archéologues n'ont pu jusqu'à présent donner une réponse satisfaisante.

Quant à nous, nous croyons devoir nous ranger à l'opinion du Grand Vicaire Jérôme Demers citée par l'abbé Ferland,

dans une lettre du 21 juin 1861, et sur laquelle M. James M. Le Moine, ce chercheur émérite qui travaille toujours, et avec succès, à faire connaître Québec et ses environs aux étrangers et à nos compatriotes parlant l'anglais, a attiré notre attention.

"J'ai entendu autrefois, dit M. l'abbé Ferland dans cette lettre, dire à Messire Demers que Talon *commença* à bâtir son manoir au lieu même où sont les ruines ; que plus tard ce manoir, vendu avec les terres, fut *réparé* et *agrandi.* "

L'opinion de M. Demers, ce puits de science, comme l'a appelé un de nos meilleurs écrivains, est toujours d'un grand poids ; et puis il a vécu dans un temps où il a dû connaître plusieurs des amis de Bigot. D'ailleurs, il est facile de croire avec lui que Talon, ce modèle des Intendants, n'a fait que *commencer* à bâtir son manoir et que, dans ces premiers temps de la colonie, il n'a pu avoir l'idée de faire une bâtisse avec des proportions telles que celles qu'avait le Château-Bigot et qu'il se sera contenté d'une modeste *habitation*, dans un lieu de si difficile accès alors.

Et puis il est facile aussi de croire encore avec M. Demers que Bigot. qui ne

regardait pas d'aussi près aux dépenses extravagantes et au gaspillage, a *réparé* et *agrandi* cette bâtisse de manière à la transformer tellement qu'on a pu dire que ce château a été construit par Bigot.

Quoi qu'il en soit, les romanciers aiment è faire remonter à Talon l'origine de cette Maison de la Montagne, car plus une chose est ancienne plus elle se prête à la fiction et à la poésie.

Il s'y retirait en silence, dit l'auteur du *Chien d'Or*, quand il était fatigué des importunités de ses amis et des persécutions de ses adversaires, ou dégoûté de la froide indifférence de la Cour pour ses admirables plans de colonisation." *Le Chien d'Or* est un roman, sans doute, mais c'est un roman historique, et ce que dit l'auteur est au moins vraisemblable. Dans tous les cas, nous souscrivons volontiers au tribut d'éloge que l'auteur paie au premier et au plus célèbre des Intendants du Roi en Canada.

"Nous ne savons guère, dit M. Jolicœur, ce qui se passa à la Maison de la Montagne jusqu'à l'année 1748, époque à laquelle François Bigot, treizième et dernier Intendant du roi de France, arriva à Québec..... Il avait été Intendant à

la Louisiane d'abord, puis à Louisbourg où il avait révolté les gens par sa rapacité et sa convoitise. C'était un homme de petite taille, mais bien fait, d'un port agréable, d'une grande bravoure, actif, aimant le faste, les plaisirs et surtout le jeu. Pour trouver les moyens de satisfaire ses passions il était sans scrupule. Le salaire qu'on lui accordait était peu élevé, mais il savait se dédommager en manipulant les deniers du roi. Dans les dernières années de la domination française nos ancêtres passèrent par des temps de malheurs et d'épreuves. Presque toujours sous les armes, ils négligeaient la culture de leurs terres, aussi les choses nécessaires à la vie étaient-elles rares. En 1756 la misère était tellement grande à Québec que les habitants en étaient réduits à quatre onces de pain par jour et à une livre de viande, soit de bœuf, soit de cheval, ou bien de morue sèche. Encore tout le monde n'en avait point, et il n'était pas rare de voir des gens s'affaisser sur la route exténués de faim. La France avait bien envoyé des secours, mais malheureusement la distribution en était confiée à Bigot. Au lieu de se prodiguer pour soulager la misère du peuple, ce monstre spéculait avec ses confrères

sur les provisions du roi. De plus il faisait acheter sous main le peu de blé qu'on récoltait et le revendait à gros profits. La tradition a conservé la mémoire de son fameux magasin qu'il tenait près du Palais et que le peuple, dans son langage pittoresque, avait baptisé du nom de *La Friponne*. L'histoire flétrit les noms de Deschenaux, Cadet, Corpron, Varin, Pénissant, Maurin, Estèbe, de Noyan et Péan, les complices et les compagnons de plaisir de Bigot. Il se donnait au Palais de l'Intendant des bals magnifiques et, pendant que les convives s'égayaient autour d'une table chargée de mets et de bons vins, on voyait rôder, dans le voisinage, des pauvres qui criaient la faim. On jouait des sommes folles et les soldats ne recevaient point leur solde et étaient à peine nourris et habillés, tandis que les officiers étaient obligés d'emprunter pour vivre. C'est en vain que le Marquis de Montcalm adressait en France les plaintes les plus énergiques, on ne l'écoutait pas. Bigot était protégé par Madame de Pompadour (1)."

(1) Montcalm écrivait entre autres choses au Maréchal Belle-Isle, en 1758 : " On fait d'immenses accaparements de toutes choses que l'on vend ensuite à cent cinquante

" Quelque temps après son arrivée à Québec, Bigot avait acheté la propriété de la Montagne. La maison en pierre, à deux étages, avait cinquante-cinq pieds de front sur trente-cinq de profondeur ; elle était construite solidement ; les murs, comme on peut le voir encore (1), avaient quatre pieds d'épaisseur ; au milieu était un mur de refend ; les deux étages étaient percés chacun de six fenêtres ; la porte était au milieu de la façade du sud ; une longue galerie faisait le tour de la maison ; au pignon nord-ouest s'élevait une tourelle au bas de laquelle était un caveau voûté qui communiquait avec la cave. Ce devait être un lieu de sûreté pour

---

pour cent de bénéfice pour Bigot et ses adherents." Et dans une autre lettre : " Bigot ne parait occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents et complaisants."

Pris au nom du roi chez les habitants un bœuf se payait environ $12 et était revendu jusqu'à près de $300. " Le roi peut prendre tout ce que nous avons, disaient avec résignation les habitants, pourvu que le Canada soit sauvé." (Ferland 2e vol. p. 551 et 558).

(1) Nous avons visité nous-même le Château-Bigot en 1840. Il y avait encore alors une partie de la couverture sur les murs et on voyait encore des restes des plantations du jardin et du verger.

placer la belle vaisselle en l'absence du maître, ou, peut-être, était-ce le cellier où l'on encavait les vins ou les provisions."

" Bigot fit restaurer la maison, l'embellit pour en faire un lieu de plaisance; il fit planter des arbres, des lilas, des pommiers, des pruniers, des groselliers; fit tracer des allées; de plus il fit percer à travers le bois un chemin commode. A cette époque une bonne partie de Charlesbourg était encore couverte d'une épaisse forêt, habitée par des animaux sauvages de plus d'une espèce. Très souvent Bigot partait de Québec avec quelques compagnons ; ou faisait la chasse toute la journée et, quand on était bien fatigué, on se rendait à la Montagne. Après avoir copieusement soupé et savouré les meilleurs vins, on se livrait à des jeux et souvent au jeu de l'argent. De temps à autre Bigot invitait la société de la ville et le Gouverneur s'y rendait quelquefois. Alors on voyait monter de beaux carrosses remplis de dames, tandis que les hommes chevauchaient à côté. Nos grands pères ont dû plus d'une fois voir passer sur la *Côte du Roi* de brillantes

cavalcades se dirigeant vers le Bourg Royal." (1)

" Mais cela devait être de courte durée. En 1759, c'est-à-dire, onze ans plus tard, les Anglais s'emparaient du pays. En dilapidant les deniers du roi, en privant les troupes des secours nécessaires, Bigot peut être accusé justement d'avoir contribué pour une grande part à nos revers. Il retourna en France avec ses compapagnons, tous chargés de richesses mal acquises ; mais là la justice les attendait. Ils furent enfermés à la Bastille et, après avoir subi leur procès, furent condamnés à restituer, à payer l'amende et quelques-uns à être bannis du royaume. Il fut prouvé au procès que Bigot avait volé au pays la bagatelle de 400 mille louis."

" Les derniers habitants du Château Bigot furent quelques familles de Québec qui vinrent y chercher refuge pendant que l'armée anglaise, campée à la Pointe Lévis, bombardait la ville et la réduisait en cendres."

(1) Tout ce que dit ici M. Jolicœur est bien vraisemblable, seulement il est probable que les équipages devaient ordinairement monter à Charlesbourg par la route qui va de la Canardière à Bourg-Royal.

Après la conquête le gouvernement anglais s'empara de cette propriété et la vendit plus tard à la famille Stewart dont un des membres a fait connaître dans une lettre que plusieurs y passèrent une partie de l'hiver de 1775 à 1776, pendant qu'Arnold assiégeait Québec. C'est peut-être la dernière fois que cette demeure fut habitée. La propriété se détériora petit à petit, faute d'entretien, et n'est plus aujourd'hui qu'une ruine complète. " Elle était encore intacte au commencement du siècle, dit encore M. Jolicœur, quand les bons vivants de Québec s'y rendaient en pique-nique et y passaient une joyeuse journée. Peu à peu la maison fut laissée solitaire, ou plutôt peuplée par les fantômes. Alors commence la légende. Suivant la chronique du village il y avait un trésor dans le caveau ; suivant d'autres la maison était hantée par des esprits....." (1)

M. Jolicœur termine sa conférence par une belle réflexion et un juste tribut de louange payé au mérite d'un homme

(1) Voir les romans : "Le Chien d'Or," de Kirby ; "Le Château de Beaumanoir," par Rousseau ; "L'Intendant Bigot," par Marmette ; "Caroline," par Amédée Papineau ; "Maple Leaves," par Lemoine.

dont la paroisse de Charlesbourg aime à garder un bon souvenir, le Chevalier Muire, fondateur de la chapelle et du couvent de Notre-Dame des Laurentides, dans le village de Saint-Pierre ; nous en parlerons plus tard.

"Disons en terminant, dit donc M. Jolicœur, que les orgies et les iniquités dont le Château-Bigot a été le théâtre demandaient une expiation. C'est pour cela que les bons anges de la paroisse ont inspiré à un citoyen éminent et doué de fortune, le dessein de fonder un couvent sur les hauteurs de Saint-Pierre et d'y appeler les bonnes sœurs du Bon-Pasteur."

Le 26 juin 1780 le Château-Bigot fut vendu par son propriétaire, Charles Stewart, avocat, aux sieurs John Lees, Simon Frazer et William Wilson, marchands, de Québec, qui cédèrent cette propriété, le 12 août 1805, à Charles Stewart qui la revendit de nouveau à William Crawford, qui enfin l'a vendue à M. Léger Brousseau, le propriétaire actuel (1887).

III

La Renaissance

De 1760 à 1800

En donnant le nom de *Renaissance* à l'époque de l'histoire du pays en général, et de la paroiese de Charlesbourg en particulier, écoulée depuis la conquête jusqu'au commencement de ce siecle, nous ne voulons pas lui donner la même signification que celle que l'on donne au même nom appliqué en Europe à l'époque qui a suivi le Moyen-Age, bien que sous quelque rapport elle lui ressemble un peu ; mais parce que, après les malheurs des dernières années de la domination française, le petit peuple Canadien, que la plupart de ses chefs avaient abandonné pour se retirer en France ; qui ne comptait que soixante et dix mille âmes ; n'ayant plus à sa tête qu'un clergé décimé et sans évêque pour le recruter ; destiné en apparance à être anéanti par ses nouveaux maîtres, ennemis de sa religion, de sa langue et de sa nationalité ; parce que ce petit peuple Canadien, disons-nous, commença alors, avec courage et persé-

vérance, le travail de sa renaissance. de sa conservation et de son étonnant agrandissement.

Après la cessation des hostilités, ce peuple de héros, qui s'était si généreusement soumis aux plus grands sacrifices et s'était montré si brave, rentra triste et silencieux dans ses foyers où régnaient la pauvreté et le découragement. Mais il ne tarda pas à se relever de son abattement et à reprendre ce courage héréditaire qu'on aime tant à admirer dans les fondateurs de la colonie. Il commença d'abord, sous la patriotique et intelligente direction du clergé, à réparer les malheurs de la guerre, puis à s'exercer à ce travail de rehabilitation qui devait le préparer à ces luttes qu'il a eu à soutenir pour défendre " Nos institutions, notre langue et nos lois ", et dont le récit forme une des plus belles pages de notre histoire.

Les peuples, comme les individus, se résignent bien difficilement à l'anéantissement et à la mort ; et comme " Nos pères sortis de la France, étaient l'élite des guerriers, " ils montrèrent dans les combats qu'ils eurent à livrer pour reconquérir leur liberté et pour assurer leur

existence, mais une existence honorable, comme peuple, le même courage qu'ils avaient montré sur les champs de bataille. Chaque individu, chaque famille, chaque paroisse, comme autant d'abeilles et de ruches d'abeilles, travailla à réparer les malheurs de la guerre d'abord, puis à créer l'organisation nécessaire pour maintenir ses droits, pour introduire le progrès en toute chose et pour préparer la position étonnante et vraiment digne d'envie que nous occupons aujourd'hui dans notre cher Canada, que deux océans ont peine à retenir dans les bornes qu'il veut toujours agrandir.

La paroisse de Charlesbourg n'est pas restée en arrière dans ce travail de régénération et de *renaissance*, comme nous allons le voir.

M. Morisseaux était toujours curé de Charlesbourg et, aussitôt après la capitulation de Montréal et le retour des miliciens de la paroisse dans leurs demeures, il se mit à l'œuvre pour mettre ordre aux affaires de la fabrique forcément négligées à cause des préocupations de la guerre, et aussi pour faire renaître le courage dans l'âme de ses paroissiens dont plu-

sieurs avaient à pleurer la mort d'un parent ou d'un ami.

Un des premiers devoirs qu'il eut à remplir et que la reconnaissance imposait fut de chanter un service (1), par ordre du Grand-Vicaire Briand, pour le repos de l'âme de Mgr de Pontbriand qui, comme nous l'avons vu, était mort le 8 juin 1760. On sait que pendant près de trois ans le siège épiscopal de Québec demeura vacant. Le Général Murray, qui croyait pouvoir s'occuper de la nomination d'un évêque et imposer au besoin son *veto*, ne voulut pas accepter M. de Montgolfier que le Chapitre avait choisi, le 15 septembre 1763, mais il admit M. Briand, Vicaire Général, qui, au mois de novembre de la même année " passa en Angleterre pour solliciter la permission d'aller en France pour obtenir ses bulles du Souverain Pontife et pour s'y faire sacrer," dit l'abbé Ferland. Premières misères et premières luttes pour obtenir les libertés religieuses dont nous jouissons aujourd'hui. La fabrique de Charlesbourg contribua, selon ses faibles moyens d'alors, aux dépenses de ce voyage, comme en fait foi la note sui-

(1) Pour lequel la fabrique paya 90 livres.

vante qu'on trouve dans les comptes de 1763 : " Remis à Monsieur le Vicaire Général Briand, et par son ordre, comme il appert par un reçu de sa main, inclus dans le coffre-fort, et accepté dans une délibération du curé et des marguilliers à ce assemblés, soixante livres pour une députation en Angleterre aux fins d'obtenir un évêque."

Une des grandes misères du temps dont nous nous occupons était la rareté de l'argent monnayé et le peu de valeur, ou plutôt la non valeur, de la monnaie de papier dont personne ne voulait. On prit la résolution le 6 janvier 1764 d'envoyer à Londres, à tout risque, la monnaie de papier qui était alors au coffre-fort de la fabrique.

" Quant aux ordonnances et cartes qui étaient les années précédentes dans le coffre-fort, est-il dit, elles ont été envoyées à Londres après les avoir fait enregistrer suivant l'ordonnance et témoignage ou reçu de celui qui s'en est chargé pour les remettre à un facteur solvable et capable d'en faire le remboursement au tot qui sera réglé." On ne voit pas quel fut le résultat de cette décision qui fait connaître toutefois un des nombreux embarras de ce temps.

Le 6 janvier 1761 M. Morisseaux avait fait une assemblée des marguilliers au presbytère pour l'élection d'un nouveau marguillier et on y voit pris, relativement aux comptes, une décision qui jette quelque jour, sur cette époque critique de l'histoire du pays et que, pour cette raison, nous croyons devoir rapporter ici en entier : " En égard aux circonstances de la guerre, les comptes de l'année précédente n'ont pu être clos. Les deniers cependant rentrés en déduction des dépenses qui avaient été faites, les livres de comptes de fabrique ayant été perdus, tant pour les receptes que pour les dépenses de l'année révolue, partie et majeure partie des receptes faites en papiers et sols marqués neufs et vieux, impossible de rappeler à la mémoire les receptes et dépenses des susdits livres de comptes perdus, a été ainsi arrêté qu'on ne tiendrait compte pour recommencer un nouveau livre et une nouvelle forme que de ce qui se trouvera présent dans la boitte de l'église en argent monnoyé et ayant cours, sur quoy seront soldées les dépenses créées à la connaissance du Sieur curé et des marguilliers. Le reste non rentré comme reçu ou non à venir, tant par la

rareté de cet argent du cours que par considération pour plusieurs tombés dans une extrême pauvreté. Pour les cartes, billets et sols marqués de deux espèces ils demeureront dans la ditte boitte comme argent mort dont seulement connaissance sera donnée à la ditte assemblée et aucun marguillier n'en sera chargé." Ainsy fait.

Puis à la suite de cet acte on donne en détail le montant de cet argent *mort*, ou papier monnaie, qui s'élevait à 1334^{lbs} 5$^{d.}$ Perte réelle d'autant.

Et on ajoute ensuite: " Le susdit argent mort faisant le revenu entier de l'année cinquante neuf et partie de soixante; Et voicy *l'excédent* de la ditte année soixante en monnoye ayant cours." Le 12 avril suivant 1761 les comptes furent clos et il se trouva que cet *excédent* était un *déficit* de 9^{lbs} (1).

On voit par les comptes de 1761, rendus le 6 janvier 1762, que déjà alors la mon-

(1) Pourtant on avait bien tout entré dans la recette dont le premier item cot ainsi donné : " Pour la rente des bancs en piastres et chelins deux cent dix huit livres..... partie en quelque peu de sols marqués et partie en *pauvreté* et bonne foi de la part des tenanciers par le défaut des comptes de l'église."

naie anglaise, même avant le traité de paix, circulait dans le pays car le premier item de la recette porte : " Des questes de l'année en monnoye ayant cours y compris le sol anglais."

En tête du registre des actes de Baptême qui commence le 5 novembre 1764 M. Morisseaux a placé la note suivante que nous croyons devoir aussi reproduire ici en entier :—" Le dérangement de la police française en Canada occasionné par les troubles d'une guerre qui a duré plusieurs années consécutives et en suivant la prise absolue du dit Canada ayant obvié à l'exécution de l'ordonnance qui prescrit à Messieurs les curés, vicaires, missionnaires et autres obligation de faire coter, parapher par le juge principal ou son subdélégué le procureur du roy, les régistres des baptêmes, mariages et sépultures des paroisses qu'ils ont à leur direction, et, entendu que, depuis la prise du dit Canada la police anglaise n'a, en conséquence, fait aucun règlement, rendu aucune ordonnance, assigné ni le lieu, ni les personnes à cet effet requis ; je soussigné, prêtre missionnaire de Charlesbourg, de l'approbation de M. Jean Olivier Briant, chanoine Vicaire

Général, *sede vacante*, ay pour la conservation de l'authenticité des régistres du dit Charlesbourg et jusqu'à nouveau règlement, ay dis-je coté, paraphé de ma main par premier et dernier feuillet les présents régistres doubles pour être reconnus vrays et légitimes quant aux baptêmes, mariages, sépultures et autres actes en iceux inscrits suivant le nombre des années qu'ils renferment."

Au dit Charlesbourg le premier janvier 1761, Morisseaux ptre. Ainsi porté à la tête du présent le cinq novembre 1764.

MORISSEAUX, ptre.

M. Borel qui succéda à M. Morisseaux ne suivit pas son exemple et ne parapha pas les régistres lui-même, mais il inscrivit les actes dans des régistres non paraphés, et cela jusqu'au 31 décembre 1785 où le régistre pour l'année 1786 et les années suivantes fut paraphé par P. Panet.

Le dernier régistre de la paroisse sous la domination française avait été paraphé par François Daine, Conseiller du roi Lieutenant Général civil et criminel au siége de la prévoté de Québec, le premier

janvier 1757 et servit à enregistrer les actes jusqu'au 27 août 1759.

Mgr Briand fit deux visites épiscopales à Charlesbourg pendant que M. Morisseanx était curé. La première eut lieu le 29 juillet 1767, et il approuva les comptes des marguilliers et déchargea même de toute responsabilité les marguilliers dont les comptes avaient été perdus pendant le siège de Québec. La seconde visite de ce Prélat eut lieu le 26 juin 1771. Dans ces deux visites il examina les régistres et les approuva.

Après avoir mis ordre aux finances de la fabrique, que les troubles de la guerre avaient forcé de négliger et de laisser dans un triste état, et après avoir encouragé ses paroissiens à rétablir leurs propres affaires, M. Morisseaux s'occupa de faire terminer les travaux de l'intérieur de l'église, en 1767. Il avait, les années précédentes, fait réparer l'extérieur de l'église et du presbytère, et même dès 1764 il avait fait faire le mur du cimetière qui, jusque là, n'avait été enclos qu'avec des pieux. Le 1er février 1767 il fut décidé que " Charles Gravel, entrepreneur de la boisure du sanctuaire et des chapelles, continuerait son ouvrage

interrompu par la guerre, suivant le marché passé par les marguilliers lors du commencement de l'entreprise."

M. Morisseaux a laissé à l'archevêché de Québec un inventaire des biens de la fabrique de Charlesbourg, commencé le 15 octobre 1760 et terminé le 22 juillet 1767, dans lequel on trouve les deux notes suivantes :

1re " Tous les ans, un dimanche libre, en octobre ou novembre, on chante une grande messe solennelle en action de grâce pour la dissipation d'une maladie épidémique qui désolait cette paroisse ; on y fait une offrande à St Charles après avoir baisé l'instrument de paix qui le représente, lequel est très-vieux. Cette dévotion ou promesse annuelle n'a point d'autre titre pour se soutenir et perpétuer qu'une longue suite d'années qu'elle se pratique. En effet, par le vieux livre et premier livre de compte de la dite paroisse il parait que l'institut a commencé, en 1693, sous le nom de vœu de St. Charles, curé alors Alexandre Doucet. En conséquence de cette longueur de temps Monseigneur de Pontbriand a permis de bouche la continuation de cet

acte de piété lorsque la connaissance en a été venue jusqu'à luy." (1)

2ème "Il y a à la voûte un petit navire suspendu, coup d'essaie et offrande à St. Charles d'un nommé Charles Cassavant pour se mettre sous sa protection dans la profession de charpentier de marine qu'il voulait embrasser."

Il y avait autrefois dans la plupart des églises, même à la cathédrale de Québec, un petit navire ainsi suspendu à la voûte. C'était une sorte d'*ex-voto* en souvenir de la destruction de la flotte anglaise aux Sept-Isles, en 1711, qu'on attribuait aux prières qu'on fit alors partout, mais surtout à Québec où on invoquait avec grande confiance et grande piété la protection de la sainte Vierge. Ce fut aussi en reconnaissance de cette protection que l'église de la Basse-Ville fut alors dédiée à Notre-Dame de la Victoire.

Ces petits navires, suivant quelques uns, avaient aussi une signification mystique et représentaient la barque de Saint Pierre, ou le vaisseau de l'église, de même que le coq du clocher, qu'on appe-

(1) L'usage de l'offrande et de l'instrument de paix n'existe plus.

lait le coq gaulois, rappelait le coq dont le chant précéda la chûte de Saint Pierre, et était aussi la figure emblématique de la vigilance du pasteur. Pourquoi donc ces deux souvenirs emblématiques du temps passé tendent-ils à disparaître complètement ?

Une lettre de M. Morisseaux, du 21 septembre 1767, fait connaître qu'alors les habitants de la partie du territoire de Charlesbourg, qui forme aujourd'hui la paroisse de Saint-Ambroise, présentèrent en ce temps-là à Mgr Briand une requête demandant à former une paroisse séparée et a avoir un curé pour les desservir. Cette démarche fut faite à la suggestion secrète du Père Girault, Jésuite, qui était depuis longtemps chargé de la mission des Hurons de la Jeune Lorette. Il parait que le Père Girault, voulant faire comprendre à M. Morisseaux, qui s'opposait à la division de la paroisse, l'opportunité, ou plutôt la nécessité de faire cette division, refusait quelquefois d'aller administrer les malades qui étaient bien plus près de lui que du curé de Charlesbourg, et dont à la vérité il n'était pas chargé. Mais M. Morisseaux se donnait beaucoup de peine pour suffire à tout,

car il était persuadé que cette demande était prématurée et que, en divisant la paroisse alors, on ferait deux paroisses pauvres et incapables de subvenir aux dépenses nécessaires pour l'entretien des deux églises et des dépendences, et incapables aussi de faire vivre les deux curés convenablement. " Représentez-vous, écrivait M. Morisseaux à Mgr Briand, d'une manière assez originale, les deux pasteurs qui auront le courage de régir ces deux nouvelles paroisses comme deux moutons de printemps ; ils seront tondus, ils ne pourront faire que des pasteurs de canicule, desservir pendant le temps des chaleurs et s'enfouir en terre pendant le reste des autres saisons pour en éviter les rigueurs." La division de la paroisse fut remise à plus tard.

M. Morisseaux était un homme d'esprit et bien aimé de ses supérieurs ecclésiastiques et civils. Il était en bon rapport avec les principaux officiers anglais, après la conquête, et surtout avec le gouverneur Carleton, plus tard Lord Dorchester. C'était bonne politique des deux côtés ; le clergé qui se trouvait par circonstance à la tête du petit peuple Canadien ruiné et découragé, avait besoin de gagner les

bonnes grâces des nouveaux maîtres du pays, et, d'un autre côté, ces nouveaux maîtres avaient besoin de se concilier le clergé et par lui le peuple Canadien, et ils recevaient de Londres des instructions dans ce sens. C'est ce que comprenait M. Morisseaux et bien d'autres curés, ainsi que le gouverneur Carleton lui-même. Ce dernier donc assista, en compagnie de plusieurs officiers, un jour de la fête de Saint Charles, au dîner que M. Morisseaux donnait ce jour-là à plusieurs confrères réunis chez lui pour la fête de la paroisse, qui était alors d'obligation et célébrée avec toute la solennité d'une fête de première classe. Carleton assista même à l'office des vêpres avec ses amis ; mais cela ne fut pas du goût de tous ses confrères ; on fut presque scandalisé de la tenure de ces Messieurs à l'église et on s'en plaignit à l'Evêque. M. Morisseaux n'eut pas de peine à justifier sa conduite dans cette circonstance et à faire voir qu'il avait agi sagement, en les invitant à assister à l'office de l'après-midi, bien qu'ils fussent protestants, d'autant mieux qu'ils n'avaient rien fait d'insultant pour le culte catholique et s'étaient contenté d'examiner, d'écouter

debout ou *assis* lorsqu'il fallait s'agenouiller (ce qui surtout avait déplu) et d'échanger leurs observations. On n'était pas accoutumé à voir des protestants dans les églises et on avait tant de raisons alors d'être préjugés contre les Anglais !

Comme nous l'avons déjà remarqué, M. Morisseaux, à raison de sa faible santé, était souvent obligé d'avoir recours aux services de ses confrères, et surtout de ses confrères de Québec, aussi voit-on qu'en 1765 particulièrement on paya "pour voiturage des prêtres d'aller et venir pour les besoins de la paroisse, le curé malade et paiement du bac (1) et plusieurs fois en conséquence 48 livres."

Cependant, il fut obligé de rester sans vicaire depuis le départ de M. Marcou, en octobre 1760, et il resta ainsi seul jusqu'à sa mort, arrivé le 26 mai 1774, à 4 heures du matin, dit son acte de sépulture ; car il y avait grande disette de prêtres dans les premières années après la conquête et plusieurs paroisses même n'étaient desservies que par voie de mission M. Morisseaux étant bien malade et presque mourant eut cependant encore le courage de faire, huit jours

(1) Pour passer la rivière Saint-Charles.

avant sa mort, le 18 mai, le baptême d'une petite fille de M. Woolsey, protestant converti et son ami. Il fut lui-même le parrain, et la marraine fut dame Anne Chéron, veuve Nicolet et mère des Demoiselles Nicolet, dont nous parlerons plus tard. Mais M. Morisseaux n'avait pu faire l'acte de ce baptême, qui ne fut entré aux régistres que le 27 mai, jour de son enterrement, par le Père Lefranc, Jésuite, d'une grande réputation comme prédicateur et comme missionnaire. Ce fut ce Père Jésuite qui administra les derniers sacrements à M. Morisseaux. La sépulture fut faite par le Père Girault, missionnaire des Hurons de la Jeune Lorette, en présence de MM. de Rigauville, chanoine, Pressart, directeur du Séminaire, Desroches, curé de l'Ancienne-Lorette, Borel, curé de Sainte-Foye, du Père Crespel, commissaire des Récollets, et du Père Glapion, Supérieur Général des Jésuites.

M. Morisseaux est mort à l'âge de 56 ans.

MONSIEUR FRANÇOIS BOREL

12ème Desservant et 4ème Curé.

Aussitôt après la mort de M. Morisseaux, Mgr Briand nomma pour le rem-

placer M. François Borel qui avait été son vicaire et qui était alors curé de Sainte-Foye, M. Borel se hâta de faire ses préparatifs de départ et d'aller prendre possession de sa nouvelle cure de Charlesbourg où il avait laissé une partie de son cœur lorsque, étant vicaire dans la paroisse, il avait été obligé de s'en éloigner 18 ans auparavant. Il y était déjà installé dès le 9 juin 1774 comme curé, car ce jour là il fit un baptême et, dans l'acte qu'il en dressa, il prit, comme M. Morisseaux, le titre de missionnaire qu'il continua de prendre jusqu'à son départ de la paroisse.

L'abbé Tanguay semble ignorer que M. Borel a été longtemps à Charlesbourg, d'abord comme vicaire et ensuite comme curé; et il fait erreur lorsqu'il dit qu'il est mort à Sainte-Foye, car il est mort à l'Hôpital Général et a été enterré à Sainte-Foye.

L'année qui suivit celle de M. Borel comme curé, 1775, eut lieu l'invasion du pays et l'attaque de Québec en décembre par les Américains. C'est ce qu'on a appelé l'année ou la guerre des Bostonnais. Il est probable que plusieurs paroissiens de Charlesbourg furent alors enrôlés comme miliciens; mais nous ne connais-

sons aucun document qui le prouve. Tout ce que nous avons pu trouver à ce sujet, relativement à la paroisse, c'est que, pendant les mois de décembre 1775 et de janvier 1776, deux ecclésiastiques de Québec, en congé à cause de l'état de siège de la ville, étaient au presbytère de Charlesbourg et signèrent plusieurs fois comme témoins dans les régistres. C'étaient M. Derome, alors diacre, que nous allons voir succéder à M. Borel, comme curé, et M. Dufeaut ecclésiastique, plus tard vicaire-général au Détroit.

Le 19 octobre 1777, M. Borel et les marguilliers présentèrent une requête à Mgr Briand afin d'obtenir la permission d'allonger l'église de 20 à 30 pieds. Dans cette requête on disait entre autres choses : " vû que les clochés sont de gros frais, d'un grand entretien et de peu de durée, nous voudrions qu'en même temps qu'on élèverait le côté de l'église on élevât une tour de pierre à la manière d'Europe." Ce plan, suggéré par M. Borel qui avait vu ces sortes de tour en France, aurait été du nouveau dans le pays, s'il avait été mis à exécution, car jusque là on ne voyait que des clochers à *cheval* sur le faîte des églises, suivant l'expression d'un de

nos anciens architectes ; mais Mgr Briand, en accordant toutes les demandes de la requête, avait mis pour conditions que le tout serait soumis à l'approbation d'une assemblée de toute la paroisse, et la majorité de cette assemblée de la paroisse ne voulut pas y consentir. L'église resta donc telle qu'elle était et telle qu'elle est demeurée jusqu'à sa destruction. On refit seulement le clocher qui avait grand besoin d'être renouvelé.

M. Borel acheta, cette même année 1777, une *paix d'argent* qui existe encore parmi les vases d'argent de la sacristie. Ceci rappelle un usage dont il est bon de garder au moins le souvenir, comme de bien d'autres usages dont la mémoire se perd trop facilement. La *paix* était un petit instrument sur lequel était ordinairement un crucifix, ou l'image de quelque saint, et que l'on présentait à baiser au petit clerc qui devait faire la quête dans l'église, ou passer avec la tasse, comme on disait autrefois, parce que cette quête se faisait, au moins à Charlesbourg, avec une petite tasse d'argent. Le clerc se présentait, portant un cierge placé au haut d'un bâton fleuri, à la balustre ou au pied de l'autel, lorsque le célébrant

bénissait le pain ou les pains qu'on offrait. A Charlesbourg on plaçait dans le cierge même l'offrande en argent que celui qui rendait le pain bénit devait faire et qui était ordinairement un *quinze sous* (1).

M. Borel aimait à bien entretenir l'intérieur et l'extérieur de son église et aussi à la fournir de tout ce qu'il convenait d'avoir pour la décence et la beauté du culte : il avait le zèle de la maison de Dieu. Dès les premières années qu'il passa à Charlesbourg il fit réparer le clocher, la couverture de l'église, le crépis .....Il acheta des ornements, des rideaux .....fit peinturer la chaire, le banc d'œuvre, le banc des chantres ; fit faire le cierge pascal, dont on se sert encore aujourd'hui, qui couta 141 francs et fut doré à l'Hôpital Général. M. Borel était à la tête de tout et, comme en 1778, la dépense excédait la recette, il prêta à la fabrique une somme de 387 livres sur laquelle il abandonna 163 livres " voulant, dit le cahier des Délibérations, contribuer à l'ornement de son église."

Cependant les travaux qu'il fit exécuter, et ceux surtout qu'il voulait encore

(1) Il y avait, en 1775, un coffre-fort (ce n'était plus la boitte primitive) " un sac de liars de nulle valeur."

faire, n'étaient pas du goût de tous les paroissiens—il est si difficile de contenter tout le monde—et ces dissentiments lui firent susciter des difficultés qui l'engagèrent à laisser Charlesbourg. "M. Borel laissa la paroisse par mécontentement, dit M. Payment, les paroissiens condescendant difficilement aux volontés de leur curé. Ils defirent une remise adossée au pignon du presbytère; c'est ce qui acheva de déterminer M. Borel à remettre sa cure à l'évêque qui l'accepta. M Borel se retira alors (vers le 20 juillet 1786, son dernier acte dans les registres étant du 19 juillet,) chez les Récollets dont il était grand ami. Peu de temps après, à la demande réitérée des habitants de Sainte-Foye, il accepta la charge de curé de cette paroisse et il en remplit les fonctions jusqu'au moment de sa mort qui arriva le 5 février 1792. Il mourut à l'Hôpital Général....." à l'âge de 64 ans et 7 mois. Deux jours après sa mort, le 7 février, il eut un service à l'Hôpital-Général, chanté par le Grand Vicaire Gravé et auquel assistait celui qui devait le remplacer à Charlesbourg, M. Derome. Son corps fut ensuite transporté à Sainte-Foye où il fut enterré le 9 après avoir été

exposé deux jours—(dit l'acte de l'Hôpital Général)

On ne voit pas qu'il y ait eu de visite épiscopale à Charlebourg pendant le règne de M. Borel comme curé.

MONSIEUR JACQUES DEROME DIT DESCARREAUX

13ème Desservant et 5ème Curé.

Après le départ de M. Borel et en attendant l'arrivée de son successeur M. Derome, dont le 1er acte dans les régistres est du 14 août suivant, M. Hubert, plus tard Evêque de Québec, et M. Robert, plus tard Vicaire Général et Supérieure du Séminaire de Québec, et alors curé de Berthier de Bellechasse, desservirent alternativement la paroisse où ils firent un mariage, un baptême et six sépultures d'enfants.

Contrairement à MM. Morisseaux et Borel, ses deux prédécesseurs, M. Derome prit le titre de curé dès le premier acte qu'il inscrivit dans les régistres. Il signait : *Derome Pre* seulement. L'abbé Tanguay dit de lui : " Né à Québec, le 16 octobre 1752, fils de Joseph Derome et de Marie Angelle Filliau ; ordonné le 20

avril 1777 ; 1777, curé de Ste-Anne de Beaupré et de l'Ange Gardien ; 1786, curé de Charlesbourg où il décède le 30 septembre 1808."

Avec M. Derome commencent les souvenirs traditionnels de la paroisse. Il y a peut-être encore à Charlesbourg quelques octogénaires qui ont été baptisés par lui, et tous les paroissiens un peu âgés ont souvent entendu leurs parents parler *du temps* de M. Derome qu'ils avaient connu et dont ils avaient gardé un bon souvenir.

M. Derome était le grand oncle maternel de notre poëte national Octave Crémazie et de ses deux frères Jacques et Joseph dont le nom est éteint. Madame veuve Joseph Crémazie possède le portrait à l'huile de cet ancien et bon curé de Charlesbourg et elle s'est engagée à le laisser après sa mort à la fabrique de cette paroisse qu'il a desservie pendant au-delà de 22 ans. Ce sera un précieux souvenir et le commencement peut-être d'une galerie des portraits des curés de la paroisse bien propre à orner la magnifique sacristie qu'on est à construire (1).

(1) Le 27 juillet 1807 se fit à Charlesbourg, par M. Derome, le mariage de Jacques Crémazie marchand, père

" Lorsque M. Derome arriva à Charlesbourg, dit M. Payment, il y trouva une congrégation en mauvais ordre ; c'était une vieille bâtisse en pierre ; il n'y avait pas de sacristie. Il se mit à l'œuvre en arrivant et il réussit à faire construire une sacristie et un local pour les Congréganistes." C'est la très-petite sacristie à la suite de laquelle était la chapelle de la congrégation que les anciens de la paroisse ont vue avant 1830.

Il y avait longtemps que la paroisse de Charlesbourg n'avait pas eu l'honneur et le bonheur de recevoir la visite de son premier pasteur, (à raison du grand âge de Mgr Briand et des infirmités de son successeur Mgr D'Esglis) lorsque Mgr Jean François Hubert fit sa visite épiscopale, le 23 juillet 1789.

Ce Prélat ordonna qu'à l'avenir quand un banc viendrait à vaquer il serait crié, conformément à l'ordonnance du 9 juin 1723, et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur et que le prix de l'adjudication serait payé chaque année, au lieu de

---

des trois frères Crémazie, avec Marie Anne Deschênes, fille de Germain Deschênes et de Marie Anne Derome sœur de M. le curé Derome.

la rente que l'on avait toujours payée jusqu'à ce moment là. Il permit de prendre dans le coffre l'argent nécessaire pour la réparation de la grande porte de l'église, attendu que la misère de la présente année mettait les habitants de la paroisse hors d'état de subvenir à cette dépense.

La seconde visite épiscopale que reçut M. Dérome fut celle de Mgr Pierre Denaut qui eut lieu le 12 juillet 1798. Il ne fit aucune ordonnance.

La troisième visite fut celle de Mgr Jos. Oct. Plessis, le 26 mai 1807. Il alloua les comptes de la fabrique et ordonna entre autres choses, de faire placer dans le jubé autant de bancs qu'il en faudra pour remplir l'espace resté vide.

Pendant que M. Derome était curé il se fit une grande amélioration pour les habitants de Charlesbourg, si souvent obligés d'aller à Québec ; ce fut la construction, en 1787, d'un pont sur la rivière saint Charles, auquel on donna le nom de Pont Dorchester, qu'il porte encore aujourd'hui, en l'honneur de Lord Dorchester, alors gouverneur du pays. Jusque-là il avait fallu passer la rivière sur un bac et on voit par les comptes que

tous les ans la fabrique payait une certaine somme, surtout à la fête de Saint Charles " pour le passage des prêtres." Le premier ou plus ancien passager connu de ce bac de la rivière Saint Charles, est Jacques Glinel (on dit à tort Dinel), premier ancêtre de la famille de ce nom à Charlesbourg, auquel le père Rafeix, Jésuite, bailla et délaissa pour trois ans, le 24 mars 1686, à titre de loyer, le passage de la rivière Saint Charles.

Il y avait sur ce premier pont, détruit plus tard par un incendie, deux petites maisons où malheureusement les passagers pouvaient se procureur des boissons qu'on y plaçait en coutrebande et auxquelles on donnait le nom de petite bière d'épinette. Les piétons payaient autrefois un sou pour leur passage sur ce pont, qui eut longtemps pour gardien, ou plutôt pour gardienne, la bonne femme Villeneuve, véritable virago, célèbre par ses allures et ses goûts masculins. Pour s'amuser un jour et aussi pour l'engager à débiter une partie de son riche répertoire de gros mots, plusieurs jeunes ouvriers qui travaillaient au nord de la rivière Saint Charles passaient le pont, après leur journée, ayant chacun d'eux un de leurs com-

pagnons sur le dos. Ils ne lui donnaient qu'un sou pour deux, parceque, disaient-ils, ils passaient avec leur charge. Puis une fois passés, ils déposaient leurs fardeaux vivants et tous ensemble, porteurs et portés, riaient aux éclats en recevant le bombardement de compliments saccadés que leur lançait la bonne femme, et cela se renouvela plusieurs fois dans le même mois.

Ils n'ont pas été les seuls qui aient ainsi fraudé leur passage et soient passés en contrebande. Mais ces contrebandiers n'ont pas toujours été également heureux dans leur désir de tromper les gardiens : témoins, entre autres, ces deux jeunes étudiants de Charlesbourg qui, dans l'été de 1834, s'étaient avisé de passer le pont Dorchester sur des poches de farine que le meunier de la paroisse transportait dans des voitures à Québec. Mal leur en prit car le vieux gardien d'alors, qui les avait remarqués, les mit dans un grand embarras lorsque, avec un grand sérieux apparent, il voulut exiger d'eux le double, pour l'aller et le retour.

Témoins encore ailleurs ces deux bons vivants qui, voulant jouer le même tour que les jeunes ouvriers dont on vient

de parler, furent mis par le gardien dans l'alternative ou de donner chacun un sou, ou de payer huit sous pour les deux. " Je n'ai qu'un sou à payer, dit celui des deux qui portait l'autre, parce que je passe seul avec ma charge et mon compagnon passe *à cheval*." " C'est bien, dit le gardien, mais pour *un homme à cheval*, c'est huit sous ; voyez le tarif." Force alors fut au cavalier de redevenir piéton afin de ne payer qu'un sou comme son compagnon qui le portait.

M. Derome s'adressa, en 1787, à l'Evêque de Québec pour obtenir du Souverain Pontife une indulgence plenière pour le jour de la fête de Saint Charles et pour l'octave. Cette indulgence fut accordée le 20 janvier 1788, par le Pape Pie VI. Mgr Hubert reçut l'indult le 9 octobre seulement et permit à M. Derome de la publier au prône. Cette indulgence est à perpétuité et applicable aux âmes du purgatoire.

En 1794 lord Dorchester, gouverneur du Canada, craignait une révolte de la part des Canadiens qui, à Montréal surtout, ne se gênaient pas de blâmer ouvertement les actes du gouvernement du pays. Plusieurs furent cités devant les

tribunaux et condamnés à de fortes amendes. Il parait que dans la paroisse on ne restait pas étranger à cette agitation, causée par le mécontentement, et " trois habitants de Charlesbourg, dit Garneau, furent accusés de haute trahison ; mais leur crime était si peu grave que les poursuites furent abandonnées."

C'est au commencement de cette même année 1794, le 5 janvier, que le Prince Edouard, Duc de Kent et père de la Reine Victoria, laissa le Canada où il était arrivé le 12 août 1791. Le prince faisait de fréquentes excursions dans les environs de Québec, s'entretenant volontiers, dans le meilleur français possible, avec les cultivateurs au milieu desquels il devint très-populaire et très-aimé. Il avait un grand ascendant sur tout ce qui l'entourait.

" Le 27 juin 1792, dit l'auteur de 50 *ans*, lors de la clôture des polls à Charlesbourg, on abattit les *hustings* et il y eut une émeute qui était sur le point d'éclater par des actes de violence lorsque le Prince s'avança et se plaçant de manière à être vu de tous : " Messieurs, dit-il, y en a-t-il un seul parmi vous, quelqu'il soit, qui ne regarde le roi comme le père de son peuple ? " A ces paroles le peuple répond

par des hourras et des cris de Vive le Roi. " Y en a-t-il un seul qui ne regarde la nouvelle constitution comme la meilleure qu'il soit possible de donner aux sujets de Sa Majesté ? " Je vous recommande donc, continue Son Altesse Royale, de vous retirer en paix et que je n'entende plus parler de cette odieuse distinction d'anglais et de français : vous êtes tous les sujets bien-aimés Canadiens de Sa Majesté Britannique." Vive le Prince ! cria le peuple, et le tumulte cessa. "

La population augmentant toujours dans la partie de la paroisse de Charlesbourg qui forme aujourd'hui la paroisse de Saint-Ambroise, il fallait enfin penser sérieusement à faire la division depuis longtemps demandée par les habitants de la future nouvelle paroisse. M. Derome lui-même la désirait, parce qu'il lui était difficile de bien desservir une population dispersée sur un aussi grand territoire, et puis l'église de Charlesbourg qu'on n'avait pas voulu agrandir, à la demande de M. Derome, ne pouvait plus contenir toute cette population.

Il est vrai que le Père Girault, le dernier missionnaire résidant chez les Hurons de la Jeune-Lorette, aidait quelquefois

le curé de Charlesbourg, mais, n'étant chargé que des Hurons, il n'était pas tenu de le faire. D'ailleurs il commençait à plier sous le poids des années, et, en 1792, il cessa peu à peu de desservir la mission de la Jeune-Lorette et se retira de temps en temps au Collège des Jésuites à Québec. Plus que jamais donc, à cette époque, la division de la paroisse était désirée et demandée et on s'adressa au Père Girault qui, de même que sous M. Morisseaux, encouragea les habitants de la paroisse actuelle de Saint-Ambroise à la demander.

Mgr Hubert, étant à Montréal, dans le mois de mai de cette même année 1792, écrivait au Père Girault, " Mon Révérend Père, j'apprends que vous êtes encore à la Jeune-Lorette et que les habitants, voulant vous y tenir, vous ont persuadé que mon intention était que vous y demeurassiez. A la vérité je serais flatté que vous y allassiez de temps à autre pour la consolation des sauvages, mais pour ce qui est des habitants je les ai tous remis sous la desserte de M. Derome depuis que vous avez commencé à demeurer en ville..... Votre résidence en ville (si pourtant vous n'y avez pas trop de répugnance) me paraîtrait plus

convenable tant pour votre santé que pour la consolation du Père Casot."

Mgr Hubert refusa encore, le 4 avril 1794, d'accorder une nouvelle demande que lui firent les habitants de cette localité, d'accord avec M. Derome, d'avoir un curé et de former une paroisse séparée parce qu'il n'avait pas alors de prêtre à sa disposition pour ce poste. Mais enfin, le 15 septembre de la même année 1794, il écrivit à M. Derome : " Comme je me trouve cette année un peu plus au large pour les prêtres que les années précédentes, je désirerais savoir si vous persistez à désirer un prêtre à la Jeune Lorette qui, en desservant les sauvages, se chargerait aussi des habitants d'alentour qu'il s'agirait en ce cas de détacher de Charlesbourg, non comme ils l'entendent par leur requête de l'hiver dernier à laquelle je n'ai pas voulu répondre, mais comme nous l'avions projeté d'abord afin de ne pas affaiblir votre paroisse. M. Masse demande à changer de cure, je crois qu'il pourrait remplir avantageusement cette place, et qu'il serait plus propre qu'aucun autre à préparer les voies à la construction d'une église et à l'érection d'une paroisse dans cette partie. Faites moi

savoir ce que vous en pensez car voilà le temps de terminer ces sortes d'affaires."

M. Derome fut très-content d'apprendre qu'enfin il allait être déchargé de la desserte d'une grande partie de son vaste territoire ; qu'on allait y ériger une nouvelle paroisse et y placer un curé. Il en écrivit dans ce sens, le 16 septembre 1794, à Mgr Hubert qui lui répondit deux jours après : " Vous aurez décidément un curé à la Jeune Lorette. Ce ne sera pas M. Masse, comme je l'avais projeté d'abord ; il m'est devenu nécessaire dans un autre endroit. Mais vous aurez M. Paquet, présentement curé de l'Isle Verte, dont le zèle et la régularité peuvent être infiniment utiles aux fidèles de cette partie."

Le même jour, 18 septembre 1794, Mgr Hubert écrivait à M. Joseph Paquet : "On a besoin d'un prêtre à la Jeune Lorette pour y former une nouvelle paroisse, j'ai jeté les yeux sur vous pour remplir cette place ; elle vous sera à bien des égards plus avantageuse que celle que vous occupez présentement, et puis avec le temps elle vous conduira, j'espère, à quelque chose de mieux. Rendez-vous le plus tôt possible."

M. Paquet se rendit dans le mois d'octobre dans sa nouvelle paroisse à laquelle

Mgr Hubert donna Saint-Ambroise pour patron, le 11 nov. 1795, mais dont il ne fixa pas tout d'abord les limites. M. Paquet fut donc le premier curé de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette où il mourut, le 17 août 1799 à l'âge de 36 ans seulement.

Il s'était mis à l'œuvre en arrivant à Saint-Ambroise et fit bâtir dans l'été suivant, 1795, une chapelle au sujet de laquelle Mgr Hubert lui écrivit le 12 novembre de la même année, lui permettant de la bénir : il lui recommandait en même temps d'enclore le cimetière et de désigner la place de ce cimetière de manière à ne pas nuire à l'emplacement de l'église qu'on devra bâtir plus tard. Il lui permettait aussi de biner, ou de dire deux messes le même jour, en faveur de la mission des Hurons. " Le temps qui vient à bout de tout, ajoutait-il, fixera peu à peu les bornes de cette paroisse."

Ce qui engageait Mgr Hubert à agir ainsi c'est qu'il n'y avait pas accord parfait parmi les intéressés, ce qui arrive presque toujours lorsqu'il s'agit de donner de nouvelles limites à un endroit quelconque. Ainsi le 31 octobre 1794 plusieurs habitants avaient demandé par

une requête de ne pas faire partie de la nouvelle paroisse de Saint-Ambroise, tandis que le 22 décembre de la même année quelques habitants du fief Saint-Ignace, près de Chouaguen, demandaient au contraire d'être annexés à cette nouvelle paroisse de la Jeune Lorette.

Enfin, le 6 octobre 1796, Mgr Hubert jugea à propos de fixer les bornes de la paroisse de Saint-Ambroise qui sont les mêmes que celle qu'elle a aujourd'hui, à l'exception du Petit Saint-Antoine, ou de Saint-Romain, qui n'a été détaché de Charlesbourg et annexé à Saint-Ambroise que plus tard, vers 1835. Lors de l'érection de la paroisse de Saint-Ambroise le village de l'Ormière faisait partie de l'Ancienne Lorette et Mgr Hubert l'en détacha pour l'unir à Saint-Ambroise. (1)

Depuis cette séparation la paroisse de Charlesbourg est restée avec les mêmes limites qu'elle a aujourd'hui et n'a pris

(1) Le 18 octobre 1810 Mgr Plessis consacra l'église et l'autel en l'honneur de Saint-Ambroise et de plusieurs martyrs nommés dans l'acte qu'il en a dressé.

Lorsque M. Cook, plus tard 1er évêque des Trois-Rivières, était curé de Saint-Ambroise, Mgr Panet chargea M. Antoine Bedard, le 8 août 1827, de prendre les procédés nécessaires pour ériger ecclésiastiquement Saint-Ambroise en paroisse.

d'augmentation en étendue que par l'établissement des nouvelles terres de la *Rivière Jaune*, en arrière du village de Saint-Pierre. Les quelques habitants de la *Roche Plate* ont été d'abord desservis par le curé de Charlesbourg et n'en ont été séparés que lorsqu'il y a eu un curé résidant à Stoneham. Les premiers habitants du Lac de Beauport ont aussi été desservis par le curé de Charlesbourg avant qu'il y eut un prêtre résidant à Laval.

Mais on peut dire que la séparation des habitants de Charlesbourg et de Saint-Ambroise n'a jamais été bien complète. Il y a toujours eu, et il y a encore aujourd'hui, beaucoup plus de rapports, plus d'alliances, plus de sympathies entre ces deux paroisses qu'entre Charlesbourg et Beauport. Les fêtes du village des Hurons et, pendant longtemps, surtout la fête de saint Louis, ont contribué à maintenir des liens d'amitié..... Plusieurs habitants ont encore des terres à bois au Lac Saint-Charles..... et puis une bonne partie des habitants de Saint-Ambroise passent par la route Sainte-Claire de Charlesbourg pour se rendre à Québec.

Peu d'années avant la séparation de Saint-Ambroise de Charlesbourg, en 1792, le coffre-fort fut visité par des voleurs

qui en enlevèrent 460 livres, ou près de $77. Nous ne voudrions point faire injure à la paroisse en donnant à penser que ce vol aurait pu être fait par quelque paroissien trop soigneux du bien d'autrui ; mais cependant, s'il y a quelquefois des mauvais garnements dans les meilleures familles, pourquoi n'y en aurait-il pas eu parmi les paroissiens d'alors, si francs et si honnêtes ? Ce qui nous porte à le croire c'est que, vers ce temps là, il se passa quelque chose à Charlesbourg que nous avons plusieurs fois entendu raconter dans notre jeune âge à des témoins oculaires et auriculaires, et que nous croyons pouvoir nous-même rapporter ici en reproduisant le récit, un peu humoristique, que nous avons fait de cet événement dans une histoire intime et inédite de la famille Trudelle, de Charlesbourg. Il est bon de conserver pour l'histoire le souvenir d'usages qui tombent de plus en plus dans l'oubli, même lorsque ces usages sont loin d'être trouvés louables et lorsqu'on ne voudrait pas les voir reparaître, comme la flagellation et le pilori, châtiments auxquels on condamnait autrefois dans le pays.

" Près de la *Côte du Roi*, à main droite en montant de Québec à Charlesbourg,

demeurait une famille sujette à tomber dans un petit défaut, celui de voler. Il paraît que ces braves gens avaient un goût particulier pour les volailles et les viandes fraîches. Pendant un certain hiver surtout, le père et ses deux garçons s'étaient donné le trouble de parcourir les laiteries et avaient amassé force provisions en cas de disette. Afin de les conserver avec toutes leurs qualités, et aussi afin de les soustraire aux regards indiscrets des curieux, ils avaient placé ces provisions dans une grande glacière facilement pratiquée dans un énorme banc de neige qui se renouvelle chaque hiver dans la *coulée* profonde que l'on voit au nord-est de la *Côte du Roi*. Personne ne pense à passer par cet endroit en hiver, impossible donc de mieux placer une *cachette*. Mais ne voilà-t-il pas qu'un bon jour des enfants (où ne va-t-on pas à cet âge) s'avisent d'aller y glisser !

Le joyeux bataillon, dans la côte rapide,
Allait, venait, allait sans perdre un seul instant,
Quand tout à coup l'un d'eux, ô cachette perfide !
Sent tout crouler sous lui et tombe tremblotant
Sur un amas confus de fraîches côtelettes,
De poules, de poulets, de gigots de mouton
Parmi lesquels était, sur un plat d'andouillettes
Le roi des basses-cours, un superbe dindon
Dit-on.

La rumeur aux cents voix répandit en peu de temps la nouvelle de cette découverte et désigna les Pélissons (qui heureusement n'ont laissé ni descendants, ni parents dans la paroisse) comme étant les propriétaires de la cachette en question. Bref, le père et ses deux garçons furent pris et conduits à Québec. On ne sait pas trop ce qui se passa à la cour criminelle ; mais quelque temps après les trois Pélissons furent fouettés à la porte de l'église de Charlesbourg. Le fouet et le pilori étaient encore de mode alors.

Rester à Charlesbourg après cette humiliante cérémonie était chose impossible. Il fallut donc déguerpir et l'un des deux garçons alla résider, sous un nom d'emprunt, dans une des paroisses de la Beauce. Il s'y comportait en vrai bon garçon et jouissait d'une si belle réputation qu'il était en voie d'épouser la fille de l'un des meilleurs habitants de la paroisse. Déjà même les publications étaient commencées à l'église et tout semblait devoir aller à merveille. Mais il était décidé que le goût trop prononcé qu'il avait eu pour les volailles lui serait funeste jusqu'à la fin.

Un soir donc qu'il était en visite dans la famille de sa prétendue voilà qu'arrive

un habitant de Charlesbourg en recherche d'un cheval à vendre. " Tiens, dit-il en entrant, après avoir salué la famille, te voilà ici, Pélisson." Ce nom de Pélisson, révélé et prononcé par une personne aussi inattendue et dans une circonstance si critique, causa un peu de surprise dans la famille, et fit sur celui qui portait ce nom presque le même effet que les coups de fouet qu'il avait reçus devant l'église de Charlesbourg.

Cependant le maître de la maison et le nouveau venu allèrent tous deux à l'étable placer le cheval du voyageur pour la nuit et, profitant de l'occasion où il se voyait seul avec lui, le père de la famille se hâta de le questionner au sujet de son gendre futur ; le nouveau nom qu'il lui avait donné l'intriguait.—" Vous le connaissez donc bien ? " dit-il.—" Oh ! oui, répondit l'étranger, car il est de ma paroisse."—" Mais il porte un autre nom ici." " Cependant c'est bien certainement un Pélisson."—" Serait-il, par hasard, parent des Pélisson qui ont été fouettés ? " " C'en est un lui-même."—" Oh ! alors cela va bien faire changer les choses : il devait se marier avec ma fille, mais à présent impossible."

De retour à la maison tout s'expliqua. Adieu le mariage et les noces. Pélisson sortit triste et honteux, d'abord de la maison, puis bientôt de la paroisse même, pour aller cacher encore une fois sa honte ailleurs Qui sait ce qu'il est devenu ?"

Le 1er août 1802, Mgr Denaut avait publié un Mandement ordonnant une messe d'action de grâce "suivant le rite des plus grandes solennités," suivie d'un *Te Deum*, pour remercier Dieu de la conclusion de la paix et des succès de la lutte de l'Angleterre "contre une nation puissante dont les agents coupables n'aspiraient alors à rien moins qu'à la destruction de tous les trônes et de tous les autels." Cela, parait-il, ne fut pas du goût de plusieurs patriotes du temps qui crurent l'occasion bonne pour faire ce qu'on appelle du capital politique. Remplis du même esprit de piété qui a porté tout dernièrement (1887) un grand nombre de nos compatriotes à faire chanter des services pour Riel, ces patriotes se proposaient de profiter de la circonstance pour faire une démonstration selon leurs vues anti-Britanniques. M. Derome, voulant déjouer leur projet, annonça d'abord la messe pour 6½ heures—c'était un peu

matin—puis au lieu d'une grand'messe il ne dit qu'une messe basse,après laquelle il chanta le *Te Deum*, avec le seul chantre alors rendu à l'église. Le tout fut terminé avant que la plupart des paroissiens furent arrivés, ou plutôt avant qu'ils furent entrés dans l'église, car ne croyant pas la messe commencée, ils prirent la sonnerie du *Te Teum* pour le dernier coup de la grand'messe qu'ils s'attendaient d'avoir. De là, grand mécontentement et une plainte en forme adressée à l'Evêque sous forme de requête au nom de la paroisse, et présentée le 17 du même mois d'août, par le Sieur Louis Paquet, alors membre pour le comté de Québec, et signée par lui comme représentant de Charlesbourg. La requête resta sans réponse et pour le coup ce fut un véritable *feu de paille.*

L'année qui précéda la mort de M. Derome, c'est-à-dire, en 1807, les paroissiens réparèrent le presbytère qui était en mauvais état. Le 22 décembre de l'année précédente on avait présenté à Mgr Plessis une requête demandant la permission d'ajouter un second étage à ce presbytère. Mgr Plessis y consentit, le second étage fut ajouté et le tout se fit

paisiblement. Les paroissiens louèrent une maison près de l'église pour leur curé qui y passa l'été. A l'automne il put revenir habiter son presbytère dont les travaux étaient terminés.

Ce presbytère est demeuré, ainsi réparé et à deux étages, jusqu'au temps où il a été remplacé par celui qu'a fait bâtir M. Roy et qui a été lui-même remplacé par le beau presbytère actuel bâti par M. Beaudry. Ce vieux presbytère à deux étages, que le plus grand nombre des paroissiens de Charlesbourg ont vu, a été successivement habité par MM. Derome, Boucherville, Bedard et Roy. Il est demeuré cher à notre souvenir, car nous y avons passé dix huit mois heureux, en compagnie du digne et éloquent Evêque actuel de Sherbrooke, pour y étudier les éléments du latin, sous la direction du bon et vénérable père Antoine Bedard.

" Les deux dernières années de sa vie, dit Mr. Payment, Mr. Derome était souvent malade et s'affligeait de ne pouvoir desservir sa paroisse comme il l'aurait désiré. Il prêchait alors rarement et il était obligé de faire faire le catéchisme de la première communion par un laïque ; pour les offices publics il avait recours à

Mr. Antoine Bedard, curé de St.-Ambroise, qui, pour contenter ses paroissiens et ceux de Charlesbourg, faisait l'office en entier dans les deux paroisses et chantait, outre cela, tous les dimanches et fêtes, le salut du S. Sacrement aux sauvages de la Jeune Lorette."

M. Derome mourut le 30 septembre 1808, à l'âge de 55 ans, 6 mois et 15 jours, dit son acte de sépulture. Il avait été curé de Charlesbourg pendant 22 ans, deux mois et 15 jours. Il fut inhumé le lendemain de sa mort, 1er octobre, dans le sanctuaire de l'église, par Mgr Plessis en présence de MM. Louis-Jos. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Vanfelson, curé de Beauport, Antoine Gagnon, vicaire à Québec, Antoine Parent, du Séminaire de Québec, et Antoine Bedard, curé de Saint-Ambroise.

M. Derome a laissé la réputation d'un prêtre régulier, exact à remplir ses devoirs de pasteur et surtout plein de zèle pour la prédication de la parole de Dieu et pour l'instruction des enfants et des jeunes gens. Il avait donné par son testament 300 francs à la fabrique de Charlesbourg.

IV

Les temps modernes

De 1800 à 1850.

MONSIEUR CHARLES MARIE BOUCHER DE BOUCHERVILLE

14ème Desservant et 6ème Curé.

M. Charles Marie Boucher de Boucherville était fils de Sieur René-Amable Boucher de Boucherville et de Dame Madeleine de Simblin. Il était né le 29 décembre 1781 et fut ordonné prêtre par Mgr Denaut, à Boucherville, sa paroisse natale, le 6 janvier 1805, jour des Rois, qui était un dimanche cette année là. Il fut d'abord vicaire de Mgr Denaut à Longueuil, puis vicaire à Québec, en 1806, d'où il fut appelé à la cure du Château Richer, le 21 décembre 1807, par Mgr Plessis.

Aussitôt après la sépulture de M. Derome, le 1er oct. 1808, Mgr Plessis écrivit à M. de Boucherville : " Vous avez appris la mort de M. le curé de

Charlesbourg. Il s'agit de le remplacer. J'ai jeté les yeux sur vous ; cela vous coûte et à moi aussi. Mais des raisons supérieures m'obligent de remplir cette place sans délai. Je crois que vous y convenez, que vous y pourrez faire plus de bien qu'au Château-Richer, parceque la place est plus importante et la mission plus vaste. La voix publique vous y nomme, quoique je n'aie communiqué à personne le dessein que j'avais de vous la donner. L'encan de M. Derome doit évacuer dès cette semaine le presbytère. Arrangez-vous de manière à y faire l'office le 9 de ce mois, sauf à retourner au Château-Richer les jours suivants pour régler vos affaires."

M. de Boucherville se rendit au désir de Mgr Plessis, mais il le fit avec peine et regret, car il était déjà bien attaché aux paroissiens du Château-Richer, quoiqu'il ne les eut desservis que pendant neuf mois, et puis il aimait le petit côteau au bord du fleuve, sur lequel l'église et le presbytère de cette paroisse sont bâtis, et où il rêvait de longues années de bonheur ; mais le prêtre est un soldat et il ne peut être heureux, dans le vrai sens de ce mot, et utile qu'au poste qui lui est assigné.

Peu de temps après son arrivée à Charlesbourg, le 23 oct. 1808, M. de Boucherville se fit autoriser par les marguilliers à faire faire quelques bancs dans le jubé, conjointement avec le marguillier en charge, J.-Bte Bedard, et à remplacer le bedeau Biom par Joseph Bedard, septième bedeau connu de la paroisse, qui entra en fonction, le jour de la Toussaint, à raison de *dix-huit piastres* par année. C'est la première fois, que dans les comptes, il est parlé de piastres, et Joseph Bedard est aussi le premier bedeau de la paroisse qui ait porté l'habit d'ordonnance que fit faire M. de Boucherville, et qui a été le même à peu près dans toutes les paroisses jusqu'à ces derniers temps, c'est-à-dire, une *cloque* de drap bleu avec triple collet de drap rouge bordé de gallon blanc de fil de soie ou d'argent.

Sous M. Borel, les paroissiens furent admis aux assemblées pour recevoir les comptes des marguilliers ; mais, comme pendant son règne et celui de son successeur, M. Derome, on n'a pas laissé d'actes des élections des marguilliers, on peut croire avec raison que jusqu'à M. de Boucherville, les notables n'avaient pas été admis aux assemblées faites pour ces

élections. Pour la première fois donc, le 27 décembre 1808, à l'élection de Jacques Galarneau, la première élection que présida M. de Boucherville, on vit, non seulement les marguilliers, mais aussi *quelques anciens de la paroisse* assister à l'assemblée. La porte à laquelle les notables frappaient depuis longtemps pour être admis aux assemblées pour les élections des marguilliers fut donc enfin ouverte à Charlesbourg. On sait combien cette admission des notables aux assemblées des marguilliers suscita d'opposition et de trouble dans la plupart des paroisses.

Le 10 septembre 1807, on retira du coffre-fort quarante et un louis et cinq shellings, (£41 5s. 0). C'est la première fois encore qu'il est question de louis et de shellings dans les comptes, cependant ces comptes de la fabrique continuent à être tenus, comme auparavant, par livres, sous et deniers, jusqu'en 1815, ensuite par louis, shelling et denier, et enfin aujourd'hui, par piastres et centins. (1)

(1) Dans les comptes de cette même année 1809 on voit une entrée de 495 livres de vingt *copres*, pour vingt sous. Le vrai mot est *copper*, anglais. Déjà l'anglomanie commençait à se répandre et autrefois plus qu'aujourd'hui on disait, à la campagne surtout, *copres* ou *copes* au lieu de sous.

En 1812 il y avait à Charlesbourg un détachement de miliciens, placé en quartiers d'hiver dans les demeures des paroissiens et dont les officiers se plaignirent de ne pas avoir à l'église les places qui leur convenaient. Mgr Plessis, auquel ces plaintes avaient été communiquées, écrivit, le 10 janvier 1812, à M. de Boucherville : " Par une lettre officielle en date d'hier il m'a été signifié que le désir de Son Excellence le gouverneur (alors Sir George Prévost) était que les officiers du détachement qui est en quartier d'hyver dans votre paroisse eussent des places pour y assister au service divin, sans être ebligés de demeurer dans les allées. Comme je ne connais aucun banc approprié à cette fin, je désirerais que vous leur procurassiez quelques chaises en dehors et auprès du balustre, en attendant que Son Excellence ait déclaré s'il serait plus conforme à son intention qu'on leur fit occuper le banc seigneurial."

A cette lettre M. de Boucherville répondit : " La politesse et les égards que méritent MM. les officiers du détachement résidant à Charlesbourg m'ont fait prévenir dès les commencements les

ordres contenus dans votre lettre d'hier. J'ai offert à M. Pinguet, et par lui aux autres officiers, des chaises dans tel endroit de la nef de l'église qu'ils voudraient les placer. Que pouvais-je faire de plus, n'ayant pas de banc pour moi-même ? Leur refus me fait croire que le but de l'application qu'ils ont faite à Son Excellence était d'obtenir des places dans le banc du capitaine de milice ; ce qui me semble plus convenable, d'autant que ce banc appartient au gouvernement, comme dans les autres campagnes. Plus de politesse ou plus de docilité à mes avis de la part du capitaine de milice (de la paroisse) aurait prévenu ce petit trouble." (1)

---

(1) Dans une circulaire manuscrite de Mgr Briand aux curés, en date du 15 octobre 1768 il disait : " Vous accorderez au premier baillif de votre paroisse le 1er banc de l'église et vous lui ferez rendre les mêmes honneurs qu'on rendait cy-devant aux capitaines de milice. C'est un article sur lequel il (le Gouverneur Carleton) me prie de vous marquer sa volonté."

N. B.—" Ce banc est le 1er de la rangée du milieu, du côté de l'épitre. S'il est occupé, la fabriquo rendrait le prix de l'adjudication à ceux qui le posséderaient, soit de tout temps, soit depuis que les Capitaines ont été retranchés."

Comme on l'a vu, les 40 heures existaient déjà à Charlesbourg lorsqu'on a enterré Louis Jacques dans la chapelle de la Congrégation, en 1735 ; mais il n'y avait aucun document propre à faire voir que cette confrérie avait été établie par l'autorité ecclésiastique. Sur la demande donc de M. de Boucherville les 40 heures furent établis de nouveau par un mandement de Mgr Plessis, du 21 janvier 1814, pour remédier aux désordres en général et surtout à un désordre particulier : les supertitions. " Entre le grand nombre de familles chrétiennes et vraiment édifiantes qui se trouvent parmi vous, dit Mgr Plessis, il se trouve des superstitieux qui, n'ayant pas une juste idée de la Ste Religion qu'ils professent, la font consister dans des choses vaines, croyant apercevoir des effets surnaturels où il n'y en a pas, et, dans le délire d'une imagination égarée, emploient pour la guérison des maladies, ou pour la connaissance des secrets de la nature, des moyens aussi insignifiants que criminels et réprouvés par la religion....." Ce mandement devait être lu tous les ans jusqu'à ordre du contraire Cette lecture, qui humiliait les paroissiens, fut

discontinuée à la demande de M. le curé Payment adressée à Mgr Turgeon, alors Administrateur et pendant sa visite épiscopale, le 12 juin 1850.

Il est à croire que M. de Boucherville s'était exagéré ce désordre dont le bonhomme *Tintin* était probablement le plus coupable auteur. Mais qu'était-ce donc que ce bonhomme Tintin ? Son véritable nom était Augustin Côté, né à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, l'*Ile des sorciers*, et le bonhomme Tintin se donnait comme bien savant dans l'art de la sorcellerie. C'est sous ce rapport qu'il a laissé un souvenir presqu'impérissable, surtout dans la partie de Charlesbourg qui avoisine Saint-Ambroise et dans cette dernière paroisse. Ce bonhomme Tintin, marié à Charlesbourg en 1ères noces, le 10 mai 1803, et en 2mes noces, le 8 avril 1834, et mort, le 11 avril 1851, habitait depuis plus de 50 ans une petite maison sur la terre actuelle de Sieur Edouard Paquet et au bord du chemin royal du village de Saint-Bernard. Il avait une petite boutique de forgeron annexée à sa maison et cette boutique, comme sa maison, était le lieu de repos de bien des passants, et le rendez-vous surtout des jeunes gens qui aimaient à

s'amuser aux dépens des choses ineffables qu'il débitait sur la magie et la sorcellerie auxquelles il croyait plus qu'aux articles du *Credo*. Sur les dernières années de sa vie, ce bonhomme Tintin, auquel les infirmités de ses jambes ne permettaient d'aller qu'en sautant, au moyen de deux petites cannes, ne parlait que de *sautereaux* qu'il croyait voir agir partout. Ces sautereaux, selon lui, étaient des espèces de diablotins que les bons vivants, qui prenaient plaisir à ses folies, lui conseillaient de persécuter et de conjurer par des moyens plus ou moins ridicules et amusants pour eux-mêmes. Ainsi, ils l'avaient engagé à percer ces sautereaux avec une vieille baïonnette qu'il appelait sa franche carabine, et on le voyait souvent occupé à les persécuter ainsi en prononçant, avec une force qui allait *crescendo*, ces mots cabalistiques et d'usage en tout : abraki, abraka ête abrac ête abra.... D'autres fois ils lui firent croire qu'il fallait les étourdir en frappant sur une vieille chaudière..... Un jour quelques-uns de la troupe joyeuse représentèrent avec de la craie, au-dessus de la porte de la boutique de Tintin, un crapaud, qu'il prit pour un sautereau sous cette forme,

et ils lui firent croire qu'il n'y avait qu'un moyen de le conjurer : c'était de l'*ébouillanter*. Bien leur en prit, car Tintin, comme toujours, les crut et s'approchant, d'après leur conseil, aussi près que possible de la porte au dessus de laquelle était figuré le crapaud, avec un vaisseau rempli d'eau bouillante, il lança cette eau en criant *que le crapaud pleume*. Mais l'eau retomba sur lui-même et, comme on peut bien le penser, ce ne fut pas le crapaud qui fut plumé..... On n'en finirait pas si nous entreprenions de raconter tous les tours et détours qui ont été faits à propos de ce bonhomme Tintin ; mais le peu que nous venons d'en dire suffira pour prolonger le souvenir de ce curieux personnage, au sujet duquel nous nous sommes souvent amusé, comme bien d'autres, dans notre enfance et auquel nous aimons à donner une petite place dans ces notes historiques, pour faire connaître son nom aux descendants de ceux qui l'ont connu et se sont si bien amusé à ses dépens.

Le 6 octobre 1816, à la demande de M. Antoine Bedard, alors curé de Saint-Ambroise, la fabrique de Charlesbourg décida de prêter deux cents louis, £200, à la fabrique de Saint-Ambroise et les marguil-

liers de l'Œuvre furent autorisés à " passer l'acte et mettre les conditions convenables avec les capitaines s'ils se trouvent à la passation de l'acte."

On peut trouver un peu étrange de voir les capitaines de Charlesbourg et de Saint-Ambroise invités à prendre part aux délibérations de la fabrique en leur qualité de capitaines ; mais il faut bien remarquer qu'autrefois, et à peu près jusque vers 1837, le capitaine de la paroisse était un personnage important. Il avait, au nom du gouvernement, un banc gratis dans l'église, ce banc était le premier de la seconde rangée du côté de l'épître ; il avait, ou prétendait avoir, le droit de recevoir le pain bénit, et encore un gros morceau, après le seigneur ; au temps de la domination française il était chargé de publier ou de faire publier les ordonnances, et souvent de les faire exécuter ; de tenir la main à l'exécution de tous les règlements pour les chemins ; il était aussi chargé de conduire à la prison, (et elles étaient rares et éloignées alors les prisons) ou au moins au plus proche capitaine, les prisonniers qu'on menait ainsi, comme on le disait alors, de capitaine en capitaine ; de plus il était

tenu de faire faire l'appel nominal, le jour de la Saint-Pierre à la porte de l'église avant la messe, de tous les miliciens de la paroisse et d'en faire lui-même la revue. C'était un spectacle qui nous amusait bien et que nous trouvions en même temps bien solennel lorsque, dans notre enfance, nous voyions le Major J. Bte. Renaud, à la prestance digne et imposante et que relevait encore ce jour-là son habit d'ordonnance et l'épée qu'il portait au côté, passer en revue les miliciens de la paroisse que les sergents mettaient en lignes plus ou moins droites. Ces bons miliciens, pleins de cette gaieté française qui ne laisse pas le caractère des Canadiens, répondaient à l'appel de leurs noms en y ajoutant souvent le mot pour rire; le tout se terminait par le cri de *Vive le roi !* comme témoignage et comme preuve de leur loyauté, assez louche dans ce temps-là.

Le Major Renaud était un homme d'un esprit vif et piquant, d'une rare facilité d'élocution et, lorsqu'il parlait en public surtout, le timbre de sa voix forte et solennelle charmait l'oreille de ses auditeurs et les captivait. Il aurait figuré avec avantage parmi les représen-

tants du peuple ; mais son ambition se borna à prendre les intérêts généraux de sa paroisse et à guider ses coparoissiens dans la revendication de leurs droits comme Canadiens et comme sujets de l'Empire Britannique.

C'était un fort joûteur dans les questions débattues de la politique du temps, ainsi que dans les questions qui regardaient le droit rural sur lequel il pouvait rendre des points à plusieurs avocats.

Nous l'avons entendu une fois entre autres, avant 1837, réfuter un des premiers citoyens de Québec, qui était venu un dimanche haranguer à la porte de l'église les paroissiens de Charlesbourg en faveur des célèbres 92 résolutions contre lesquelles le Major Renaud se prononçait avec conviction et vigueur. Il remporta dans cette circonstance une victoire complète et entraîna les applaudissements de presque tous ceux qui l'avaient écouté. Le souvenir de cette lutte oratoire nous a laissé la conviction que ce n'était pas un homme facile à désarçonner, lorsqu'on le rencontrait sur un des deux terrains que nous venons de mentionner.

Le Major Renaud était cultivateur et se faisait gloire de son état. Il disait,

avec un juste sentiment d'orgueil. que les cultivateurs ne devaient pas se faire les serviteurs des Messieurs de la ville. Aussi, lorsqu'il vendait sur le marché un voyage de foin, il allait le mener à la demeure du bourgeois qui l'avait acheté ; mais il exigeait alors que ce bourgeois fit décharger lui-même le voyage et placer ce foin au fenil par ses propres serviteurs.

Dans le cours de l'année 1813 M. de Boucherville présenta à Mgr Plessis une requête, signée des congréganistes, exposant que ces congréganistes ne savaient pas si la congrégation, existant dans la paroisse, avait été canoniquement érigée et ils suppliaient l'évêque de vouloir bien donner à la dite congrégation un titre d'érection canonique, lui accordant tous les privilèges et indulgences propres à cette confrérie.

Mgr Plessis érigea en conséquence la Congrégation dans la paroisse de Charlesbourg " pour être à toujours gouvernée par le curé ou prêtre desservant ou vicaire de la dite paroisse, avec tels officiers qu'il s'associera conformément aux règles qui seront établies, attribuant dès maintenant et accordant à perpétuité aux membres de la dite Congrégation

toutes les indulgences plénières et partielles ci-devant accordées par les Souverains Pontifes aux Congrégations érigées dans les colléges des Jésuites." Cette érection fut accordée, le 20 janvier 1814.

M. de Boucherville fit plusieurs tentatives auprès de ses paroissiens pour les décider à bâtir une nouvelle église, mais inutilement. On ne croyait pas que le temps était venu de s'occuper de cette construction ou plutôt, à tort ou à raison, on ne voulait pas que M. de Bouchervlle dirigeât ces travaux. Ce n'était pas la crainte d'être obligés de faire de forts déboursés qui les retenait, car la générosité pour l'entretien du culte, pour l'éducation et les bonnes œuvres en général, est une vertu des paroissiens de Charlesbourg et en preuve, le 6 janvier 1818, à la demande de Mgr Plesis, il fut décidé que la fabrique prêterait, sans intérêt, £100 ou $400 " pour l'édification de l'église du faubourg Saint-Roch."

Le 29 mai 1818, Mgr Plessis fit une visite pastorale à Charlesbourg et alloua les comptes, mais ne fit aucune ordonnance.

Dans le mois de juillet de cette même année 1818, M. de Boucherville fit une

mission à Cap Chat et à Sainte-Anne des Monts et fut remplaeé pendant son absence par M. F. X. Côté, mort curé de Sainte-Geneviève. Mgr Plessis lui écrivait de Champlain à propos de cette mission : " Je désire que vous partiez si bien à la fin, si fort à la fin de juin que ce ne soit qu'après la St. Pierre, autrement je serais fort embarrassé de votre paroisse, M. Cadieux ne pouvant me quitter qu'au commencement de juillet." Puis il lui conseilla de faire parapher un régistre par un juge du district de Québec, s'il y consent, parcequ'il serait impossible de s'adresser au juge de Gaspé.

Il fit encore une mission en juillet et août de l'année suivante 1819. Il est probable qu'il avait fait la même mission en 1816, car Mgr Plessis, lui écrivant le 4 mai 1816, lui donne tous les pouvoirs extraordinaires des missionnaires " dans tous les lieux compris entre Rimouski et la Baie de Gaspé au sud du fleuve St. Laurent," et il l'autorise seulement à prêcher et à confesser depuis Rimouski inclusivement jusqu'à Saint-André aussi inclusivement. Il lui conseille aussi de faire parapher deux petits régistres. Quel changement depuis ce temps dans cette

partie du pays ! On était loin de prévoir qu'il y aurait là un évêché, un clergé nombreux, plusieurs communautés, deux villes et une voie ferrée traversent tout ce territoire.

M. de Boucherville aimait beaucoup la chasse et la pêche qu'il regardait d'ailleurs comme un exercice nécessaire à sa santé ; mais les fatigues et les misères qu'il y essuya furent la cause d'un abcès qui le fit souffrir bien longtemps et le conduisit enfin au tombeau. Dès le commencement de l'année 1822, il ressentit les atteintes de la cruelle maladie qui mit fin à ses jours, et, le 20 avril de cette même année, Mgr. Plessis chargea M. Bedard de la desserte de Charlesbourg lui laissant en même temps celle de Saint-Ambroise. Il l'autorisa à biner ou à chanter la messe le dimanche alternativement à Saint-Ambroise et à Charlesbourg. Quant aux sauvages de la Jeune Lorette, M. Bedard fut autorisé à ne leur dire la messe que pendant la semaine et à les desservir comme il l'entendrait ; mais cependant il fut compris qu'il leur chanterait le salut le dimanche et les jours de fêtes d'obligation.

M de Boucherville se retira dans sa maison, la maison d'école actuelle du Trait-Carré, où il mourut le 16 janvier 1823, à l'âge de 41 ans et 17 jours. Il fut inhumé le 20, dans le chœur de l'église, par M. Robert, Vicaire Général et prêtre du Séminaire de Québec, en présence de MM. J. D. Daulé, chapelain des Ursulines, P. F. Turgeon, prêtre du Séminaire (plus tard Archevêque de Québec), Réné-Olivier Bruneau, curé de Beauport, P.-Ol. Langlois, curé du Château-Richer, L.-Ths. Bedard, chapelain de l'Hôpital-Général, Jean-Zéphirin Caron, curé de N.-D. de Foye, Chs.-Frs. Baillargeon, chapelain à Saint-Roch de Québec (plus tard Archevêque de Québec), Louis-Marie Lefebvre, vicaire à Québec, Philippe Anger, ex-vicaire de Charlesbourg, et Antoine Bedard, curé.

Pendant les dernières années,et surtout pendant la dernière maladie de M. de Boucherville, plusieurs prêtres vinrent lui aider, ou plutôt aider à M. Bedard chargé des deux paroisses. Outre M. Bernard-Benjamin Decoigne, (mort, curé de la Baie Saint-Paul) qui fut vicaire à Charlesbourg depuis la Saint-Michel 1820 jusqu'à la fin de juin 1821, MM. Philippe

Lefrançois, Claude Gauvreau, Joseph Moll et Philippe Anger prêtèrent le secours de leur ministère, pour un temps peu long pour chacun, il est vrai, mais tel qu'on doit les compter comme anciens vicaires de la paroisse.

M. de Boucherville descendait de Sieur Boucher de Boucherville, premier gouverneur des Trois-Rivières, et il était oncle de l'Honorable de Boucherville, aujourd'hui Membre du Conseil Législatif ; il appartenait donc à une des premières et des plus nobles familles du pays. Mais, loin d'aimer à se glorifier de son origine, il aimait, au contraire, dans son humilité, à la faire oublier. Il savait estimer à sa valeur la gloire que ses ancêtres avaient acquise, mais il voulait faire comprendre, comme il le comprenait lui-même, que le plus beau titre de noblesse pour lui était son caractère sacré de prêtre. Il signait simplement *Chs. Boucherville*, méprisant la morgue de ces faux nobles qui croient qu'un *de* placé avant leur nom va leur tenir lieu des qualités requises pour mériter l'estime qui n'est due qu'au vrai mérite qui est en même temps la véritable noblesse.

MONSIEUR ANTOINE BEDARD

15ème Desservant et 7ème Curé.

On dit quelquefois en proverbe, et cela d'après la parole même de Notre Divin Sauveur, que personne n'est prophète dans son pays et auprès de ses parents ; mais, si on ne peut pas être prophète, M. Bedard a prouvé qu'on peut au moins être curé dans sa paroisse natale et au milieu de ses parents et mériter l'estime, l'amour et la vénération de tous.

Né à Charlesbourg, le 10 août 1771, (1) fils de Charles Bedard et de Marie-Josephte Jobin, baptisé le même jour par M. Morisseaux et ayant pour parrain Antoine Bertrand et pour marraine Marie-Louise Pepin, épouse de Philippe dit Amplemanne, M. Antoine Bedard était donc un enfant de la paroisse et il est regardé à bon droit comme une de ses gloires les plus pures. Il est un de ces curés de Charlesbourg dont le nom béni semble ne devoir jamais tomber dans l'oubli et dont la mémoire, amoureusement conservée, devra passer de généra-

(1) L'abbé Tanguay dit à tort qu'il était né à Québec.

tion en génération. De même qu'il y a des figures qu'on ne peut pas oublier, il y a aussi des esprits naturellement ornés, des cœurs bien faits, des âmes généreuses et fortement trempées par la religion, des hommes enfin doués des vertus les plus aimables qui impriment caractère et tracent partout où ils passent un sillon que le temps, qui détruit tout, a bien de la peine à effacer. M. Antoine Bedard était une de ces natures d'élite, un de ces caractères à la fois doux et austères, une de ces âmes vraiment sacerdotales qui commandent l'estime, l'amour et la vénération. Ces hommes là sont aimés de tous et partout, et il semble qu'ils ne devraient jamais mourir, car la terre reste pauvre quand ils partent pour le ciel.

M. Antoine Bedard, dit l'abbé Tanguay, " fut ordonné, le 21 mars 1795 ; professeur de Philosophie au Séminaire de Québec, en 1796 ; missionnaire à Richibouctou en 1800 ; curé de Ste-Anne de Beaupré en 1804 ; de St-Ambroise en 1805 ; de St-Thomas en 1817 ; de St-Ambroise en 1818 " et de Charlesbourg comme curé desservant, en 1822, et curé en titre à la mort de M. de Boucherville.

Après la mort de M. de Boucherville, M. Philippe Anger, qui avait été quelque temps son vicaire, fut nommé de nouveau en cette qualité à Charlesbourg où il resta jusqu'au mois de mai de la même année, 1823, et, au mois de juin suivant il fut remplacé par M. Jean-Olivier Giroux, ordonné le 11 mai. M. Giroux resta dans la paroisse jusqu'au mois de mars 1824, c'est-à-dire, jusqu'à la nomination de M. Cook comme curé de Saint-Ambroise, laquelle nomination déchargea M. Bedard de la desserte de cette derniere paroisse.

Le 16 mai 1822 il y avait eu une assemblée dans laquelle MM. deBoucherville et Bedard conjointement réglèrent les comptes de 1820. Dans cette assemblée M. de Boucherville seul fit un acte par lequel on apprend qu'on avait donné " le St. Jérome dans l'église en échange pour une copie du même ou d'un autre tableau de même grandeur." C'est le dernier acte écrit de la main de M. de Boucherville dans le cahier des délibérations, et on est porté à croire que M. Bedard n'approuvait pas cet échange car il n'a pas signé l'acte qui en fut dressé. Ces échanges, ou ventes de tableaux, en effet, sont souvent regrettables, car les

peintres, meilleurs juges que les curés en ces matières, ne manquent pas de faire ces sortes de marchés à leur avantage.

Le même jour encore, 16 mai 1822, à la damande de M. de Boucherville, ancien curé, et de M. Bedard, curé desservant, il fut accordé à ce dernier une somme de deux cents louis que la fabrique lui prêta " sur les raisons du bien public de la paroisse alléguées par ces Messieurs et bien comprises par les marguilliers." Cet acte est signé par MM. de Boucherville et Bedard. Cette somme fut remise, le 27 août suivant.

M. Bedard, qui desservait toujours les deux paroisses de Charlesbourg et de Saint-Ambroise, même après la mort de M. de Boucherville, demanda, le 13 février 1823, la permission de biner pour la mission des Hurons.

Le 14 juillet de cette même année 1823 Mgr Plessis fit une visite épiscopale à Charlesbourg ; il alloua les comptes des années précédentes, mais ne fit aucune ordonnance. Quant aux comptes de cette année même, ils avaient été perdus et on se contenta alors au 1er janvier 1824, de constater le montant de l'argent qu'il y avait au coffre. En ajoutant la

balance de l'année qui venait d'expirer il se trouva y avoir £766 1 9 ou $3064.35. Bon à-compte pour la nouvelle église qu'on projetait de bâtir.

Il y avait à Charlesbourg un usage qui remontait à l'origine de la paroisse et que M. Bedard fit abolir, en 1825 ; c'était de vendre les restes du pain bénit, quand il y avait restes, au profit de la fabrique. Mais depuis cette année là ceux qui *rendirent le pain bénit*, comme on s'exprimait alors, rapportaient les restes chez eux après la messe.

Ces restes quelquefois étaient considérables surtout lorsque, la gloriole s'en mêlant, on élevait à qui mieux mieux des pyramides de sept, huit et dix étages de galettes soutenues par des *cousins* et ornés d'étoiles, le tout souvent argenté, doré et quelquefois recouvert de sucre blanc crêmé, comme les pains de savoie. C'est même cet excès de dépense, peu proportionné dans bien des cas aux moyens de ceux qui s'en donnaient le luxe, et aussi la mesquinerie dans laquelle d'autres, au contraire, tombaient quelquefois, qui ont engagé en partie Son Eminence le Cardinal Taschereau à faire cesser cet usage du pain bénit, qui rappelait le

vieux souvenir des agapes des premiers temps de l'Eglise. Il y avait de plus des sujets de mécontentement et de jalousie dans la distribution de ces cousins, de ces gros morceaux et de ces étoiles aux amis, aux voisins et aux dignitaires de la paroisse, sans parler des distractions que l'on causait lorsque cette distribution se faisait pendant la messe. Et puis combien d'autres petits abus et inconvénients ? Celui, par exemple, de faire passer une partie de la messe aux bedeaux à trancher en petits morceaux et à distribuer dans l'église ce pain bénit aux paroissiens ; et puis ces tentations de constater par eux-mêmes quel goût il avait, auxquelles ces bons bedeaux succombaient assez facilement ; et les petits servants de messe, si naturellement portés à vouloir manger de la galette, qui est d'autant meilleure qu'elle a été prise et mangée en cachette. Il y avait aussi l'inconvénient pour les personnes qui voulaient communier de manger avant le temps de la communion, par distraction, le petit morceau de pain bénit que tous recevaient. L'usage était de donner le chanteau, ou un morceau de pain bénit plus gros que les autres gros morceaux, à celui des paroissiens qui

devait rendre le pain bénit le dimanche suivant. Si ce paroissien n'était pas présent dans son banc, alors le bedeau mettait en réserve, pour l'envoyer par occasion, le chanteau et aussi quelquefois certains petits restes de pain bénit ; et nous avons connu des servants de messe habiles à découvrir ces cachettes du bedeau.

Chaque paroissien, tenant feu et lieu, était tenu de rendre le pain benit à son tour, en vertu de la loi française.

C'est M. Bedard qui a fait construire l'église actuelle, avec l'argent de la fabrique et les contributions volontaires des paroissiens. Depuis longtemps, comme on l'a vu, le besoin se faisait sentir de construire une nouvelle église plus spacieuse, et il en avait été particulièrement question pendant que M. de Boucherville était curé. Dès l'année 1824 M. Bedard fit présenter une requête à Mgr Plèssis à cet effet ; mais tout en resta là, parcequ'il y avait divergence d'opinion entre lui et l'Evêque relativement à la place où devait être construite cette nouvelle église. Mgr Plessis voulait qu'elle fût placée entre le presbytère (qui était au sud-ouest du presbytère actuel) et le chemin qui

conduit à Québec et qu'elle eut le portail tourné vers la ville ; M. Bedard la voulait où elle est aujourd'hui. " Attendons, disait M. Bedard, l'Evêque qui remplacera Mgr Plessis pensera peut-être autrement." On attendit, en effet, et Mgr Plessis étant mort, le 4 décembre 1825, M. Bedard ne tarda pas à s'occuper de faire fixer la place par Mgr Panet et à préparer les paroissiens aux travaux de construction.

Le 19 juin suivant, 1826, Mgr Panet délégua M. le Grand Vicaire Demers pour constater les allégués d'une requête des paroissiens demandant à bâtir une nouvelle église, et à en fixer la place et les dimensions. M. Demers se transporta donc à Charlesbourg, le 7 août, et tint une assemblée dans laquelle il fixa la place de l'église où elle a été construite et lui donna pour proportion 120 pieds sur 58 ; " proportion ridicule," dit-il dans son rapport approuvé par Mgr Panet le 21 du même mois, et qu'il n'a accordé qu'aux instances réitérées des principaux de la paroisse, et qu'à la condition qu'on ajouterait deux chapelles saillantes. La hauteur des murs du quarré devait être de 35 pieds et 3 pouces français entre le dessus des lambourdes et le dessous des sablières.

Cela fait on s'occupa à préparer les matériaux et les plans, puis sur requête du 6 mars, 1827, présentée à Mgr Panet on se fit autoriser à employer l'argent de la fabrique à cette construction. Dans cette même assemblée du 6 mars 1827 les syndics nommés, savoir : François Bedard, Henri Giroux, Jean Déry, Jacques Beaumont, Jean-Baptiste Villeneuve, Ls Barnabé Parent, Jean Trudelle, Charles Leclerc, Joseph Paradis, Joseph Bedard et Jean-Baptiste Bedard, passèrent le marché pour la maçonnerie avec André Bergevin dit Langevin et Pierre Bélanger, de Beauport, et les travaux de construction commencèrent dans l'été de cette même année 1827. (1)

---

(1) Voici la datte des différents marchés passés pour la construction de l'église :

Le 20 février 1828 marché avec Noël Dorion pour les portes et les fenêtres.

Le même jour, avec Antoine et Régis Lapointe pour la charpente, les clochers.....

Le 23 septembre 1828, marché avec Jean Guénard et Etienne Audy pour couvrir en planche.

Le 12 décembre 1828, marché entre Et. Darveau, de Deschambault, et Jean Trudelle, un des syndics, pour 70 mille bardeaux de cèdre à être livrés et reçus au Palais, partie en mai et partie en juin 1829.

Pendant les travaux de cette construction M. Bedard fit plusieurs fois le tour de la paroisse, ordinairement à pied, pour collecter, dans un petit bas de soie bien connu, les piastres, les écus et les autres petites pièces d'argent (on connaissait peu le papier-monnaie alors) qu'on ne refusait jamais, et qu'on donnait au contraire bien volontiers à ce bon petit Père Bedard qu'on aimait et qu'on vénérait.

En 1828, Joseph Pepin fut engagé en qualité de bedeau, à raison de $32. Ce bedeau, que les anciens de la paroisse ont bien connu, portait la *coête.* Cet usage de porter la coête, généralement répandu

---

Le 15 juillet 1829, marché avec Frs. Barbeau pour couvrir eu bardeau, ouvrage a finir soit dans l'année, soit en 1830.

Le 31 décembre 1829, marché avec Noël Dorion et Frs. Magnan pour le plancher de la nef et du chœur.

Le 26 mars 1830, marché avee Charles Pageot pour faire le jubé, les escaliers. .....

Le 19 novembre 1833 marché avec André Paquet pour la voûte—ouvrage à livrer dans deux ans, c'est-à-dire, au 19 novembre 1835.

Le 8 mai 1841 pendant que M. Roy était curé, nouveau marché avec André Paquet pour les tombeaux des autels, les balustres.....André Paquet donne quittance pour le parfait paiement de tous ses travaux à l'église, le 2 octobre 1849.

autrefois, commençait alors à devenir de plus en plus rare et n'était conservé que par quelques vieillards. Il est aujourd'hui complètement abandonné et on ne doit pas le regretter, non plus que l'usage des perruques poudrées.

Ce fut l'ongtemps l'usage :
On portait longs cheveux comme au temps d'Absolon ;
Maintenant on nourrit longue barbe au menton,
Et on se croit plus sage.

La place fixée pour la nouvelle église, resserrée entre le chemin public et un terrain que la fabrique ne pouvait pas posséder, étant à peine suffisante, et les Congréganistes ne pouvant avoir leur chapelle à la suite de la sacristie, comme avec l'ancienne église, on décida alors de donner un second étage à la sacristie. Les Congrégauistes donnèrent £231.6 0, ou $925.20 pour ce second étage où jusqu'ici a été leur chapelle qui va bientôt être remplacée par une grande et belle chapelle, au-dessus de la sacristie que l'on est à construire sous l'habile direction du curé actuel de la paroisse, M. Offmann.

L'église actuelle de Charlesbourg a été consacrée, le 25 mai 1830, par Mgr Joseph Signay, alors Coadjuteur de Mgr Panet,

en présence d'un grand nombre de prêtres et d'un grand concours du peuple. Ce fut un jour de fête splendide, éclairé par un beau soleil, et dont on a longtemps parlé dans la paroisse. Voici la traduction de l'acte qui en fut dressé : " En l'an du Seigneur 1830, le vingt-cinquième de mai, moi Joseph Signay, Evêque de Fussala, Coadjuteur du Très-Illustre et Très-Révérend Seigneur Bernard-Claude Panet, Evêque de Québec, ai consacré l'église et l'autel en l'honneur de saint Charles, et ai inclus dans le dit autel des reliques des saints Martyrs Clément, Vital et Fidèle, et ai accordé, dans la forme ordinaire de l'église, à tous et chacun des fidèles un an d'indulgence aujourd'hui, et à ceux qui visiteront l'église au jour anniversaire de sa consécration, quarante jours d'indulgence " (1).

(Signé) † Jos. Evêque de Fussala.

Pour vrai,

C. P. CAZEAU, Ptre.,

Secrétaire.

(1) Texte de l'acte : " Anno Domini MDCCCXXX die vigesimâ quintâ Maii, ego Josephus Signay, Episcopus Fissulanus Coadjutor Illustrissimi ac Reverendissimi D. D.

Le 20 juillet, après la consécration, Mgr Panet accorda la faveur de l'autel privilégié.

Avant que l'église fut bénite et consacrée, le 4 avril de l'année précédente 1829, on y avait enterré le corps de Sieur Charles Lefrancois, imprimeur, décédé à Québec, le 1er avril. C'est le même M. Lefrançois dont l'imprimerie avait été saisie et pillée, en 1810, et qui fut emprisonné avec Bedard, Papineau et Blanchet (1).

La première messe dans l'église actuelle fut chantée le jour de la fête de Saint Pierre, 29 juin 1830, par M. Paschal Pouliot, ordonné prêtre le 2 mai précédent et nommé aussitôt vicaire à Charlesbourg,

---

Bernardi Claudii Panet Episcopi Quebecensis, consecravi ecclesiam et altare in honorem Sancti Caroli, et reliquias Sanctorum Martyrum Clementis, Vitalis et Fidelis in prædicto altari inclusi, et singulis Christi fidelibus hodie unum annum, et in die anniversario consecrationis hujusmodi ipsam visitantibus, quadraginta dies de verâ indulgentiâ, in formâ ecclesiæ consuetâ, concessi."

(1) La veuve de ce M. Lefrançois, que nous avons connue, tenait une petite librairie sur les remparts, près de l'Université. C'est elle qui, offrant un jour à un acheteur les œuvres de Saint Liguori qui venaient de paraître, disait avec complaisance : "Voici St Alphonse avec tout son Liguori," voulant dire toutes les œuvres de Saint Alphonse de Liguori.

en l'absence de M. Bédard qui accompagnait Mgr Panet dans sa visite épiscopale. Cette première messe dans la nouvelle église donna lieu à des difficultés et à des scènes semi-comiques, entre le vicaire et les marguilliers, dans lesquelles le rôle de ces derniers, sauf un manque de respect et un peu trop de résistance à l'autorité, fut le plus beau.

M. Bedard, sachant que les paroissiens avaient hâte d'entrer dans la nouvelle église, écrivit à M. Pouliot pour lui permettre d'y chanter la messe, le jour de la fête de Saint Pierre, et de faire faire en même temps la première communion des enfants à la messe de ce jour, suivant l'usage. Mais, si les paroissiens désiraient entrer dans la nouvelle église, ils désiraient encore plus que ce fut M. Bedard qui y chantât la première messe. Cependant M. Pouliot, sans en prévenir les marguilliers qui avaient à faire faire le déménagement et les préparatifs nécessaires, annonça au prône du dimanche précédant la fête de Saint Pierre, que ce jour là il chanterait la messe dans la nouvelle église.

Aussitôt après la messe les marguilliers, anciens et nouveaux, se rendirent à la

sacristie pour exposer au vicaire que le vœu de la paroisse était qu'il fallait attendre le retour de M. Bedard, que cela convenait et qu'il lui appartenait à tous égards de chanter la première messe dans la nouvelle église. Mais M. Pouliot, jeune et ardent, surpris de cette démarche à laquelle il ne s'attendait pas, manquant de l'expérience nécessaire dans ces sortes de circonstances, tenant peut-être un peu trop à sa manière de juger, ne voulant pas recevoir des avis de la part de ceux qui n'avaient pas mission de lui en donner, ne crut pas devoir revenir sur sa décision. Malheureusement encore pour la circonstance M. Pouliot était d'un esprit plein de finesse mais caustique, et il y eu échange de mots acerbes et piquants qui rendirent l'entente presqu'impossible. Bref, le marguillier en charge, Jean Trudelle, ferma la nouvelle église et garda la clef. Cependant, la veille de la fête de Saint Pierre quelques personnes qui étaient pour la manière de voir du vicaire, trouvèrent moyen d'entrer dans l'église, à l'insu du marguiller en charge, (il y avait dès lors, comme naguère en France, des crocheteurs de portes), pour nettoyer et tout préparer

pour l'office du lendemain. Mais le marguillier en charge, prévenu de ce qu'on avait fait, se rendit de grand matin le jour de la fête à l'église et ferma tout de nouveau. Tout le monde, par un temps magnifique, s'était rendu à l'église à l'heure ordinaire de la messe et attendait, plutôt avec joyeuseté qu'avec impatience, le dénouement de ce petit imbroglio; mais le marguillier en charge tenait bon et gardait les clefs de l'église sur lui.

Cependant M. Pouliot avait envoyé un courrier à Québec avec une lettre pour le Grand-Vicaire Demers, qui remplaçait Mgr Panet en visite pastorale à la campagne. Le courrier revint avec une lettre du Grand-Vicaire déclarant, (ce que les marguilliers admettaient,) que M. Pouliot était dans son droit puisque M. Bedard l'avait autorisé à faire ce qu'il voulait faire, et priant le marguillier en charge de mettre fin à une opposition qui menaçait de tourner au scandale, et de ne plus tarder à ouvrir l'église. Mais les marguilliers, espérant toujours que M. Pouliot finirait par renoncer à ce droit pour se rendre aux désirs de la paroisse, ne voulurent pas encore céder. Alors deuxième message à Québec, et, cette fois

ordre au marguillier en charge d'ouvrir l'église. Il fallut céder et obéir. Il était près de 11 heures lorsque la messe commença. Ces difficultés et le regret général de ne pas voir le bon père Bedard chanter la première messe dans l'église pour la construction de laquelle il s'était donné tant de trouble, tempéra la joie naturelle des paroissiens dans cette circonstance. Il va sans dire que la première communion des enfants n'eut pas lieu ce jour là.

Après la messe tous les marguilliers allèrent reprocher au vicaire sa conduite peu délicate envers M. Bedard et les paroissiens de Charlesboug. Ce fut là leur tort. La messe était chantée ; c'était un fait accompli et du domaine de l'histoire : à quoi bon de nouvelles récriminations ?

A son retour dans la paroisse M. Bedard demanda à M. Pouliot si les paroissiens avaient été mécontents parce qu'il n'avait pas fait faire la première communion le jour de la fête de St-Pierre et à cette première messe. " Non, " dit M. Pouliot. " Eh ! bien, dit M. Bedard, ils n'auraient pas été plus mécontents si vous n'aviez pas chanté la première messe dans la

nouvelle église." C'était une manière délicate de dire à son vicaire qu'il avait eu tort d'agir comme il avait agi.

Les chantres, comme on le sait, ne portaient pas l'habit de chœur, le jupon et le surplis, et n'étaient pas placés dans le sanctuaire dans l'ancienne église ; à la première messe dans l'église actuelle ils firent leur entrée dans le sanctuaire avec les petits servants de messe. C'était du nouveau.

L'église actuelle de Charlesbourg a été bâtie trop tard et trop tôt. Trop tard, puisqu'on la désirait depuis longtemps parceque l'ancienne église était trop petite pour la population, même depuis la séparation de Saint-Ambroise. Trop tôt, car, lorsqu'on l'a construite, on n'avait pas encore le goût de ces magnifiques églises en pierres de rang, ou en pierres de taille, qu'on construit depuis quelques années, et telles que la généreuse et riche paroisse de Charlesbourg pourrait en bâtir aujourd'hui. Les murs de l'église actuelle, par exemple, auraient pu être en pierres de rang, mais on les a crépis entièrement parce qu'alors on croyait en général qu'un ouvrage en maçonnerie n'était pas fini quand on se contentait de tirer les joints.

On ne connaissait pas non plus encore d'autre manière de vitrer les chassis qu'avec des petites vitres d'environ huit pouces carrés. Cependant il y avait progrès dans le plan, et on regardait dans le temps comme choses un peu extraordinaires les deux clochers avec leurs flêches couvertes en fer-blanc, le portail avec son grand chassis vénitien, ses trois portes, ses deux statues et sa corniche surmontée d'une urne en pierre de taille..... C'était en effet une transition entre les anciennes églises, avec leur petit clocher normand à *cheval* sur le faite de la couverture et leur extérieur sans ornements, et les magnifiques églises qu'on bâtit aujourd'hui à la campagne

Le 13 juillet 1831, la paroisse de Charlesbourg fut temoin d'une cérémonie bien touchante, et à laquelle M. Bedard voulut donner toute la solennité possible. Ce fut la translation des restes mortels des anciens curés de la paroisse, de la vieille église dans la nouvelle, à laquelle présida Mgr Panet. Il y eut grand concours de prêtres et de peuple. Les ossements de MM. LeBoullenger, Morisseaux, Derome et de Boucherville et de M. Alexis Leclerc avaient été exposés et

visités avec respect dans la vieille église le dimanche qui précèda leur inhumation dans l'église actuelle.

Cette inhumation eut lieu après un service solennel auquel assistaient MM. Desjardins, de l'Hôtel-Dieu, Daulé, Pierre Bourget, J.-Bte. Potvin, Thomas Cook, L. Thomas Bedard, Antoine Bedard, Narcisse Trudel, François Bonin, Charles Bégin, Alexis Maillioux, Ignace Bourget, Michel Carrier, Patrick Burke, Chs. F. Cazeau et le Frère Louis, Récollet.

M. Bedard accompagna l'évêque dans ses visites pastorales pendant six ans et eut pour le remplacer comme vicaires : M. Paschal Pouliot, en 1830 ; M. Patrick Burke, depuis la fin de février jusqu'au 1er octobre 1832 ; M. Olivier Leclerc, en 1833 ; le trop célèbre apostat Chiniquy, en 1834 ; M. James Harper, en 1835, et M. Siméon Marcoux, en 1836. (1)

M. Pierre Villeneuve, curé de Saint-Polycarpe, dans l'Archidiocèse actuel de Montréal, étant malade, fut obligé de laisser sa cure dans l'automne de 1833, et

(1) En 1836, on vendit du bois et des ferrailles de la vieille église, ce qui indique qu'elle a été détruite cette année là ou l'année précédente.

vint demeurer à Charlesbourg, sa paroisse natale, au commencement du mois de novembre, et y demeura jusque vers le milieu de janvier 1834. Il fut alors nommé curé de Berthier de Bellechasse.

Dès l'année 1832, la majorité des habitants du petit Saint-Antoine, ou de Saint-Romain, demandèrent à être séparés de Charlesbourg et à être annexés à Saint-Ambroise, mais M. Bedard s'y opposa alors et il écrivit dans ce sens à Mgr Panet, le 7 octobre 1832. Ce changement ne se fit que vers 1835.

Mgr Signay fit sa première visite pastorale dans la paroisse, le 16 juin 1834. Il ordonna de faire faire des fonts baptismaux au bas de l'église et de cesser de faire les baptêmes au banc-d'œuvre.

Dans l'année 1834, la fabrique acheta une voiture, ou chariot, pour transporter les corps des personnes mortes. Cet usage d'un chariot, généralement répandu aujourd'hui, et avec tant de luxe dans les villes, était bien rare alors et ne faisait que de commencer à s'introduire.

Cependant, autrefois, on avait beaucoup de respect pour les morts et on ne croyait pas devoir les porter autrement

que sur les épaules : c'était solennel. Mais en hiver surtout la tâche était parfois bien difficile, et il y avait souvent grand danger pour la santé des porteurs qui arrivaient ruisselant de sueurs à l'église qu'on ne chauffait pas alors, et dans laquelle ils assistaient au service comme dans une glacière. Un de nos plus anciens souvenirs est d'avoir vu passer ainsi porté sur les épaules le corps d'une petite parente du nom de Rosalie Trudelle, morte à l'âge de 7 ans et enterrée le 29 juillet 1826. Les inconvénients de porter ainsi les corps sur les épaules ont fait abandonner cet usage, et d'un autre côté l'usage peu convenable, que la nécessité faisait introduire, de les transporter dans des traineaux ou des voitures ordinaires, ont fait comprendre, presque dans toutes les paroisses, qu'il convient d'avoir des voitures spécialement faites pour transporter les corps des morts.

En 1824 Mgr Plessis avait offert un chapelinat à M. Bedard, mais il refusa d'accepter ce poste, donnant pour raisons les dettes qu'il avait à payer, les affaires de M. de Boucherville qu'il avait à régler, des pensions dont il s'était chargé et le besoin d'exercice qu'il avait pour main-

tenir sa santé. "Je suis, disait-il dans sa lettre du 13 septembre de cette année, habitué à une vie agissante et laborieuse ; une vie sédentaire me conduirait bien vite au tombeau."

M. Bedard, en effet, menait une vie bien active et ne perdait jamais une heure de son temps. On le trouvait toujours occupé à quelques exercices du saint ministère, à étudier, à prier ou à quelqu'ouvrage manuel qu'il aimait et où il se montrait bien habile. On le voyait battre le grain, scier le bois de chauffage, cultiver son jardin et, les jeudis en été, il allait travailler sur sa terre de *Vide Poche.* Le fruit de tout son travail, sur cette terre de *Vide Poche*, était pour les pauvres auxquels d'ailleurs il donnait tout son surplus, mais non sans leur reprocher leurs défauts, surtout leur paresse.

Un jour qu'il était occupé à piocher sur cette terre, un de ces paresseux auxquels il aimait à faire la guerre, vint le trouver.—" Bonjour M. le Curé."—" Bonjour, frère."—" Il fait bien chaud aujourd'hui "—" Oui, mais il n'y a que les paresseux qui s'en plaignent," reprit M. Bédard sans discontinuer son travail. Après avoir une autre fois disputé un

paresseux qui lui demandait l'aumône. —" Donne-lui, dit-il à sa nièce et en même temps sa ménagère, donne-lui une bonne aumône, il l'a bien gagnée, le hère, car je lui ai donné une sérieuse leçon."—C'était bien là le Père Bedard, faisant toujours et partout la guerre aux défauts et aux vices, mais en même temps toujours rempli de pitié et de commisération pour ceux qui les avaient. Prêtre à l'âme vraiment sacerdotale, homme aux vertus austères, mais cachant un cœur d'or sous un extérieur sévère, brûlant d'amour pour Dieu et dévoré de zèle pour le salut des âmes; tout de feu pour rendre service ; d'une charité qui ne connaissait pas de bornes, n'épargnant ni peine ni fatigue et ne regardant ni au temps, ni à la distance lorsqu'il s'agissait d'aller consoler un malade, réconforter une âme endolorie ou porter secours à un confrère dans quelqu'embarras.

Pour satisfaire le zèle dont il était animé pour le bien des âmes confiées à ses soins, et en même temps pour donner à son corps, dont la forte constitution semblait si bien adaptée à l'énergie de son âme, l'exercice dont il avait continuellement besoin, on le voyait souvent,

véritable missionnaire, aller à pied d'une église à l'autre lorsqu'il était chargé de la desserte des deux paroisses de Charlesbourg et de Saint-Ambroise.

Dans ce temps il n'y avait pas à Québec autant de prêtres qu'aujourd'hui et il fallait, pour compléter le nombre voulu de prêtres pour la cérémonie de la consécration des Saintes Huiles, le Jeudi-Saint, avoir recours aux curés voisins de la ville qui se faisaient un plaisir et un honneur d'y assister et de continuer cet ancien usage de leurs prédécesseurs. Souvent dans ce temps de la Semaine Sainte les chemins sont bien difficiles pour les voitures. M. Bedard alors ne faisait pas difficulté de chausser les bottes sauvages et de descendre à pied de Charlesbourg à Québec. Nous l'avons vu nous-même, en 1836, assister à cette cérémonie du Jeudi-Saint et nous n'avons jamais oublié comme chacun aimait à remarquer, parmi tous les prêtres, le petit Père Bedard à la belle chevelure blanche, aux yeux vifs et perçants, à la figure intelligente et dont la voix douce et sympathique, lorsqu'il chantait à son tour l'*Ave sanctum oleum*, semblait un écho de sa belle âme.

M. Bedard était regardé dans son temps comme le Père Bridaine du Canada. C'était en effet un prédicateur puissant et populaire et, quand il le fallait, sa diction avait tous les charmes et tout l'entrainement des meilleurs oratenrs sacrés. Il savait capter l'attention de ses auditeurs tant à la ville, où l'on admirait l'énergique expression de ses gestes et de sa figure, qu'à la campagne où il montrait une profonde connaissance du cœur humain en général et des mœurs du peuple Canadien en particulier.

Il avait parcouru plusieurs fois, comme nous l'avons vu, à la suite de l'évêque dans les visites épiscopales, le diocèse de Québec qui comprenait alors les diocèses actuels des Trois-Rivières, de Nicolet, de Rimouski et de Chicoutimi, et les anciens n'ont pas encore oublié les conférences qu'il faisait alors et qu'il savait rendre si interessantes par la clarté avec laquelle il développait les principes du dogme et de la morale, par l'à-propos de ses réflexions, par sa phrase toujours à la portée de son auditoire et souvent aussi par l'originalité de ses expressions et de sa mise en scène C'est ainsi qu'un jour répondant à celui qui faisait la confé-

rence avec lui et qui venait de lui faire l'objection que, si on réglait toujours les difficultés à l'amiable devant le curé ou une personne de confiance, les avocats mourraient de faim ; pour toute réponse à cette objection faite en présence de plusieurs avocats, il dit : " Eh ! bien, s'ils meurent on les enterrera."

Une autre fois il commença ainsi son instruction: " Je suis le curé de Charlesbourg ; j'ai demandé dernièrement à quelqu'un de mes paroissiens, qui va souvent au marché s'il y avait bien du monde à la ville, il m'a répondu qu'il n'y avait que quelques ivrognes de cette paroisse." Ce fut son texte et il sut bien le développer.

Tous les ans, à la clôture de la neuvaine, le petit Père Bedard de Charlesbourg, comme on l'appelait ordinairement, montait dans la chaire de la Cathédrale de Québec et, comme on s'y attendait, il y avait foule à vêpres ce jour là, comme plus tard aux Conférences de M. Holmes, et on voyait chacun s'échanger des signes de contentement lorsque le petit Père Bedard passait dans le chœur pour aller demander la bénédiction de l'Evêque. Une fois en chaire, il promenait

son regard d'aigle sur tout l'auditoire qu'il semblait avoir fasciné avant même de commencer à parler. On l'écoutait avec attention et les figures étaient souriantes d'approbation lorsque, avec une verve d'éloquence entrainante, il distribuait aux hommes de professions et aux marchands des vérités que son âge et sa réputation de sainteté faisaient accepter volontiers et avec grand profit pour leurs âmes. Il avait par fois des mouvements oratoires pathétiques et d'un effet merveilleux.

Homme éclairé, clairvoyant et de bon conseil il était l'oracle de ses paroissiens, la lumière de ses confrères et, dans les difficultés que rencontrent souvent les Supérieurs Ecclésiastiques, il était un guide sûr et à l'opinion duquel ils aimaient à s'en rapporter. Ils avaient confiance dans sa haute intelligence et dans sa rare perspicacité ; aussi voyait-on souvent l'Evêque de Québec, ou son Coadjuteur, monter à Charlesbourg et honorer de leur visite ce prêtre vénérable et estimable à tous égards.

Une des œuvres les plus méritoires peut-être de M. Bedard, à raison de la vivacité de son caractère, c'est l'abnégation qu'il a pratiquée et la gêne à laquelle

il a bien voulu se soumettre pour donner, dans son presbytère, des leçons de latin et de français à des jeunes gens qu'il préparait à faire un cours d'études classiques au Séminaire de Québec. Dans un âge avancé, alors que naturellement on aime la tranquillité, avec un caractère prompt et bouillant, s'astreindre à faire la classe à des enfants, les garder en pension dans son presbytère, endurer leur tapage, condescendre pour les amuser jusqu'à jouer avec eux, quel dévouement ! Et cela il le fit longtemps et pour un grand nombre d'élèves qui tous ont béni ou bénissent encore son nom.

Le premier et le plus ancien des élèves dont il se fit ainsi le maître d'école fut M J. Frs. Gagnon, longtemps curé de Berthier d'en haut, où il est mort, le 7 avril 1875. Comme on lui demandait un jour pourquoi le nom de M. Bedard lui revenait si souvent dans la conversation, pourquoi il aimait tant à en parler. " C'est que, dit-il, M. Bedard était le modèle d'un bon et saint prêtre et que toute mon ambition est de tâcher de l'imiter et de lui ressembler." Parmi ses autres élèves on doit citer son neveu le vénérable Monsieur F. X. Delâge, curé de l'Islet

pendant 49 ans et qui vient de mourir (12 août 1887) dans la même paroisse à l'âge de 82 ans ; son petit neveu Michel Racine, frère aîné des Evêques de Sherbrooke et de Chicoutimi, professeur et prédicateur distingué, dont le Grand-Vicaire Demers disait que ce n'était pas un homme ordinaire, mais que la mort, qui épargne personne, pas même ceux dont les talents donnent les plus belles espérances, est venue frapper à l'âge de 29 ans ; les notaires Thomas Bédard et J. Bte Trudelle ; le Protonotaire Charles Déry ; l'Abbé Charles Beaumont et quelques autres qui n'ont pu faire leurs cours classiques.

Quant à nous-même, qui écrivons ces lignes, nous n'oublierons jamais ce que nous lui devons de reconnaissance pour toutes les bontés qu'il a eu pour nous pendant les dix-huit mois que nous avons passés avec lui dans le vieux presbytère de Charlesbourg, en compagnie de son petit neveu, Antoine Racine, devenu le zélé et éloquent premier évêque de Sherbrooke ; mais alors rempli d'espièglerie et de spirituelles plaisanteries qui égayaient bien son vieux grand oncle. Nous fûmes les deux derniers élèves qu'il eut

en pension dans son presbytère et auxquels il fit la classe, en même temps qu'à l'Abbé Charles Beaumont et au fils du Capitaine Joseph Bedard, qui tous deux étaient externes.

M. Bedard, servant Dieu dans la *simplicité de son cœur*, comme dit l'Ecriture, ne tenait pas toujours compte des rubriques et il aimait à faire quelquefois des cérémonies non ordinaires, mais toujours propres à édifier son peuple. Il semblait persuadé que le Bon Dieu avait pour agréable tout ce qui pouvait tendre à cette fin. Ainsi, à la bénédiction du Saint Sacrement avec le Saint Ciboire aux prières du carême, il chantait un cantique et donnait la bénediction en chantant ces dernières paroles de ce cantique : " Et répandez sur nous vos bénedictions.".—Le jour de la Toussaint au soir, veille du jour des morts, il faisait chanter par un de ses chantres placé dans le jubé le cantique " O maudit de ton Dieu," et lui-même remplissant la partie du damné, répondait du fond de la sacristie dont la porte était ouverte.

M. Bedard mourut subitement, le 9 mai 1837, pendant qu'il était à table pour dîner en compagnie de MM. C. F. Cazeau,

alors secrétaire du diocèse, et Ferland vicaire à Saint-Roch de Québec, qui étaient venus lui faire visite. M. Cazeau n'eut que le temps de lui donner l'absolution et de lui faire une onction sous condition. Cette mort inattendue jeta la consternation dans la paroisse qui l'aimait comme un père et le vénérait comme un saint ; elle eût du retentissement dans tout le diocèse, qui avait appris à le connaître, et elle fut particulièrement sensible à Mgr Signay et à son Coadjuteur, Mgr Turgeon, qui avaient tous deux la plus grande confiance dans ses sages avis. Il fut enterré, le 11 mai, dans le chœur de l'église, côté de l'évangile. Il avait 66 ans et 9 mois. Malgré le mauvais état des chemins, à cette époque de l'année, dix-huit prêtres et treize ecclésiastiques du séminaire de Québec assistèrent à sa sépulture qui fut faite par Mgr Turgeon.

Les pleurs qu'on vit couler avec abondance à cette sépulture témoignèrent de l'amour que lui portaient les paroissiens de Charlesbourg qu'il aimait tant lui-même. Il était né et avait passé la plus grande partie de sa vie au milieu d'eux, et ses cendres reposent avec toute une génération de parents et de paroissiens

qui attendent avec lui, et comme sous sa protection, le jour du grand réveil.

Dans son testament olographe du 10 avril 1837 M. Bedard avait mis les deux dispositions suivantes :

2° " Je désire que mon corps soit enterré dans l'église de la paroisse dont je mourrai curé ; je ne veux pas être exposé ; si je meurs n'étant curé on mettra mon corps dans le cimetière de la paroisse où je mourrai, à moins que je meure à Charlesbourg ou à St-Ambroise ; si je meurs accompagnant l'Evêque dans ses visites que mon corps soit mis dans le cimetière de la paroisse où je décèderai."

3° " Je donne à la fabrique de Charlesbourg, pour aider à soutenir une école au Trait-Carré, ma maison ainsi que les dépendances, le terrain appartenant autrefois aux Demoiselles Nicolet, la terre de Vide-Poche, la terre de la Rivière Jaune, excepté un arpent que je donne à François Bedard aujourd'hui à mon service ; je fais cette donation à condition que tant que ma sœur Thérèse Bedard vivra, elle logera dans la maison, jouira sa vie durante du terrain des Demoiselles Nicolet, de la terre de Vide-Poche, prendra son bois soit à Vide-Poche, soit à la Rivière Jaune."

" Ce terrain des Demoiselles Nicolet était situé dans le Trait-Carré, au sud du chemin venant de Saint-Joseph et qui conduisait à l'église par un détour qu'on a fait disparaître pour arriver droit à l'église. Mais d'où venaient donc ces Demoiselles Nicolet que les anciens de la paroisse ont connues et dont on parle si souvent encore aujourd'hui ? Nous avons dit que M. Le Boullenger était allié aux premières familles du pays, ou en rapport d'amitié avec elles ; ainsi nous voyons que le 13 février 1730 M. Le Boullenger célébra à Charlesbourg le mariage de Joseph Poulin Nicolet, fils de J. Bte. Poulin " conseiller du roi et son procureur en la jurisdiction royale des Trois-Rivières," et de Dame Louise Cressé d'une part, et Anne Chéron, fille de Sieur Martin Chéron, Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, et de Dame Marie Josephte Le Boullenger, sa sœur, de la paroisse de Québec. De ce mariage de Sieur Poulin Nicolet avec Anne Chéron, nièce de M. Le Boullenger, naquirent les deux Demoiselles Marie-Anne et Marie-Josephte Nicolet qui, ayant perdu leur père en bas âge, vinrent demeurer avec leur mère auprès de leur grand oncle le

curé de Charlesbourg. Elles sont mortes toutes deux à Charlesbourg dans un âge bien avancé ; Demoiselle Marie-Anne, le 20 juin 1817, à l'âge de 84 ans et 10 mois, et Demoiselle Marie-Josephte, le 21 juin 1826, à l'âge de 90 ans. Quant à leur mère, Anne Chéron Nicolet, après un veuvage de 40 ans, elle était morte aimée et respectée de tous, le 13 août 1774 à l'âge de 64 ans. Elle fut inhumée dans l'église par M. de Rigauville, en présence du Père Crespel, Récollet et de M. Borel, alors curé de la paroisse.

Voici à présent d'où venait ce terrain des Demoiselles Nicolet que M. Bedard à donné à l'école du Trait-Carré. Louis Jacques, le chef de la famille de ce nom, possédait primitivement ce terrain que M. Morisseaux acquit par échange et qu'il vendit, le 17 décembre 1759, à Dame Anne Chéron, veuve Nicolet et mère des deux Demoiselles Nicolet. L'acte de vente dit que c'est " un terrain de 45 pieds environ, sur la profondeur qu'il peut avoir d'un chemin du roi à l'autre qui conduit à la grande route pour aller à la ville de Québec, borné au nord-est aux représentants de feu André Dubreuil..... Avec la maison de 32 sur 20 pieds, pour le

prix de douze cents livres et à la condition que demoiselle Geneviève Le Boullenger (sœur du curé) aura droit d'y rester tant qu'elle restera fille, et de régler les droits seigneuriaux avec les Jésuites....." Ces droits furent réglés à la Jeune Lorette, le 12 mars 1760, avec le Père de Glapion.

Le 22 mars 1811, les deux D^lles^ Nicolet, vendirent à M. de Bourcherville leur propriété du Trait-Carré et leur terre de Saint-Pierre " pour deux cent cinquante livres de la Province et à la condition de payer aux deux Demoiselles et à la dernière survivante, la rente et pension viagère de vingt-cinq livres, en deux paiements égaux de douze livres et dix shellings." De plus, par un acte du même jour, M. de Bouchervlle s'engagea à entretenir et à réparer leur maison et à pourvoir à toutes les charges pour chemins.....

M. de Boucherville avait acheté de plus, le 21 janvier 1818, de Jacques Bedard, le terrain sur lequel il fit construire la maison d'école actuelle, dans laquelle il est mort, et qu'il donna par son testament à M. Bedard, ainsi que la propriété des Demoiselles Nicolet. Nous venons de

voir que M. Bedard, aussi par son testament, donna toutes ses propriétés à la fabrique pour le soutien de l'école du Trait-Carré.

Les Demoiselles Nicolet ont laissé dans la paroisse la réputation de vrais modèles de respectabilité et de types parfaits de notre ancienne noblesse canadienne. Leur langage même était des plus correct et des mieux soigné, et Madame Crémazie, mère de notre poête Octave Crémazie, étant toute jeune et en vacance chez son oncle le curé Derome, reçut à ce sujet une petite leçon qu'elle aimait à faire connaître. Elle demanda un jour à une de ces Demoiselle un *ptit brin d'eau* pour boire. — Oui, dit cette Demoiselle, un *p'tit brin d'eau*, et on dit aussi, *un ptit brin d'herbe*, un *p'tit brin de foin*.....Madame Crémazie comprit. La maison des Dlles Nicolet était le rendez-vous de plusieurs bonnes vieilles de la paroisse avant les offices du dimanche.

Nous avons dit que M. le curé Antoine Bedard est une des gloires de Charlesbourg, c'est le temps de faire connaître quelques uns de ses parents que la paroisse peut réclamer au même titre.

Le premier de ces parents auquel la paroisse peut se gloriüer d'avoir donné

naissance est le grand patriote Pierre Bedard, (cousin de M. le curé Bedard, et non son frère, comme dit Garneau), membre de la chambre d'assemblée et mort juge provincial du district des Trois-Rivières.

" Entré au parlement en 1791, dit l'auteur de l'Histoire de cinquante ans, T. P. Bedard, il n'avait pas tardé à passer au premier rang du parti canadien qu'il avait ensuite dirigé pendant tout le temps de sa carrière parlementaire. Doué d'une intelligence d'élite, connaissant à fond le système politique constitutionnel, il savait mettre à profit ses connaissances légales et parlementaires dont il avait fait une étude spéciale ; ces avantages joints à une éloquence mâle et sévère, expliquent l'ascendant extraordinaire qu'il sut exercer sur ses compatriotes tant dans l'assemblée que parmi le peuple.

" A une figure dont les traits, fortement prononcés, étaient irréguliers et durs, dit Garneau, il joignait un maintient peu gracieux et un extérieur très négligé. Bizarre et insouciant par caractère, il prenait peu d'intérêt à la plupart des matières qu'il discutait dans la Chambre et, en général, il parlait négli-

gemment ; mais lorsqu'une question attirait vivement son esprit, il sortait de son indifférence avec une agitation presque fébrile. Embrassant d'un coup d'œil son sujet, il l'abordait largement, mais non sans quelqu'embarras ; en commençant sa parole était difficile et saccadée, mais bientôt la figure énergique de l'orateur s'animait, sa voix devenait ferme et puissante ; de ce moment sa phrase jaillissait avec abondance et avec éclat. Il combattait ses adversaires avec une force de logique irrésistible, et rien n'était capable d'intimider son courage ou de faire fléchir ses convictions."

Il fut, en 1806, un des fondadeurs du *Canadien* dont les articles indépendants déplurent tellement au gouverneur Craig qu'il retrancha ses fondateurs, c'est-à-dire, Bedard, Panet, Taschereau, Blanchet et Borgia, de la liste des officiers de milice, en 1808. Cela n'empêcha pas Bedard de proclamer le premier, l'année suivante, en plein parlement la nécessiré d'un ministère responsable, au grand scandale de Craig et de la bureaucratie anglaise qui l'environnait et l'avisait. On finit par faire saisir le *Canadien* et emprisonner Bedard, Taschereau et Blanchet, le 19

mars 1810. C'était le règne de la terreur pour les Canadiens. On élargit cependant bientôt les prisonniers, mais Bedard ne voulut pas sortir de prison sans avoir subi auparavant son procès.

La chambre fut convoquée, le 12 décembre de cette année 1810 et elle vota une adresse au gouverneur par laquelle elle le priait de mettre Bedard en liberté. Papineau père fut chargé de voir le gouverneur à ce sujet, mais celui-ci ne voulut pas agir sous cette pression de la chambre. Pendant la session même "Craig, dit Garneau, apprenant que l'Abbé Bedard, curé de Charlesbourg, était en ville, l'avait mandé au Château pour le charger d'informer son frère (nous avons dit qu'il n'était que son cousin) que, s'il voulait reconnaître sa faute, on le laisserait aller sur sa parole. Le prisonnier répondit en termes respectueux mais positif, qu'il ne pouvait demeurer d'accord d'une faute dont il ne se croyait pas coupable."

Après la session il fut élargi sans condition, et il écrivit alors une lettre à ses électeurs du comté de Surrey pleine des plus beaux sentiments d'un pur patriotisme. Quand reverrons-nous de ces véritables amis de la patrie, la servant

sans intérêt particulier et prêts à faire tous les sacrifices pour son honneur et son bonheur !

Autant pour récompenser le mérite de Bedard que pour l'éloigner des luttes qu'il ne cessait de faire contre les ennemis de notre nationalité, il fut nommé juge aux Trois-Rivières où il mourut, le 26 avril 1829, laissant un nom glorieux et aimé dans notre histoire.

La *Gazette de Québec*, du 30 avril 1829, le seul journal publié alors à Québec, annonçant la mort de ce grand patriote Canadien, se contenta de dire : " Il y avait plusieurs années que M. Bedard était tourmenté d'une maladie qui semblait approchante de l'hydropisie ; environ quinze jours avant sa mort il fut attaqué par une espèce de convulsions causées, à ce qu'on suppose, par de l'eau qui séjournait dans l'estomac ; mais il en fut soulagé peu de temps après l'attaque. Samedi il était sorti et dimanche au soir il expira subitement à l'âge de 67 ans." Pas un mot de sa vie publique. On était sobre alors d'éloges envers les Canadiens.

Notre historien Garneau, après avoir parlé des luttes pour défendre nos droits auxquelles le nom de Pierre Bedard

restera toujours honorablement attaché, terminait par cette réflexion digne d'un historien du peuple canadien : " Les Canadiens sortaient d'une nation trop fière et trop savante pour consentir jamais à abandonner la langue de leurs aïeux." Si ces nobles paroles étaient gravées sur les murs des édifices publics de nos villes, ou placées en évidence à la ligne qui nous sépare des Etats-Unis, nous aurions moins de défections à déplorer sous ce rapport ; on verrait moins d'enseignes dans une langue qui indique mieux qu'on est atteint d'une maladie connue sous le nom d'anglomanie, plutôt que l'on a tel ou tel article à vendre ou à confectionner.

M. le curé Bedard avait trois frères et deux sœurs à Charlesbourg. L'un de ces trois frères, Thomas (1) Bedard, qui demeurait sur le bien occupé aujourd'hui par sieur Urbain Bedard, fut membre de l'assemblée législative pour le comté de Québec, qui comprenait alors la banlieue ou Saint-Roch et Saint-Sauveur actuels. C'était avant 1837, et on sait quel désintéressement et quel pur patriotisme

(1) Jean-Baptiste était mort en novembre 1816.

animaient alors les vaillants défenseurs de nos institutions, de notre langue et de nos lois qui siégeaient au Parlement. Nouveau Cincinnatus, ce frère du Père Bedard était occupé aux travaux de son champ lorsqu'on vint le prier d'aller prendre la défense de ses compatriotes au conseil de la nation. Content et heureux de pouvoir, tout en continuant à s'occuper des intérêts particuliers de son humble patrimoine, servir les intérêts généraux de son pays, on le vit plusieurs fois vendre d'abord au marché les produits de sa terre, puis aller siéger au milieu de ces grands patriotes qui avaient noms Papineau, Bourdages, Caron, Blanchet.....

Il avait vendu un jour un voyage de foin à un des premiers bourgeois Anglais de Québec, et quand il eut fini de le décharger, il demanda à ce monsieur de vouloir bien lui permettre de mettre son cheval dans son écurie.—" Est-ce pour bien longtemps ? "—" Je ne sais pas, car je suis membre pour le Comté de Québec et il faut que j'aille à la Chambre ; je ne peux pas dire si la séance sera longue. " —Et le bourgeois dans l'admiration, non-seulement lui permit de placer son cheval

dans son écurie, mais il le fit entrer dans sa maison pour converser un instant et il se plaisait à raconter ce petit fa comme bien honorable pour celui qui en avait été l'auteur et pour le peuple qu'il représentait.

Il n'était pas le seul dans cette pléïade de patriotes qui faisaient ainsi tout bonnement et sans s'en douter des choses dignes d'éloge et d'admiration, bien que communes en apparence. Qui n'a pas entendu parler du capitaine Cimon, qui prenait sa pension à l'*Hôtel* de sa goëlette, au Palais, pendant les sessions de la Chambre, dont il était membre pour le Comté actuel de Charlevoix ? Et qui pourrait refuser son admiration au capitaine Charles Blouin, membre pour l'Ile d'Orléans, qui, fidèle à tous ses devoirs, se leva un jour, pendant que la Chambre siégeait dans le temps pascal, et demanda à l'Orateur un petit congé pour aller faire ses pâques dans sa paroisse de Saint-Jean de l'Ile d'Orléans ? Nous pouvons être fiers de cette époque de notre histoire où régnait l'amour du devoir joint au plus pur patriotisme ; époque qu'on pourrait appeler *les temps héroïques de la constitution* que l'Angleterre

nous avait libéralement donnée, mais qu'il a fallu arracher de force à ses représentants en Canada, et surtout à la bureaucratie qui les environnait, par une lutte de plus de 40 ans et par le sang de nos compatriotes versé en 1837 et 1838.

Comme nous l'avons dit, M. Bedard avait deux sœurs à Charlesbourg, la *mère* Pepin et la *tante* Thérèse qui, sous ces deux noms, ont laissé dans la paroisse la réputation de modèles des vertus les plus solides. La *mère* Pepin, aïeule de feu M. Michel Racine et de ses deux frères les Evêques de Sherbrooke et de Chicoutimi, était bien la femme forte de l'Ecriture-Sainte. On pouvait dire d'elle surtout " *manum suam aperuit inopi*, elle a ouvert sa main à l'indigent," car, sous un extérieur sévère et rigide, elle cachait, comme son frère et son curé, le cœur le plus sensible pour toutes les misères de l'humanité. On la voyait souvent, tout en disputant les pauvres sur leur malpropreté et leur peu de conduite, nettoyer et raccommoder leurs haillons, leur donner à manger ou les renvoyer avec une abondante aumône. Quant à la *tante* Thérèse, ancienne ménagère de son frère. résidant à la maison d'école du Trait-Carré, elle se

rendait utile à tous ceux à qui elle pouvait rendre service et semblait personnifier le modèle des vieilles filles vivant dans la véritable piété qui exclut le bigotisme dans lequel tombent souvent ces personnes.

Après la mort de M. Bedard et avant la nomination de son successeur, Mgr Signay nomma, le 20 mai 1837, M C. F. Cazeau, son secrétaire, député pour aller tenir une assemblée à Charlesbourg, afin de régler l'affaire d'un supplément à payer au curé. Cette assemblée eut lieu le 28 mai et il fut décidé que la fabrique paierait à l'avenir trente louis ($120) au curé qu'il plaira à l'évêque de nommer et ce " jusqu'à ce que de meilleures années permettent aux curés de se passer de ce supplément "

MONSIEUR PIERRE ROY

16ème Desservant et 8ème Curé

Après la mort de M Bedard, il y eut un petit interrègne pendant lequel MM. C. F. Cazeau, Bedard de l'Hôpital-Général, Hilaire Bellisle et Alain vinrent à Charlesbourg en attendant l'arrivée de

son successeur qui fut M. Pierre Roy, alors curé de l'Isle-aux-Grues. Il fut nommé curé de Charlesbourg, le 3 juin, par Mgr Signay, et vint prendre possession de sa nouvelle cure peu de jour après sa nomination.

M. Pierre Roy, dit l'abbé Tanguay : " né à St. Charles Rivière Boyer, le 24 août 1800, fils de Pierre Roy et de Geneviève Bilodeau, ordonné le 11 juin 1826 ; vicaire à St. Gervais ; 1828, missionnaire à Arichat ; 1832, curé à Cacouna ; 1834, de l'Isle-aux-Grues ; 1837, de Charlesbourg où il décèdé, le 14 juillet 1847, à l'âge de 47 ans."

M. Roy était un bon et saint prêtre, plein de bonne volonté et rempli aussi d'humilité, base de toutes les vertus. Son règne a été heureux et pacifique, mais il a eu le tort de venir après M. Bedard et de remplacer un curé qu'on ne pouvait oublier. Aussi, tout en reconnaissant le mérite et les vertus de leur nouveau curé, les paroissiens ne pouvaient pas s'empêcher d'ajouter, lorsqu'ils parlaient de lui, que ce n'était M. Bedard.

Quoiqu'il en soit, M. Roy était à peine installé à Charlesbourg, qu'il s'occupa des travaux à faire au presbytère et à ses dé-

pendances, ainsi qu'aux murs de cimetière, et, dans cette même année de son arrivée, il y eut quatre assemblées relativement à ces travaux et aussi au sujet d'une chapelle des morts que la paroisse décida de construire, dans une assemblée du 3 septembre de cette année.

Sous M. Roy, la question de l'admission des notables aux assemblées de fabrique, se présenta plus forte que jamais. Dans une lettre du 22 mai 1838, à Mgr Signay, M. Roy se plaignit de ce que les notables persistaient à assister aux délibérations de la fabrique, depuis 14 ou 15 ans. Le même envahissement se faisait plus ou moins dans les autres paroisses et, plutôt que de laisser le flot populaire pénétrer de force dans les sacristies, Mgr Signay, crut devoir céder enfin aux sollicitations qui lui venaient de toute part et, le 25 novembre 1843, il adressa au elergé une circulaire permettant d'admettre les *paroissiens propriétaires* aux assemblées pour *élections* et *redditions* de *comptes*. Il parait qu'à Charlesbourg les notables ne se contentèrent pas de cette concession et voulaient être admis à toutes les assemblées de la fabrique, sans exception M. Roy consulta encore Mgr Signay, qui lui

répondit qu'il ne devait admettre les notables aux assemblées que pour les *élections des marguilliers* et les *redditions de comptes* seulement et non pour les dépenses qui ne regardent que les marguilliers élus pour gérer les affaires.

Vint plus tard la question de la présidence des assemblées qu'en différentes paroisses on voulait ôter aux curés, auxquels l'usage primitif donnait ce droit. Cette objection à la présidenc des assemblées par le curé fut soulevée pour la première fois à Charlesbourg, dans une assemblée de la paroisse, convoquée le 20 août 1843, par M. Roy, pour considérer s'il ne serait pas possible de prolonger droit à l'église le chemin venant du village de Saint-Joseph, comme on le voit aujourd'hui, afin d'éviter le petit détour qu'il faisait alors au sud dans le Trait-Carré. Le Major Renaud, qui s'était constitué le tribun du peuple depuis plusieurs années et qui agissait en cette qualité, surtout depuis la mort de M. Bedard, objecta tout d'abord que l'assemblée n'avait pas été convoquée régulièrement, parce que M. Roy n'avait pas fait mention des marguilliers dans l'annonce de convocation au prône. L'assemblée

fut donc congédiée et remise au dimanche suivant, et cette fois elle fut convoquée de manière à satisfaire les exigences des plus difficiles à contenter sous le rapport de la légalité. Mais voici bien une autre affaire : avant que la nouvelle assemblée commença à délibérer, le Major Renaud prétendit qu'elle devait être présidée par le marguillier en charge. Comme son opinion était partagée par quelques autres membres de cettte assemblée, M. Roy crut prudemment devoir se retirer à son presbytère et, le pasteur n'étant plus au milieu de ses brebis, celles-ci se dispersèrent et rien ne fut fait ce jour là. On consulta de part et d'autre, et finalement le curé de Charlesbourg garda l'usage de présider les assemblées, et cet usage ancien devint définitivement loi pour toute la province de Québec, après le jugement de la Cour d'Appel du mois de mars 1860 en faveur des curés.

Ces incidents firent perdre de vue pendant trois ans le projet sur lequel on voulait délibérer dans les deux assemblées dont on vient de parler. Mais enfin, le 10 août 1846, on adressa une requête à Mgr Signay lui demandant la permission de continuer, sur le terrain de la fabrique,

le chemin venant du village de Saint-Joseph, afin d'arriver à l'église sans détour. Il y eut une nouvelle assemblée et il fut décidé que cela se ferait, mais à la condition " que les intéressés se chargeraient de remettre à la fabrique la même quantité de terrain du côté sud par la cession de l'ancien chemin, après en avoir obtenu l'agrément de Monseigneur l'Archevêque de Québec." Cet agrément fut donné le 13 août et le chemin se fit moyennant l'échange de terrain convenu.

Le 15 juin 1839 avait eu lieu la visite pastorale de Mgr Signay qui fit quelques ordonnances de peu d'importance et approuva un nouveau tarif pour la paroisse. Il fit encore une visite sous M. Roy, le 18 juin 1844, et recommanda de continuer l'usage de faire la quête de l'Enfant-Jésus.

Le 4 mars 1841 on nomma un conseil de cinq membres chargés de faire faire le retable du chœur et des chapelles ainsi que la chaire et le banc d'œuvre. L'entreprise fut donnée à M. André Paquet qui avait fait la voûte. On ne pouvait mieux faire, car c'était un excellent ouvrier et remarquable par le fini d'exécution qu'il donnait à son ouvrage. Outre

l'intérieur de l'église de Charlesbourg, c'est lui qui a fait les travaux de menuiserie et de sculpture de l'intérieur des églises de Saint-Charles de la Rivière Boyer, de Sainte-Croix et de Lotbinière, et il est difficile de trouver mieux en Canada.

Pendant que M. Roy était curé on fit une collecte qui s'éleva à $152.45 pour acheter le chemin de la croix actuel dont le coût et les frais d'installation s'élevèrent à $148.80. Mgr Signay donna la permission de l'ériger le 8 juin 1843.

La chapelle latérale du côté de l'épître dans l'église actuelle était d'abord consacrée à la Sainte-Vierge et celle du côté de l'évangile à Saint-Antoine, patron de M. Bedard ; M. Roy demanda à Mgr Signay, le 23 août 1844, et obtint la permission de changer cette disposition donnant pour principale raison que les femmes, qui n'ont pas de bancs, se placent dans l'allée du côté de l'évangile.

Le 13 avril 1845 seulement on accepta dans une assemblée de la paroisse le legs fait par M. Bedard, dans son testament, pour l'école du Trait-Carré de tous ses biens immeubles avec les réserves mentionnées. Ces réserves étaient l'objection qu'on eut à accepter ce legs.

M. Roy est le dernier curé qui a habité le vieux presbytère à deux étages du bon temps passé. Il avait réussi à décider la paroisse à nommer des syndics chargés avec lui de remplacer ce vieux presbytère par une bâtisse dans le nouveau goût.

Les travaux avaient été commencés et poursuivis avec vigueur en 1846 et, au 26 avril 1847, un marché fut passé avec Jérémie Bedard pour terminer cette bâtisse. M. Roy, qui était en pension dans le Trait-Carré depuis qu'on avait détruit le vieux presbytère, en 1846, se préparait à y entrer bientôt lorsque la mort vint le surprendre.

Les mois de l'été de 1847 sont demeurés tristement célèbres par ce flot extraordinaire d'émigration d'Irlandais malheureux qui débarquèrent à la Grosse-Isle, atteints des fièvres typhoïdes. M. Roy, comme un bon nombre de ses confrères pouvant parler l'anglais, fut appelé à faire le sacrifice héroïque de sa vie pour aller au secours de ces infortunés malades. Il partit à la Saint-Pierre, passa quelques jours seulement à la Grosse-Isle où il fut atteint du typhus, et revint à Charlesbourg où il mourut le 14 juillet 1847. Il fut enterré le 16, auprès de M. Ant. Bedard,

par M. Thomas Bedard, chapelain de l'Hôpital-Général, en présence d'un grand nombre de ses confrères et d'un grand concours de paroissiens que cette mort si prompte avait profondément affligés.

Dans l'interrègne de deux mois et démi compris entre le décès de M. Roy et l'arrivée de son successeur, M. Payment, à la fin de septembre de la même année, la parroisse fut successivement desservie par MM. Chs. Beaumont, Charles Tardif, Maxime Tardif et Charles Trudelle qui y passèrent chacun quelque temps. M. Loranger, alors chapelain de l'Hôtel-Dieu, vint y présider les assemblées des syndics nommés pour faire terminer le presbytère.

V

Le temps présent

De 1850 à 1886

MONSIEUR ETIENNE PAYMENT

17ème Desservant et 9ème Curé

Voici ce que dit l'Abbé Tanguay de M. Payment : "Né à Sainte-Geneviève de Berthier, le 29 août 1818, fils de Bernard Payment et de Marguerite Théoret ; ordonné à Sainte-Geneviève, le 31 janvier 1841 ; missionnaire du Lac des Deux Montagnes ; 1842, vicaire à la Baie Saint-Paul et à Saint-Grégoire ; 1845, curé de Sainte - Marguerite ; 1847, de Charlesbourg, où il décède, le 22 novembre 1861, à l'âge de 43 ans."

Nous voilà donc au temps présent, car tous les paroissiens actuels de Charlesbourg, qui ont plus de trente ans, ont connu M. Payment, qui a laissé de lui dans la paroisse un souvenir qu'on aime à conserver. Son caractère jovial et plein de gaieté, ses manières faciles et conciliantes avec tout le monde, son zèle et son dévouement, ainsi que son cœur

généreux et compatissant le faisaient aimer de tous ceux qui avaient quelques rapports avec lui. C'était un de ces hommes qui peuvent avoir des adversaires, mais qui ne sauraient avoir des ennemis. Mais son cœur était plus grand et plus large que sa bourse, et, lorsqu'il n'avait pas l'argent qu'on lui demandait en pur don ou à emprunter, il l'empruntait lui-même pour rendre service. Il ne pouvait refuser. C'est ainsi qu'il est mort endetté de plusieurs centaines de piastres que sa succession n'a pu payer.

Si les paroissiens lui étaient attachés, il ne leur était pas moins attaché lui-même ni moins dévoué. Cependant, il fut quelque temps d'abord persuadé qu'il n'était pas propre à desservir Charlesbourg, et il ne pouvait s'empêcher de regretter la paroisse de Sainte-Marguerite qu'il avait laissée et, le 24 août 1849, il demanda à Mgr Signay à y retourner ; mais ce projet ne put avoir de suite. M. Payment en fut d'abord contrarié, mais la tournure de son caractère heureux ne lui permettait pas de se livrer longtemps au chagrin et à la mélancolie. Il se consola donc bientôt, mit de nouveau la main à la charrue sans plus regarder

en arrière, et se dévoua entièrement à la paroisse qui l'aimait et l'estimait et à laquelle il s'attacha fortement lui-même.

C'est pendant que M. Payment était curé, le 28 janvier 1850, que fut érigée canoniquement par Mgr Turgeon, et civilement, en 1856, la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham et de Tewsbury comprenant " une partie des fiefs et seigneuries de Saint-Joseph de l'Epinay, d'Orsainville, de Notre-Dame des Anges, de la Trinité, de Grand Pré et de Bourg la Reine, paroisse de Saint-Charles de Charlesbourg." C'est le dernier démembrement de la paroisse, mais il faut bien remarquer que le territoire ainsi séparé de Charlesbourg ne renfermait point d'habitations.

Le 12 du mois d'août 1850, Mgr Turgeon, qui n'était encore que Coadjuteur de Mgr Signay, fit sa dernière visite épiscopale à Charlesbourg et entre autres ordonnances qu'il fit fut celle de laisser le foin du cimetière sur le lieu même, et défendit de le donner ou de le vendre.

Le 25 septembre de cette même année, il y eut une assemblée des marguilliers dans laquelle on décida de vendre les terres de Vide-Poche et de la Rivière

Jaune données à la fabrique par M. Bedard ; mais ce ne fut que le 27 octobre 1855, qu'une nouvelle assemblée des marguilliers autorisa M. Payment et le marguillier en charge, Louis Cloutier, à prendre les mesures nécessaires " pour mettre la fabrique de Charlesbourg en droit de disposer par vente ou autrement des propriétés léguées par M. Bedard pour l'école du Trait-Carré."

Le 5 décembre de cette même année 1855, M. Payment reçut une lettre de l'Agent des Terres de la Couronne relativement au banc seigneurial. On sait que les Seigneurs avaient droit à un banc particulier dans les églises situées dans leurs seigneuries, lequel droit leur a été enlevé, ainsi que les autres droits honorifiques dont ils jouissaient, lors de l'abolition de la tenure seigneuriale. L'Agent des Terres de la Couronne informait M. Payment dans cette lettre qu'un ordre en Conseil, sanctionné par le Gouverneur Général, le 27 novembre précédent, déclarait que le Gouvernement permettait aux fabriques des paroisses situées dans les seigneuries appartenant à la Couronne de disposer, comme elles l'entendraient, du banc seigneurial jusque

là réservé dans chacune de ces paroisses. Comme à Charlesbourg les Seigneurs primitifs étaient les Jésuites, dont les biens sont encore aujourd'hui au pouvoir du gouverment, on voit pourquoi celui-ci remit à la fabrique de Charlesbourg le banc seigneurial qui fut alors vendu suivant le règlement passé pour les autres bancs.

Le 4 juillet 1856, Mgr Baillargeon, Evêque de Tloa, Coadjuteur de Mgr Turgeon et Administrateur du Diocèse, fit sa première visite épiscopale à Charlesbourg. Cinq ans apres, le 1er juillet 1861, le même Evêque n'étant encore qu'Administrateur, fit une seconde visite épiscopale pendant laquelle il approuva une résolution de la fabrique tendant à donner $100 à M. Payment en sus des $120 déjà allouées, afin de lui aider à payer un vicaire dont il avait besoin à raison de la maladie mortelle dont il était atteint et qui devait le conduire au tombeau. Cette demarche spontanée des marguilliers en faveur de leur curé fait comprendre comme on aimait à lui donner des preuves de la sympathie qu'on avait pour lui.

En 1858 M. Payment introduisit dans l'église une amélioration à laquelle l'ex-

cellent chœur de chantres qu'il y a à Charlesbourg s'empressa d'applaudir le premier. Après avoir fait agrandir le jubé il y fit placer un harmonium. Cet instrument, qu'on s'efforçait alors d'introduire dans toutes les églises et qu'on a le bon goût aujourd'hui de remplacer par un orgue, lorsqu'il est possible de le faire, a rendu et rend encore de bons services. Comme il est moins dispendieux et occupe moins de place que l'orgue, la plupart des fabriques ont pu se le procurer, et puis il a puissamment contribué à répandre le goût de la musique. A Charlesbourg il a préparé les voies à l'achat de l'orgue magnifique qu'on entend raisonner aujourd'hui dans l'église et que M. Beaudry, successeur de M. Payment, a fait installer, pour répondre aux vœux des paroissiens.

Depuis le commencement de février 1861 jusqu'à sa mort, arrivée le 22 novembre, M. Payment fut toujours plus ou moins gravement malade et, pendant ce temps, il eut successivement pour lui aider M. Epiphane Lapointe, en mars et avril, puis M. F.-X. Plamondon en mai, juin et jusqu'au 15 juillet. M. Frs-Ignace Paradis vint alors passer quelques jours

avec M. Payment et au milieu du mois d'août M. Bureau fut nommé vicaire et après la mort de M. Payment il fut nommé Desservant.

M. Payment fut enterré dans le chœur de l'église de Charlesbourg, le 25 novembre par Mgr Baillargeon en présence de 30 prêtres et d'un grand concours de peuple.

MONSIEUR JOSEPH AIMÉ BUREAU

18ème Desservant.

Monsieur Joseph-Aimé Bureau, né le 5 février 1833, à l'Ange-Gardien, ordonné prêtre à Québec, le 14 septembre 1859, et aujourd'hui curé de Saint-Nicolas, a desservi Charlesbourg depuis la mort de M. Payment jusqu'au 1er octobre de l'année suivante 1862.

Pendant cette desserte de M. Bureau, le 30 mars 1862, il fut décidé que la fabrique achèterait une calèche dont les paroissiens devront se servir pour transporter le prêtre, lorsque celui-ci portera le Saint-Viatique aux malades. Rien de plus convenable, et dans quelques paroisses même aujourd'hui on fait encore

mieux, on conduit le prêtre dans un beau carrosse avec fanneaux pour la nuit. *Non fuit sic ab initio*, il n'en était pas ainsi autrefois. Dans notre jeune âge il n'y avait pas un seul quatre-roues ou waggon à Charlesbourg. On ne se croyait pas en moyen, ou plutôt on ne croyait pas qu'il était de son état de rouler carrosse, cela ne pouvait convenir qu'aux bourgeois de la ville. Il n'y avait que quelques rares calèches, énormes par leur solidité, leur ampleur et leurs grandes oreilles, avec deux portes aux côtés, et qu'on ne sortait cependant que dans les beaux temps de l'été seulement Mais, presque pour tous les cultivateurs, des petites charrettes ou *cabriolets* dont le siège était durement porté sur deux ressorts de bois. C'était avec ces dernières voitures qu'on allait prendre à l'église le prêtre qui apportait le Saint-Viatique aux malades. Celui qui conduisait la voiture, par respect pour le saint sacrement, ne prenait pas place sur le siège, à côté du prêtre, mais s'asseyait misérablement et comme il pouvait sur le devant de cette voiture. Toujours une autre voiture, ou un homme à cheval, précédait, portant un fanal avec lumière

et sonnant la cloche, qu'on appelle la cloche des malades, vis-à-vis des maisons habitées ou à la rencontre de quelque personne. Autrefois dans plusieurs paroisses on ne portait pas le Saint Viatique sans voir plusieurs voitures se mettre à la suite de celle où était le prêtre. Comme il est beau encore aujourd'hui à la campagne de voir le respect et la piété des populations au passage du prêtre portant le Saint Sacrement ! Comme il est touchant, dans les beaux jours de l'été surtout, le spectacle de ces familles, vraiment chrétiennes, que l'on voit alors sortir de leurs demeures, s'agenouiller et se prosterner avec respect sur le bord du chemin ; de ces bons cultivateurs qu'on voit au loin dans leurs champs arrêter leurs charrues ou leurs voitures chargées de grain, laisser leur instruments aratoires, mettre bas leurs chapeaux et s'agenouiller avec les sentiments de la foi la plus vive pour adorer leur Dieu et lui demander sa bénédiction !

Pendant la desserte de M. Bureau, dans le mois de septembre 1862, on agita fortement la question du supplément de $120 que la fabrique payait au curé ; on voulait profiter de cet interrègne pour le

faire retrancher, comme de fait il fut aboli et ne fut pas payé au successeur de M. Payment. D'abord le 7 septembre il y eut une assemblée dans laquelle on décida de s'adresser à Mgr l'Administrateur pour lui demander d'ôter à la fabrique l'obligation de payer ce supplément et d'en charger les emplacitaires de la paroisse. L'Administrateur goûta peu ce projet et fit demander aux intéressés par son secrétaire de le considérer de nouveau. Le 15 du même mois il y eut donc une nouvelle assemblée dans laquelle on décida de présenter une requête pour le même but à l'Administrateur ; mais, dès le lendemain de cette assemblée, les emplacitaires qui, pour la plupart n'étaient pas présents et n'avaient pas pu par conséquent s'opposer à la mesure proposée, firent une contre requête alléguant que la fabrique pouvait payer ces $120 de supplément, que la charge serait trop forte pour eux qui étaient en petit nombre et que si toutefois on déchargeait la fabrique de payer ces $120, il faudrait en charger au moins tous les paroissiens indistinctement. Ils furent écoutés relativement à ce qui les intéressait plus particulièrement et finalement le supplément fut aboli.

MONSIEUR AUGUSTIN BEAUDRY

19ème Desservant et 10ème Curé.

"Né à la Pointe-aux-Trembles (de Québec), dit l'abbé Tanguay, le 10 juin 1812, fils de Pierre Beaudry et de Félicité Delisle; ordonné à Québec le 23 septembre 1837; vicaire à Québec; 1844, curé de Ste Famille, Isle d'Orléans; 1847, curé de la Malbaie; 1862, (1er octobre) curé de Charlesbourg," qu'il a desservi pendant 24 ans et 20 jours. Etant malade M. Beaudry a laissé la paroisse, le 21 octobre 1886, et s'est retiré à l'Hôpital-Général où il jouit d'un repos bien mérité par quarante neuf ans d'un ministère des plus actifs. Son zèle, pendant cette longue suite d'années, fut constamment secondé par une santé exceptionnellement bonne et que deux graves accidents seuls, auxquels tout autre que lui n'aurait pu survivre, ont pu lui faire perdre en partie dans l'été de 1886.

M. Beaudry a laissé un excellent souvenir de son séjour dans la paroisse comme curé dévoué à ses paroissiens, régulier en tout, ne regardant pas au travail et à la peine, et abusant en quelque sorte de sa forte santé pour remplir les

devoirs de son ministère. Nous pourrions ajouter encore bien des choses à la louange de ce bon prêtre, mais ces éloges mérités pourraient tomber sous ses regards et son humilité en serait blessée : d'ailleurs l'Ecriture Sainte défend de louer un homme avant sa mort.

M. Payment était loin d'être un financier, ou plutôt son cœur large et généreux ne lui permettait pas de laisser accumuler l'argent ni dans sa bourse ni dans le coffre de la fabrique, et il avait laissé les affaires pécuniaires de cette dernière dans un état peu prospère. M. Beaudry, homme d'ordre par excellence, ne fut pas longtemps dans la paroisse avant d'inspirer et de rétablir, sous le rapport des finances, la confiance que M. Payment avait ébranlée et on n'hésita pas à lui permettre bientôt de faire les dépenses jugées nécessaires, ou du moins convenables. Ainsi en 1864 il fit dorer la sculpture de l'intérieur de l'église après l'avoir fait repeindre en entier (1), en 1872, il fit faire le jubé

(1) Le 17 septembre 1869, eut lieu la sépulture de M. George Jacques dit Duhaut, décédé le 14, à l'âge de 44 ans et 4 mois, curé de Saint-Stanislas dans le diocèse des Trois-Rivières. Il était enfant de la paroisse et était venu mourir chez ses parents. Ce fut le Grand-Vicaire Olivier Caron des Trois-Rivières qui présida à sa sépulture.

qui supporte l'orgue magnifique qui fut inauguré dans l'automne de cette même année ; en 1874 il fit faire le second jubé ; en 1875 il engagea la paroisse à détruire le presbytère bâti par M. Roy et qui était déjà bien détérioré et devenu presqu'inhabitable parcequ'on n'avait pas donné à l'eau l'égout nécessaire. On décida donc, le 13 juin 1875, de détruire le presbytère qui existait, et le 22 du mois d'août, il fut décidé qu'on le remplacerait par un presbytère beau et digne d'une paroisse comme celle de Charlesbourg. Il fut en effet construit sur un beau plan et M. Beaudry en prit possession, en 1876.

Le 7 juin de l'année précédente, 1875, Mgr l'Archevêque Taschereau, aujourd'hui Cardinal, fit sa première visite épiscopale.

Mais ce qui fait surtout l'éloge et la gloire du règne de M. Beaudry à Charlesbourg ce sont les deux institutions à l'établissement desquelles il à donné le plus grand encouragement : le couvent et la chapelle du village de Saint-Pierre, auxquels on a donné le nom heureux de Notre-Dame des Laurentides, et le couvent du Trait-Carré.

Il y a dans presque toutes les paroisses et places importantes, par leur étendue

et leur population, ce qu'on appelle des *coins noirs* où vont se réfugier tous ceux qui n'aiment point le voisinage d'une église ou d'une maison respectable. "Qui se ressemble se rassemble," dit un proverbe, et c'est ce qui explique pourquoi on voit se grouper ensemble tous ceux qui ont des idées larges et avancées sur le droit de propriété, ceux qui aiment à noyer leurs chagrins dans l'eau de vie, ou qui simplement se complaisent dans le *far niente* des italiens qu'on peut traduire par repos non nécessaire, ou mieux encore par paresse. La paroisse de Charlesbourg possédait donc autrefois, en deça de la Côte à Gognette, un de ces petits coins que le Père Bedard appelait quelquefois Capharnaüm et d'où sortaient les vendeurs de pelles, de balais, de fraises, de framboises, de bluets..... qu'on voyait sur les marchés de Québec. Les devoirs religieux y étaient souvent négligés et cela faisait gémir un homme de bien, le brave et généreux Chevalier Muïr, qui aimait à passer les beaux jours de l'été dans la paroisse de Charlesbourg qu'il édifiait par sa tendre piété et où sa mémoire est restée en bénédiction.

Non content d'avoir consacré une partie de sa fortune à faire prospérer l'œuvre

si éminemment catholique du Bon Pasteur, qui le regarde à bon droit comme son principal fondateur, il voulut aussi fonder à Charlesbourg une institution destinée à faire beaucoup de bien dans la partie de la paroisse où elle est placée, à une lieue et demie environ au nord de l'église. C'est un couvent et une belle chapelle, dont le bon Chevalier a donné la propriété aux Sœurs du Bon Pasteur de Québec qui en ont pris possession, avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Elles y donnent l'instruction telle que désirée par le pieux Fondateur, c'est-à-dire, que ces bonnes Sœurs font l'école aux enfants des deux sexes, et le dimanche elles font le catéchisme aux enfants et aux adultes.

" Le Chevalir Muïr, disent les "Annales de l'Asile du Bon Pasteur," fit l'achat d'une terre au prix de dix-huit cents piastres "....." C'est le 3 mai 1869, que furent installées les nouvelles Missionnaires. Tout faisait présumer qu'il se ferait un grand bien dans cette localité. Les parents étaient pleins de zèle pour envoyer leurs enfants à l'école qui était à peu près déserte avant l'arrivée des religieuses."

" 17 août 1869. Première messe dans l'oratoire de la nouvelle mission. M. le curé Beaudry adressa quelques paroles d'édification à l'assistance composée de plus de cent personnes....."

" La ferme donnée aux Religieuses par le Chevalier Muïr fut convertie en maison à deux étages ayant pour nom *Couvent* et la libéralité de son Fondateur y adjoignit bientôt une humble et pieuse chapelle qui a été solennellement bénite le 23 octobre 1876 (1). Mgr l'Archevêque Taschereau présidait à cette cérémonie ayant pour assistants Mgr L. F. Cazeau, les Révérends Auclair, curé de Québec, A. Beaudry, curé de Charlesbourg, P. Lagacé, F. R. Casgrain, P. Roussel et Nap. Laliberté. Etaient présents M. le Chevalier Muïr, les Honorables MM. de Boucherville, Garneau, Chauveau, Ouimet et Caron, MM. Murphy et Lesage."

" Le Révérend M. Lindsay a fait le sermon de circonstance."

" Le 29 décembre 1876 nos Sœurs de St.-Pierre de Charlesbourg recevaient

(1) Le 20 février de cette même année 1876 la paroisse en assemblée décida que la fabrique donnerait $550 à l'établissement du village de Saint-Pierre.

une très-précieuce relique : le corps de Ste. Vincence Martyre, que M. le Chevalier Muïr s'était procuré par l'entremise de M. l'Abbé A. A. Blais alors à Rome et dont il enrichit la pieuse chapelle de Notre-Dame des Laurentides."

" Le 18 février 1877 le Révérend M. Laliberté, Aumônier de l'Archevêché, a scellé la chasse de Ste Vincence formant le tombeau de l'autel principal.

En annonçant au Chevalier Muïr l'envoi du corps de sainte Vincence M. l'Abbé Blais lui disait, dans sa lettre du 29 octobre 1876, que ce corps avait été béni solennellement, le 1er octobre, par Pie IX, en présence d'un grand concours, et qu'il avait fait alors un splendide discours qu'il termina " en promettant une victoire éternelle à tous ceux qui auraient le courage de marcher sur ses traces."

Par l'entremise encore de M. l'Abbé Blais la chapelle de Notre-Dame des Laurentides a été enrichie, en 1876, d'une belle statue de Saint Pierre bénite de la main de Pie IX et à laquelle il a appliqué 50 jours d'indulgence à perpétuité, en faveur de toute personne qui en baisera le pied avec dévotion.

" Le 21 juillet, continuent les Annales, inauguration d'une statue de N.-D. des Lanrentides élevée sur un tertre avoisinant le Couvent." Il y eut à cette occasion grand'messe, procession, salut, sermon..., une pieuse et belle fête enfin, et qui combla de joie le bon Chevalier Muïr présent a cette inauguration.

" Le 14 janvier 1880, disent encore les Annales, M. le Chevalier Muïr a légué à la Mission de Notre-Dame des Laurentides un montant de huit mille piastres dont les intérêts devront être employés au soutien de la dite Mission."

Ce citoyen modèle est mort le 7 juillet 1882 et a été enterré le 10 dans l'église de Charlesbourg. Que son corps repose en paix, en attendant le jour où il sera de nouveau réuni à son âme pour jouir avec elle de la récompense promise aux miséricordieux. *Beati misericordes.*

Le 9 août 1880, les Sœurs du Bon Pasteur furent chargées de la direction de l'école modèle des filles de l'arrondissement du Trait-Carré de Charlesbourg, dans la vieille maison d'école bâtie par M. de Boucherville et donnée à la fabrique par M. Bedard. Elles n'y demeurèrent que trois ans, et en 1883 elles prirent

possession d'un magnifique couvent de 70 pieds sur 40, à trois étages et qui est un des plus beaux ornements du Trait-Carré. La paroisse de Charlesbourg peut se glorifier à bon droit d'être une des rares paroisses qui possèdent deux couvents.

Le 21 juin 1886, la paroisse de Charlesbourg eut l'honneur de recevoir la première visite épiscopale faite par Son Eminence le Cardinal Taschereau, après les fêtes splendides qui venaient d'avoir lieu à Québec à l'occasion de l'imposition de la barrette Cardinalice, apportée de Rome par Mgr O'Brien, Délégué de Sa Sainteté Léon XIII. Ce fut une belle et grandiose démonstration, dans laquelle les citoyens de Québec rivalisèrent de zèle avec ceux de Charlesbourg, pour prouver au premier Cardinal créé en Canada, et sortant pour la première fois en cette qualité, combien on était fier et heureux de voir le premier pasteur de l'Archidiocèse de Québec élevé à la haute dignité de Prince de l'Eglise. Tous les paroissiens de Charlesbourg, portant pavillons et oriflammes, s'étaient transportés au devant du Cardinal dont la voiture était accompagnée d'un grand

nombre de carrosses, tirés par deux et même par quatre chevaux et portant l'élite de la société de Québec.....

La paroisse dans cette circonstance, comme toujours, fit dignement les choses tant au dehors qu'à l'intérieur de l'église et le souvenir de cette visite est un de ces souvenirs qu'on n'oublie jamais dans une paroisse.

M. Beaudry a eu quatre vicaires pendant les 24 années qu'il a passées à Charlesbourg: M. Lactance Mayrand, son neveu, M. F.-X. Faguy, M. Charles Boulay, Français, et M. Fortunat Rouleau qui est le 25e vicaire que la paroisse a eu depuis sa fondation jusqu'aujourd'hui (1887).

Le lecteur, qui aura eu le courage de nous suivre depuis le commencement de cette histoire jusqu'à présent, ne sera peut-être pas fâché de trouver ici des réflexions que nous n'avons pas eu occasion d'insérer dans le cours de ce récit, mais que nous croyons utiles pour mieux faire connaître la paroisse de Charlesbourg.

Dans des notes historiques que nous avons publiées sur la Baie Saint-Paul nous disions : " Les habitants de la cam-

pagne offrent dans leurs mœurs et leurs habitudes une somme de ressemblance qui les font reconnaître et distinguer partout.....Cependant presque chaque paroisse présente quelques nuances dans les usages qu'on ne peut pas toujours saisir au premier coup d'œil, mais que l'habitude de vivre ensemble fait bientôt observer."—Oui, chaque paroisse est comme une grande famille qui a ses goûts et ses habitudes particulières, sur lesquels se déteinguent quelquefois les goûts et les appréciations de quelques membres influents de cette famille et surtout de son père spirituel, lorsqu'il est longtemps à sa tête. Il est vrai que, depuis quelques années, la facilité des communications, qui met en rapport les paroisses les plus éloignées, d'abord entre elles, puis avec les villes et enfin avec nos voisins des Etats-Unis, tend à faire disparaître ces nuances dans les usages. On doit remarquer toutefois avec un peu de surprise, mais à la louange des habitants des paroisses voisines de Québec, comme celle de Charlesbourg, que dans ces paroisses, mieux qu'ailleurs, on conserve plusieurs des bons usages du temps passé, tout en adoptant à propos les amé-

liorations que le progrès matériel introduit. Malgré leurs rapports habituels avec la ville, les habitants de Charlesbourg en particulier se laissent conduire moins facilement que dans bien d'autres paroisses, surtout pour les habits de semaine, par les exigences de cette Dame capricieuse qu'on appelle la Mode. D'un autre côté ils savent renoncer, quand il le faut, à des usages respectables, il est vrai, par leur ancienneté, mais qu'il importe pourtant d'abandonner, et cela malgré les réclamations d'une autre Dame qu'on appelle la Routine et qui veut toujours conserver ses possessions. En preuve de ce que nous venons de dire nous pouvons citer les améliorations de tout genre introduites depuis qelques années dans la confection des habillements, dans la manière de construire les bâtisses, dans l'ameublements des maisons, dans la manière de cultiver, dans les changements introduits relativement aux instruments aratoires, à l'élevage des animaux.....

Cependant le luxe, qui fait irruption partout, s'est aussi implanté dans la paroisse de Charlesbourg. Celui qui en voudrait une preuve n'aurait qu'à se

tenir sur le perron de l'église par un beau dimanche d'été ou d'hiver. Il aurait peine à croire que ceux qu'il verrait arriver, dans de beaux wagons en été ou en hiver dans des carrioles couvertes, bien fourrées de peaux, brillantes de vernis et tirées par des chevaux fringants et richement enharnachés, sont des cultivateurs, des paysans, comme on dit en France. Il douterait encore plus, lorsqu'il verrait sortir de ces voitures de véritables bourgeois et bourgeoises, aux habits de drap fin pour les hommes, et aux costumes du meilleur goût et souvent les plus riches pour les personnes du sexe qui savent de plus y ajouter ces différents petits crève-cœurs que la mode introduit chaque année. Pour mieux en juger encore il pourrait parcourir les maisons de ces riches cultivateurs où la femme Canadienne sait si bien faire régner la plus grande propreté. Il y trouverait, sous le nom de Grand'chambre, des vrais salons dans lesquels se voient souvent des meubles du plus beau bois, des sophas et des chaises de crins, une table de centre du meilleur goût et une bonne partie de ces brinborions qu'on trouve dans les salons des bourgeois de la ville. Mais il faut bien

dire aussi avec regret que ce sont ces dépenses, disproportionnées dans plusieurs cas, jointes aux dépenses trop fortes pour les repas, qui ont conduit et conduiront encore peut-être plusieurs habitants à la triste nécessité de vendre la terre et la maison paternelles pour aller, loin de leur belle paroisse natale, vivre dans le chagrin et l'ennui.

Si toutefois on doit déplorer ces dépenses qui conduisent à la ruine, il faut au moins donner des éloges bien mérités aux habitants de Charlesbourg, comme à ceux des autres paroisses voisines de la ville au nord, pour leur amour particulier du travail et pour le bon goût qu'ils ont de conserver dans leurs habillements de la semaine une grande partie des bons usages de nos ancêtres. Si le lecteur veut en juger, sans se donner le trouble de parcourir les maisons, qu'il s'arrête un instant sur les marchés de Québec, surtout sur le marché Jacques-Cartier, et qu'il examine la manière de s'habiller des hommes et des femmes qui y viennent vendre leurs effets en été et en hiver. C'est, pour plusieurs articles de la toilette, à peu près le même costume, propre et convenable, qu'on voyait il y a cinquante

ans, à l'exception, pour les femmes, que le chapeau rond a remplacé en été l'antique chapeau à long bec de nos grand'-mères, et, pour les hommes, qu'ils n'ont plus en hiver la ceinture flêchée, et souvent ornée de grains de rassades, que les écoliers du Séminaire de Québec et des autres collèges portaient aussi avant la révolution de 1837, qui a été suivie de plusieurs autres révolutions d'un genre différent. Il y a de plus pour les voitures du marché en été un changement en mieux: c'est que la plupart de ces voitures sont couvertes et ont quelquefois sur les côtés des petites tablettes dont on comprend facilement l'utilité.

Qu'on nous permette ici une digression à propos de la ceinture des écoliers dont on vient de dire un mot. On aimait autrefois à porter le capot d'écolier à nervures blanches que tant d'hommes distingués dans le pays ont été fiers de porter. On le laissait avec regret et, comme preuve qu'on y tenait, c'est que souvent le premier habit *laïc*, ou *surtout*, que portait un ex-écolier n'était autre chose que le capot d'écolier dont on avait enlevé les nervures. C'est par là qu'on distinguait les clercs de première année. Nous ne

savons pas si nous nous trompons, mais il nous semble que les écoliers aujourd'hui n'ont pas l'esprit de leur état, ou mieux n'aiment pas leur état, autant qu'autrefois. A présent, dès qu'un écolier est en vacances, ou dès qu'il peut le faire pendant l'année scolaire, il quitte la marque distinctive de son état, le capot bleu et barré, toujours si respecté de tout le monde et qu'on aime toujours à voir. Il prend l'habit *laïc*, le *surtout*, le petit chapeau, les gants, la canne..... tout l'extérieur, toute l'apparence du jeune homme du monde. Aussi il ne peut plus guère s'amuser et se réjouir en écolier, comme ses devanciers de l'époque dont nous parlons ; au moins sa manière de passer le temps des vacances est bien différente, — nous parlons des grands écoliers. Il ne croit pas qu'il est de sa dignité de faire plus d'une demie lieue à pied : il lui faut une belle et bonne voiture. Contrairement aux anciens écoliers il ne se donne les plaisirs de la chasse et de la pêche qu'en autant que ces exercices ne lui demandent que peu de fatigue. Autrefois, au contraire, on aimait les exercices violents, le travail des champs et de longues

marches, aussi le temps des vacances alors, c'est-à-dire, avant 1840, courant du 15 août à la Saint-Michel, était bien favorable à ces exercices. On ne prenait pas la peine de prendre une voiture pour aller voir un confrère dans les paroisses voisines, on allait à pied, et on ne croyait pas pouvoir sortir de sa paroisse, paraître dans une réunion, et surtout à l'église, sans son capot d'écolier. C'était l'habit d'ordonnance et de cérémonie, et nous sommes loin de croire qu'on avait tort d'en juger ainsi.

Mais revenons au marché.

Aller au marché, voilà un usage propre aux habitants voisins de Québec et passé dans leurs mœurs. Charlesbourg, Beauport et Saint-Ambroise sont bien les trois paroisses dont les habitants fréquentent le plus régulièrement les marchés. (1)

(1) Avant 1837, il n'y avait à Québec que les deux marchés de la Haute et de la Basse-Ville qui se tenaient l'un devant la Basilique et l'autre devant l'église de la Basse-Ville. Il y avait un petit étal sur le marché de la Haute-Ville près de la rue de la Fabrique, et le marché au foin et au bois se tenait sur la place de l'ancienne chapelle des Jésuites, près de la cour des bâtisses de ces Pères longtemps converties en Casernes et détruites dans ces dernières années. Le marché au foin fut transporté au Palais plus tard et alors

On aime à aller au marché; ordinairement c'est l'intérêt, quelquefois la nécessité et souvent aussi le plaisir du voyage qui engagent à y aller Le mauvais temps, les mauvais chemins, le froid le plus intense, la chaleur la plus accablante, rien ne peut faire changer la résolution d'aller au marché quand le jour fixé pour s'y rendre est arrivé, surtout si ce jour est un samedi, le jour par excellence du marché. Pour avoir les meilleures places alors on part de grand matin, de très-grand matin ; non seulement on prévient de beaucoup le lever de l'aurore, mais, depuis quelques années, il y en a qui partent la veille, dans l'été, et stationnent tout le reste de la nuit pour y garder leurs places.

A l'exception du foin, de la paille et du bois de cordes que les hommes seuls transportent au marché, tous les autres articles qu'on a à vendre y sont transportés dans des voitures conduites aussi bien par les femmes que par les hommes, mais plus souvent par les femmes. Ce

on y construisit de nouveaux étaux pour remplacer le petit étal de la rue de la Fabrique. Ces derniers étaux n'existèrent que peu d'années et firent place aux grands étaux des marchés Champlain, Montcalm et Jacques-Cartier.

n'est pas une petite affaire ni un petit travail que de préparer le marché, surtout dans l'été, car dans cette saison la voiture qui part pour le marché est comme un petit magasin, non pas d'une spécialité particulière, mais de tout ce qu'une ferme peut fournir d'effets que l'on peut vendre. Toute la famille y met la main et tout est mis à contribution, surtout le jardin qu'on cultive au point de vue du profit. Pendant que le mari va tuer un veau ou un agneau dont deux ou trois quartiers et souvent même les quatre quartiers sont destinés au marcé, pendant qu'il arrache un peu de patates fraiches et d'autres légumes, la femme est dans le jardin occupée à cueillir ou à faire cueillir les fruits de la saison, gadelles, groseilles, pommes, prunes, cerises..... ; elle fait faire des petits paquets d'asperges, de sarriette ; fait casser des gousses de fèves et de pois verts. Puis, pendant que les petits garçons vont cueillir des fraises et des framboises, dont la vente est souvent à leur profit, ainsi que la vente des petits oiseaux, quand la loi permet de les prendre et de les vendre, les petites filles préparent les bouquets de fleurs naturelles, les petits paquets de mil pour les oiseaux.....

et à la maison on compte le nombre d'œufs qu'on peut envoyer ; on place dans un panier proprement recouvert d'une serviette les quelques livres de beurre frais qu'on peut mettre de côté.....et on part.

Quant tout, ou à peu près tout, est vendu on va faire quelques emplettes chez les marchands et on le fait avec avantage car on a de l'argent comptant, puis on revient à la maison un peu fatigué, il est vrai, mais content et heureux, surtout si le marché a été bon et la provision de nouvelles à rapporter abondante. Cette dernière circonstance, inséparable de l'usage d'aller au marché, n'est pas ce qu'il y a de moins agréable dans ces voyages, et c'est peut-être ce qui peut faire mieux comprendre le plaisir qu'on éprouve à les faire.....

" Oh ! qne les cultivateurs seraient heureux, disait un poëte ancien, s'ils connaissaient leur bonheur ! " Nous ne savons pas si toutes ces bonnes familles de Charlesbourg, que nous avons connues dans notre jeune âge, avaient cette connaissance de leur bonheur ; mais nous croyons qu'elles étaient vraiment heureuses et contentes de leur sort, car il y avait dans ces familles, comme dans toutes nos

bonnes familles Canadiennes, tous les éléments nécessaire pour rendre heureux.

D'abord la religion, sans laquelle il n'y à point de bonheur réel, présidait à tout et établissait entre les membres de la famille, et les serviteurs mêmes, ce respect, cette obéissance, cette douceur dans le commandement qui rendent le fardeau des uns facile à porter aux autres. Quelle exactitude à faire les prières du soir et du matin et à les faire faire aux enfants ! à réciter l'Angelus, à fréquenter les sacrements ! Et le dimanche quelle exactitude et quelle régularité pour aller aux offices ! Il fallait un bien mauvais temps pour qu'on se crut dispensé d'assister, non pas seulement à la messe—on n'y manquait presque jamais—mais même aux vêpres.

Le Signe de la Croix, ce signe de victoire sur les ennemis du salut, était pour ces bons chrétiens comme le résumé de leurs profonds sentiments de religion. On le leur voyait faire partout. Le matin lorsqu'ils sortaient pour la première fois de la maison ; avant de commencer une action un peu importante ; dans un temps de tempête, à chaque éclair, le signe de la croix. Avant d'entamer un pain on faisait une croix sur ce pain avec le cou-

teau qui souvent était le *couteau plombé*, si populaire autrefois.

Et la charité sous toutes les formes possibles, comme elle était généreusement pratiquée ! Donner l'aumône, *donner à couvert* à un pauvre, c'était pour eux un plaisir et un bonheur. Ils comprenaient qu'en donnant aux pauvres ils plaçaient à gros intérêts dans le ciel.

La pauvreté, dit-on souvent en proverbe, n'est pas un vice, mais est une grande incommodité, cela est vrai ; mais, d'un autre côté, les richesses sont une source de tant de soucis pour ce monde et de dangers pour l'éternité, qu'on peut dire que la meilleure condition de bonheur pour une famille, c'est de vivre dans une modeste et honnête aisance telle que la possède le plus grand nombre de nos cultivateurs Canadiens. (Le *modus agri non ita magnus* d'Horace). Aussi c'est dans la classe moyenne des citoyens de tous les pays qu'on trouve le plus grande somme de bonheur et de contentement.

> Le Canadien, comme ses pères,
> Aime à chanter, à s'égayer,

a dit un de nos poêtes chansonniers, devenu depuis Sir George Cartier. C'est

là le fond de son caractère et il nous semble que le chant d'autrefois, c'est-à-dire, d'avant 1837, répondait à ce caractère jovial bien mieux que le chant d'aujourd'hui. On chantait des cantiques, des chansons, des romances et des complaintes dont les mots et les airs se gravaient facilement dans la mémoire du peuple qui ne se lassait point de les répéter. Chacun, avec la voix telle que la nature lui avait donnée, pouvait les apprendre et les *mener sur l'air*, comme on dit encore quelquefois. Aujourd'hui, c'est bien différent : les chants que l'on entend sont souvent des chants qu'on pourrait appeler savants et si savants que la plupart de ceux qui les entendent sont obligés de les trouver beaux, admirables, enlevant, délirant.... sans avoir pu saisir ni l'air ni les mots pour les retenir. Mais c'est la mode et qu'a-t-on à redire ?

Nous ne pouvons pas dire si aujourd'hui, à Charlesbourg, on chante encore ces joyeux refrains qu'on entendait autrefois aux noces et au foulage à bras de l'étoffe dans des espèces de canot ; ces mélancoliques complaintes qui accompagnaient le bruit du rouet des mères de la famille et de leurs filles ; ces romances. " Combien j'ai douce souvenance."—" Pourquoi

me fuir, passagère hirondelle ? " et autres dont les airs et les mots vont si bien aux âmes que l'ennui ou les chagrins poursuivent ; mais ce que nous savons c'est que, dans cette paroisse, on a conservé le goût du chant, et du bon chant, dans l'église. Aussi le chœur de l'église de Charlesbourg, comme nous l'avons déjà dit, est en bonne réputation et il la mérite. Avec l'orgue puissant qui guide ce chœur et avec la fanfare, ou *bande* militaire, qu'on a formée dans ces dernières années, et pour laquelle les jeunes gens de la paroisse montrent tant de zèle et d'aptitude, on fait des fêtes religieuses vraiment belles et solennelles. Si on veut s'en convaincre il n'y a qu'à se donner le plaisir d'une promenade à Charlesbourg pour assister à quelqu'une de nos fêtes religieuses et surtout à la fête de Saint-Jean-Baptiste.

Mais il est temps de terminer ces réflexions.....

M. Beaudry a été remplacé par

MONSIEUR JOSEPH HOFFMAN

20ème Desservant et 11ème Curé

M. Hoffman était curé de Saint-David de l'Auberivière, lorsque le lendemain du

départ de M. Beaudry, 22 octobre 1886, il a été nommé à la cure de Charlesbourg dont il a pris possession le jour de la fête même de la paroisse, 4 novembre 1886.

Nous sommes heureux de terminer cette histoire de notre paroisse natale au commencement du règne d'un curé digne de ses prédécesseurs et qui a su, en peu de temps, gagner la confiance des paroissiens de Charlesbourg avec lesquels nous faisons des vœux pour que le Bon Dieu lui accorde une une longue suite d'années d'un ministère utile et fructueux.

Ad multos annos

APPENDICE

A

ORIGINE des familles actuelles de Charlesbourg dont les ancêtres se sont établis dans cette paroisse :

1° *Avant le recensement de* 1666.

Isaac Bedard, de Saint-Sulpice de Paris.

Jacques Duhaut dit Paris, de Saint-Martin Evêché de Chartres, en Beauce.

Jacques Renaud.....

Jacques Galarneau, de Notre-Dame de Cogne, Evêché de LaRochelle, en Aunis

Paul Chalifou (ou Chalifour) de Sparme, en Aunis.

Siméon Roy dit Audy, de Créance, Evêché de Coutance, en Normandie.

Etienne Paquet (ou Pasquier) du Bourg Disset, Evêché de Poitiers, en Poitou.

Thomas Touchet.....

2° *De* 1666 *à* 1700

Louis Jacques, d'Amiens, en Picardie.

Pierre Lefebvre, de Villiers-sur-Mer, Evêché de Lizieux, en Normandie.

Jean Trudel, de Parfondeval, près de Mortagne, au Perche.

François Chartrain ou Chartré, de Saint-Pierre-du-Chemin, Evêché de Poitiers, en Poitou

Michel Verret, de Saint-Eutrope, Evêché de Xaintes, en Saintonge.

Thomas Pageot, de Saint-Agnan, Evêché du Mans, dans le Maine.

Nicolas Sarazin, de Saint-Gervais de Paris.

Michel Hupé dit Lagroix, d'Alençon, en Normandie.

Maurice Réaume, de Notre-Dame de Cogne, Evêché de LaRochelle, en Aunis

Charles Jobin, de Saint Germain d'Auxerre Evêché de Paris.

Robert Leclerc, de Saint-Eloy, Evêché de Rouen, en Normandie.

Pierre Paradis, de Tourouvre, au Perche.

François Alard, d'Artaine, ville de Tours en Touraine.

Gilles Bouré dit L'Epine, Tourouvre, au Perche.

Mathurin Villeneuve, Ile de Rhé, Evêché de LaRochelle, en Aunis.

Etienne Protot (ou Rotot) de Saint-Barthélemi, Evêché de Rouen, en Normandie.

Simon Bourbeau, de LaRochelle, en Aunis.

Pierre Aucler (dit souvent Leclerc) de Saint-Vien, Evêché de LaRochelle, en Aunis.

Maurice D'Héry (Déry) de Vièvre, Evêché de Bourges, en Berry.

Jacques Magnan (ou Mignier), de Saint-Pierre de Coulonges des Royaux, Evêché de Maillezais, en Poitou.

Pierre Guilbaut, de Saint-Barthelemy de LaRochelle, en Aunis.

Nicolas Philippe dit Amplemanne, du Village de Kaiberik, en Alsace.

Jacques Glinel ou Dinel, de Saint-Godard, Evêché de Rouen, en Normandie.

Vincent Beaumont, du Bourg de Bray, Evêché de Poitiers, en Poitou.

Jean Martel, de Saint-Eustache de Paris.

Antoine Martin dit Beaulieu, de Montpellier, en Bas Languedoc.

Jean Poitevin (ou Potvin) de Dompierre, Evêché de Xaintes, en Saintnge.

3° *De* 1700 *à* 1760

François LeRoux dit Cardinal, de Sénille, Evêché de Poitiers, en Poitou.

Nicolas Drouin, du Pin, près de Mortagne, au Perche.

Jean Pepin dit Grisy, Evêché de Séez, en Normandie.

Simon Lereau ou L'Heureux, de Saint-Côme-le-Verd, Evêché du Mans, au Maine.

Jean Giroux, de Mortagne, au Perche.

Louis Garnaud, de la Grimaudière, Evêché de Poitiers, en Poitou.

Simon Chambrelan, de Chartonnais, Evêché de Poitiers, en Poitou.

Jean Laurent dit Lorty, (fermier d'Orsainville), d'Angles, Evêché de Bayonne, en Gascogne.

Pierre Parent, de Mortagne, au Perche.

Jean Bergevin ou Langevin, de Saint-Jacques, Evêché d'Angers, en Anjou.

Jean Delâge dit Lavigueur, d'Issidue, Evêché d'Angoulême, en Angoumois.

Laurent-Jacques Delâge dit Larivière, de Saint-Martin de Sigogne, Evêché de Xaintes, en Saintonge.

François Bélanger, de la paroisse de Fouque, en Normandie.

André Morin, de Saint-Jacques de Bas-Ange, Evêché de Poitiers, en Poitou.

Jean D'Aigle dit L'Allemand.....

Jacques Estiambre dit Sansfaçon, de Saint-Denis, Evêché de Meaux.

Jean Berthiaume, de Notre-Dame de la Ville et Evêché de LaRochelle, en Aunis.

François Pélisson.....

Louis Fortin.....

Gilles Legaré.....

Jean-Baptiste Dorion.....

Les autres familles actuellement à Charlesbourg, dont le nom n'est pas dans la liste ci-dessus, ne sont arrivées dans la paroisse qu'après l'année 1760.

B

LISTE des prêtres qui ont fait des actes dans les régistres de Charlesbourg depuis le 31 juillet 1679 jusqu'au 1er janvier 1886. Avec la date du 1er acte qu'ils ont fait.

LE PÈRE GUILLAUME MATHIEU, JÉSUITE. 1er " DESSERVANT " CONNU.

Il n'a pas fait d'actes dans les régistres.

1	Charles Glandelet, 2ème Desservant	31 juil.	1679
2	Guillaume Gauthier	24 août	1679
3	Louis-Pierre Thury, 3ème Desservant	12 déc.	1679
4	Pierre-Paul Gagnon, 4ème Desservant	2 oct.	1679
5	Jean Gauthier de Brullon.	17 déc.	1680
6	Jean Basset	24 déc.	1681
7	Charles-Amador Martin	22 fév.	1682
8	Germain Morin	13 nov.	1682
9	Etienne Boullard	12 nov.	1684
10	Nicolas DuBos, 5ème Desservant	9 déc.	1684
11	Gaspard Dufournel	21 août	1688
12	Jean-Henri Tremblay	30 janv.	1689
13	Pierre de Caumont	25 mars	1689
14	Jean Foucques	31 août	1689

15 Nicolas Foucault..... 3 janv. 1690
16 Jacques Richard..... 15 janv. 1690
17 Pierre-Germain Chabaut. 22 mars 1690
18 Jean-François Buisson de Saint-Cosme..... 3 juin 1690
19 Alexandre Doucet, 6ème Desservant et 1er Curé. 14 nov. 1690
20 Le Père Juconde Drué, Récollet, 7ème Desservant. 11 déc. 1700
21 Le Père Jos.-Benjamin Delorme, Récollet, 8ème Desservant..... 1 janv. 1701
22 Yves le Riche..... 4 oct. 1701
23 Pierre Le Boullenger, 9ème Desservant et 2ème Curé..... ..... 18 nov. 1701
24 Ignace-Germain Hamel... 16 fév. 1702
25 Pierre Pocquet..... 27 déc. 1702
26 Gouloin Calvarin..... 26 nov. 1703
27 Charles Plante..... 28 fév. 1704
28 J.-Bte Gautier de Varenne. 3 janv. 1705
29 Philippe Dupré..... 7 avril 1705
30 Jean Ménage..... ..... 22 mai 1707
31 Charles-Jos. Deschamps de la Bouteillerie.. ..... 14 déc. 1707
32 Charles-Hazeur Desaunéaux..... 12 déc. 1709

33 Balthasar-Michel Boutteville... ..... 9 avril 1711
34 Le Père Florentin, Récollet, (Favre de Belleroche)..... 26 avril 1711
35 Pierre LePicard ..... 29 août 1714
36 André-Joseph Maintenon de la Rue..... 3 sept. 1714
37 Et.-Auclair Desnoyers..... 6 oct. 1714
38 Le Père Chérubin Deniaux, Récollet..... 2 mars 1715
39 Joseph Voyer..... 6 juil. 1716
40 Thomas Thiboult..... 18 nov. 1716
41 Anatole Royet, 1er *vicaire* (en fév. et mars)..... 20 fev. 1718
42 Michel Poulin de Courval. 4 fév. 1719
43 Pierre-Auclair Desnoyers. 18 janv. 1724
44 Pierre - Joseph - Thierry - Hazeur Delorme, Gr. Pénit. Bénit la cloche... 3 sept. 1725
45 Jean-Bte-François Grenet, 10ème Desservant..... 6 mai 1726
46 Louis Chardon... ..... 31 oct. 1728
47 Dominique-Antoine-René Thaumur de la Source. 27 juil. 1729
48 Le Père Claude DuPuy, Jésuite..... ..... 9 oct. 1730

49 Joachim Fornel..... 30 mai 1732
50 Le Père Pierre-Daniel Richer, Jésuite..... 4 août 1733
51 Le Père F.-B. Guesnier, Jésuite..... 6 août 1733
52 Le Père Didace Cliche, Récollet..... 8 janv. 1742
53 Le Père Justinien Constantin, Récollet..... 4 mars 1742
54 Le Père Bernard Bultet, Récollet..... ..... 20 mars 1742
55 Le Père Jean-François Brekenmaker, Récollet. 3 avril 1742
56 Thomas Blondeau.. ..... 8 oct. 1742
57 Jean-Bte-Laurent Morisseaux, 2ème vic, 11ème Dess., 3ème Curé..... 18 oct. 1742
58 Le Père Chs-Ant.-Isidore-Lemire Marsolet, Récollet..... 17 fév. 1743
59 Le Père Valérien Gaufin, Récollet..... 17 nov. 1743
60 Le Père Augustin (Pierre-Alexis De Touche), Récollet..... 30 avril 1744
61 Le Père Hyppolite Collet, Récollet..... ..... 31 janv. 1746

62 Pierre-Antoine Porlier.... 24 juin 1748
63 Le Père Daniel, Récollet.. 9 déc. 1748
64 Colomban-Sébastien Pressart, V.-G ..... 11 mai 1749
65 Charles Pocqueleau..... 17 juin 1749
66 Ls-Marie Brassard, 3ème Vicaire..... 11 mars 1750
67 Le Père Joseph Carpentier, Récollet..... 2 avril 1751
68 Le Père Charles - Denys Baron, Récollet..... 20 mars 1752
69 Le Père Sableneuve, Jésuite..... 23 avril 1753
70 Charles-Louis-Marie Beaudoin..... ..... 23 août 1753
71 François-Forget Duverger 6 avril 1754
72 Pierre-Simon Renault..... 15 mai 1754
73 Joseph-Ambroise Gaillard, Chanoine ..... 4 nov. 1754
74 Le Père Bonaventure, (Ls. Marie-Bonaventure Carpentier), Récollet..... 20 nov. 1754
75 Le Père J.-Bte Lajus, Récollet..... 20 sept. 1755
76 François Borel, 4ème vicaire, 12ème desservant et 4ème curé..... 23 sept. 1755
77 Pierre-Laurent Bedard.... 13 janv. 1756

78 Frère Maurice Imbault, Récollet..... 11 mars 1757
79 Michel - Marie Marcou, 5ème vicaire..... 8 déc. 1757
80 Gilles Eudo..... 23 sept. 1759
81 Le Père Emmanuel Crespel, Récollet..... ..... 10 août 1760
82 Le Père Alexis-Féré Duburon, Récollet..... 10 août 1760
83 Le Père Augustin-Louis de Glapion, Jésuite..... 16 août 1764
84 Le Père Claude-Godfroi Coquart, Jésuite..... 2 sept. 1764
85 Henry-François Gravé de la Rive V. G..... ..... 9 sept. 1764
86 Le Père Théodore, A. M., (missionnaire de la Beauce) Réc..... 10 nov. 1764
87 Le Père Martin-Louis Lefranc, Jésuite..... 26 mai 1774
88 Le Père Etienne-Thomas Girault de Villeneuve, (sép. de M. Morisseaux) 27 mai 1774
89 Charles-Régis Des Bergères de Rigauville, témoin, (sép. de M. Morisseaux)..... 27 mai 1774

90 Ignace Desroches, témoin, (sép. de M. Morisseaux). 27 mai 1774
91 Le Père Jean-Joseph Casot, Jésuite..... 21 nov. 1774
92 Jean-Frs.-X. Lefebvre..... 24 sept. 1775
93 Le Père Antoine Gordon, Jésuite..... 27 sept. 1776
94 Thomas Laurent Bedard.. 21 oct. 1776
95 Le Père Felix Berey, Récollet..... 5 nov. 1776
96 Joseph-Etienne Demeulle. 22 mars 1778
97 Paul Bedard..... 14 mars 1780
98 Jean-Frs Hubert, (nommé Ev. le 14 juin 1785 et non encore sacré..... 3 juil. 1780
99 Ant. - Bernardin - Robert Lapommeray..... 13 août 1786
100 Jean-Jacques Derome dit Descarreaux, 13ème desservant, 5ème curé..... 14 août 1786
101 J.-Bte-Ant. Marcheteau..... 4 oct. 1787
102 Chs-Jos. Brassard Deschenaux..... 6 mars 1788
103 Antoine Hamel..... 5 avril 1790
104 Pierre Robitaille..... 8 avril 1790
105 Jean-Baptiste Dubord..... 27 mai 1790

106	Joseph-Marie Vézina.....	31 août	1790
107	Antoine Lamothe.....	7 fév.	1793
108	Joseph-Michel Pâquet....	14 oct.	1793
109	Antoine Bedard, alors au Séminaire, 15ème Desservant et 7ème Curé....	9 juil.	1795
110	Michel-Augustin Amiot...	5 mai	1801
111	Frs-Ignace Renvoyzé.....	6 nov.	1801
112	François Vézina.....	25 mars	1804
113	Alexis Dorval.....	11 mai	1805
114	Mgr Jos -Oct.-Plessis, (sép. de M Derome).....	1 oct.	1808
115	Antoine Gagnon, témoin, (sép. de M. Derome).....	"	"
116	Antoine Van Felson, témoin, (sép. de M. Derome).....	"	"
117	Louis-Joseph Desjardins, témoin, (sép. de M. Derome).....	"	"
118	Charles-Marie Boucher de Boucherville, 14ème dess. et 6ème curé.....	16 oct.	1808
119	Pierre-Flavien Turgeon, (plus tard archevêque)..	2 fév.	1812
120	Jos.-Norbert Provencher, (plus tard évêque).....	30 août	1812

121	Louis-Antoine Dufresne...	6 sept.	1812
122	Nicolas Dufresne.....	5 fév.	1815
123	Louis Cadieux, V.-G.....	2 juil.	1815
124	Charles-Jos. Primeaux.....	8 avril	1816
125	François-Antoine Matignon, V.-G. de Boston..	14 juil.	1817
126	Frs-Germain-Rivard Loranger.....	11 nov.	1817
127	Frs-X. Côté, 6ème vicaire.	7 juil.	1818
128	Jos.-Philippe Lefrançois, 7ème vicaire.....	5 août	1819
129	Hyacinthe Hudon.....	8 août	1819
130	Jean-François Gagnon.....	12 août	1819
131	Jean-Denis Daulé.....	6 sept.	1819
132	Pierre Viau, V.-G.....	12 sept.	1819
133	Louis-Marie Lefebvre.....	7 nov.	1819
134	Marc Chauvin, V.-G.....	6 août	1820
135	Louis-Nicolas Jacques.....	7 août	1820
136	Joseph Aubry.	13 août	1820
137	Bernard-Benjamin Decoigne, 8ème vicaire.....	12 oct.	1820
138	George-Hilaire Besserer...	21 janv.	1821
139	Claude Gauvreau, 9ème vicaire.....	20 juin	1821
140	Frs. - Norbert Blanchet, (plus tard Archevêque).	21 juin	1821
141	Michel Dufresne.....	7 nov.	1821

142	René-Olivier Brun.....	nov.	1821
143	Joseph Moll, 10ème vicaire	28 juil.	1822
144	Philippe Anger, 11ème vicaire	13 oct.	1822
145	Pierre-Olivier Langlois...	2 janv.	1823
146	Jean-Zéphirin Caron, témoin à la sépulture de M. Boucherville.....	20 janv.	1823
147	Chs. Frs. Baillargeon, plus tard Archevêque.....	"	"
148	Jean-Olivier Giroux, 12me vicaire.....	5 juin	1823
149	Pierre Grenier	6 nov.	1823
150	Thomas Cooke, (plus tard Evêque)	21 mars	1824
151	Antoine Parent.....	22 juil.	1824
152	Louis-Joseph Fluet.....	26 juil.	1825
153	Jean-Frs.-X. Baillargé, (sépulture d'un enfant)	29 août	1826
154	Thomas Pepin.....	9 nov.	1826
155	Jean Narcisse Trudelle...	11 mars	1827
156	Charles Bégin.....	16 mars	1827
157	Jean Naud.....	24 avril	1827
158	Pierre Villeneuve.....	21 août	1827
159	Pierre Bédard.....	10 nov.	1828
160	Joseph-Marie Pâquet.....	30 avril	1829

161	Narcisse-Charles Fortier..	2 juin	1829
162	Michel Carrier.....	4 juin	1829
163	David Henri Têtu.....	7 déc.	1829
164	Gabriel Cloutier.....	21 janv.	1830
165	Paschal Pouliot, 13ème vicaire	9 mai	1830
166	F.-X. Delâge, senior.....	24 mai	1830
167	J.-Bte.-Ant. Ferland.....	22 fév.	1831
168	Jean Harper.....	26 fév.	1831
169	Pierre Bourget—Témoin à la translation des restes des curés.....	13 juil.	1831
170	J.-Bte. Potvin—Témoin à la translation des restes des curés	"	"
171	François Bonin—Témoin à la translation des restes des curés.....	"	"
172	Ignace Bourget, (plus tard Evêque)—Témoin à la translation des restes des curés.....	"	"
173	Alexis Mailloux—Temoin à la translation des restes des curés.....	"	"
174	Charles-Félix Cazeau—Témoin à la translation des restes des curés.....	"	"

— Le Frère Louis-Récollet.. 13 juil. 1831
175 Hector-Ant. Drolet..... 2 août 1831
176 Jos.-Oct. Boucher Belleville..... ..... 26 déc. 1831
177 Léon Gingras..... 2 janv. 1832
178 Zéphirin Lévêque..... 30 janv. 1833
179 Louis Léon Bélisle..... 8 fév. 1832
180 Patrick Burcke, 14ème vicaire..... 20 fév. 1832
181 Godfroid Tremblay ..... 12 avril 1832
182 Joseph - Olivier Leclerc, 15ème vicaire..... 9 juin 1833
183 François - Hilaire Belle-Isle..... .... 16 juin 1833
184 Louis Gingras..... ..... 19 mai 1834
185 Charles Chiniquy, 16ème vicaire ..... 1er juin 1834
186 J.-Bte. Perras de Saint-Charles..... ..... 20 juin 1834
187 J.-Bte. Maranda..... ..... 6 nov. 1834
188 Jacques Harper, 17ème vicaire..... ..... 14 juin 1835
189 Louis Baby..... 6 sept. 1835
190 Siméon Marceau, 18ème vicaire..... .... 6 juin 1836
191 Hughes Paisley..... 16 fév. 1837
192 Jean Louis Alain..... 11 juin 1837

193	Pierre Roy, 16ème Desservant et 8ème Curé...	12 juin	1837
194	Louis Théophile Fortier..	20 oct.	1837
195	George Stanislas Derome.	16 juin	1839
196	Michel Racine.....	10 sept.	1839
197	Joseph Auclair	15 juin	1840
198	Zéphirin Chevalier.....	28 sept.	1841
199	Edouard - Jean Horan, (plus tard Evêque).....	24 juil.	1843
200	Etienne Payment, 17ème Desservant et 9ème Curé.....	2 oct.	1847
201	Hugh McGuirk	29 fév.	1848
202	Michel Forgues.....	20 août	1848
203	Wenceslas Fréchette.....	23 août	1848
204	Bernard O'Reilly.....	25 août	1848
205	Narcisse Beaubien.....	27 août	1848
206	Charles Beaumont	7 sept.	1848
207	George Lemoine.....	1er nov	1848
208	François Boucher.....	19 fév.	1849
209	Jean Langevin (plus tard Evêque).....	18 avril	1849
210	Pierre-Jacques Bedard.....	6 nov.	1849
211	Pierre-Léon Lahaye.....	7 nov.	1847
212	Prisque Gariépy.....	15 janv.	1850
213	Charles Trudelle....	7 mai	1850
214	Cyprien Tanguay.....	9 juil.	1850

215 Narcisse Godbout ..... 18 juil. 1850
216 Pierre Sax..... 27 juil. 1850
217 Isaac Desaulniers..... 11 août 1851
218 Pascal Brunet ..... 31 août 1851
219 Louis-Théodore Bernand. 5 nov. 1851
220 Edouard Bonneau ..... 16 nov. 1851
221 Elzéar Alexandre Taschereau. (Cardinal)..... 23 jan. 1852
222 George Duhault ..... 9 mars 1852
223 Dominique Racine, (Evêque plus tard) ..... 27 sept 1853
224 Thomas Roy .... 11 nov. 1853
225 Augustin Milette..... .. 7 nov. 1854
226 George Drolet..... ..... 2 fév. 1855
227 Louis Jos. Huot..... 21 août 1855
228 Odilon Paradis..... 7 nov. 1855
229 Léandre Gill..... 7 nov. 1856
230 Charles Pouliot..... 10 nov. 1856
231 Ovide Brunet..... 24 juin 1857
232 Adolphe Legaré..... 2 août 1859
233 Benjamin Paquet..... 8 janv. 1860
234 Raymond Casgrain..... 21 fev. 1860
235 Patrick-Gabriel Clarke.... 11 janv. 1861
236 Epiphane Lapointe, 19me vicaire ..... 3 mars 1861
237 Honoré Lecours..... 22 avril 1861
238 Frs.-X. Plamondon, 20me vicaine .... 3 mai 1861

239 Pierre Jude-Amédée Dumesnil..... 6 juil. 1861
240 François-Ignace Paradis.. 14 juil. 1861
241 Félix Buteau..... 11 août 1861
242 Jos.-Aimé Bureau, 18me desservant, 21me vicaire ..... 19 août 1861
243 Augustin Beaudry, 19me desservant et 10me curé. 1 oct. 1862
244 Charles Cloutier..... 14 fév. 1862
245 F.-X. Guay..... 15 fév. 1863
246 Grégoire Tremblay ..... 30 août 1863
247 Antoine Racine, (depuis Evêque..... 29 déc. 1866
248 Ls-Napoléon Cinq-Mars... 28 fév. 1867
249 F.-X. Delâge, junior..... 3 juin 1867
250 Guillaume Giroux..... 26 sept. 1870
251 Ths Montminy ..... 3 sept. 1872
252 Thomas-E. Hamel, V. G... 3 juil. 1874
253 Napoléon Laliberté..... 3 août 1875
254 René Casgrain..... 27 août 1875
255 Napoléon-H. Leclerc..... 8 sept. 1876
256 J.-Bte Villeneuve..... 25 juin 1878
257 Lactance Mayrand, 22me vicaire..... 1 oct. 1878
258 J. O'Farrell..... 6 nov. 1879
259 E. Lamontagne..... 7 juil. 1879

260	Steph.-Jn Krine, C.S.S.R.	29 juil.	1880
261	M. Ouellet, O. M. I..	1 août	1880
262	J.-J. Fellâtre, O. M. I.....	2 août	1880
263	F. Faguy, 23me vicaire...	1 oct.	1883
264	Charles Boulay, 24me vicaire.....	25 nov.	1883
265	Antoine Pampalon.....	2 déc.	1884
266	F. Rouleau, 25me vicaire.	4 mai	1885
267	E. Verret.....	15 sept.	1885

C

(Copie exacte)

INVENTAIRE des meubles et ornemens de l'église de St. Charles de Charlesbourg, le 19 août 1686.

Un soleil d'argent d'une marque (*un marc*) et 4 onces.

Un ciboire de bois doré couvert d'un habit à fleurs.

Une petite boîte d'argent pour porter le viatique aux malades, donnée par Mgr de St. Vallier nommé à l'évesché de québec, avec une petite bourse.

Une clef du tabernacle avec un petit ruban.

Un calice et patêne d'argent avec son estuy.

Un parement d'autel, chasuble voile de calice et bourse a fleur donné par Mr. Basile.

Un parement de chasuble voile et bourse à fleur de laine.

Une chasuble voile et bourse de tafetas rayé.

deux coussins blancs à fleurs et deux rouges et un jaune.

un petit missel, un rituel, breviaire romains, deux petits livres d'église, deux boîtes à hosties.

Un pulpitre de bois.

deux petits paremens verts.

un tour d'autel de laine et de soie a fleurs.
trois tours a frange de soie rouge.
deux tapis de laine a fleurs.
Une escharpe de tafetas blanc avec du galon d'argent.
une robe de satin a fleurs et un autre de satin violet.
Une pièce de tafetas jaune.
deux petites crédences de tafetas rouge.
un tour d'autel deux rideaux et un pavillon de tabernacle de toile peinte.
une niche garnie d'étoille d'argent et de rubans.
une vierge tenant le petit Jésus de bois doré.
Un petit Jésus de cire dans un berceau.
une tête de la Ste. Vierge et de St. Joseph de cire.
deux crucifix.
six chandeliers de cuivre, navette et ceüillier.
quatre grands et quatre petits pots de faillance.
quatre pots de bois doré.
huit bouquets d'hyver, une couronne d'hyver avec une boïte, six souches, une lanterne sourde, un triangulaire de laton, un reschaut, des pincettes, qnatre demy cercles de fer

remplis de fiches, deux petites balustrades de carton.

deux petites et moyenne cloche, un bassin et des burettes dettein, un aspersoir de bois, un bénitier de cuivre, seize tableaux à bordure dorée. quatre tableaux a cadre de bois. neuf agnus. deux agnus pour la paix. six images dans des petits cadres de carte. deux tableaux à cadre jaune, deux avec des cadres noirs. les quatres fins dernières de l'homme sur des cadres de bois. trois images, l'une de St. Charles et deux autres de N. S.

Une bannière de camelot blanc, une mitre ; deux pieds destaut pour soutenir les reliques, un buste de St. Charles ou il y a une signature de St. Charles, une espèce de toure de bois blanchis avec des petites colonnes ou est enchassé un morceau de la robbe de St. Charles.

deux grandes armoires avec leurs serrures, un coffre avec sa serrure, un morceau de dentel pour mettre au bas de la niche.

deux nappes d'autel, une simple et l'autre a dentelle, cinq corporaux, dix purificatoires, deux palles, deux aubes. deux amicts, deux ceintures, quatre tours d'estolle, un moulchoir, trois essuimains, une nappe a communier, une serviette, quatre surplis, trois

grands et un petit, un camail noir, un bonnet carré noir, trois bonnets carré rouges, trois robbes rouges, une plotte a espingles, un marteau, un petit vase pour l'ablution des messes de Noël. Une tasse destein pour les quêtes.

Une boïte de ferblanc avec trois petits vaisseaux pour les Stes huilles et le St. chresme, un cremon a dentel, une bouteille de verre a mettre l'eau baptismaile.

Une coquille a mettre le sel béni. quatre autres ceintures. deux façonnées et deux de galon de fil, un grand missel neuf couvert d'une peau violette avec un signet, quatre grands bouquets d'hyver. un plat d'estain et deux grandes burettes.

Une troisiême aube avec son amict et ceinture, trois autres amicts; un autre corporaux (sic) a dentel, un grand tapis de laine a fleur. un ciboire d'argent.

Une chasuble noire de camelot et un voile de tafetas, deux paremens d'autel de toile peinte a fleurs, un autre noir. une autre nappe d'autel a dentelle.

Un petit antiphonaire et gradnel.

Une petite lampe de fer blanc

Un drap mortuair de camelot avec une croix de serge blanche.

D

LISTE des prêtres nés à Charlesbourg

1. Etienne-Auclair Desnoyers, né le 1er mars 1682 et mort à l'Hôtel-Dieu de Québec, étant curé de Kamouraska.

2. Pierre-Auclair Desnoyers, frère du précédent, né le 25 février 1684 et mort curé de Saint-Augustin, le 6 février 1748.

3. Pierre-Laurent Bedard, né le 6 juillet 1729 et mort le 11 mars 1810 à Saint-François du Sud dont il a été curé pendant près de 58 ans.

4. Jean-Charles Bedard, né le 5 novembre 1766, agrégé au Séminaire de Saint-Sulpice et mort à Montréal le 2 juillet 1825.

5. Antoine Bedard, né le 10 août 1771 et décédé à Charlesbourg dont il était curé, le 9 mai 1837.

6. Laurent-Thomas Bedard, né le 14 octobre 1787, chapelain de l'Hôpital-Général, décédé le 20 avril 1859.

7. Louis-Nicolas Jacques, né le 2 janvier 1794, mort curé de Saint-Sulpice, le 16 janvier 1836.

8. Thomas Pepin, né le 20 avril 1800 et mort curé de Boucherville.

9. Pierre Villeneuve, né le 20 mars 1802 et mort curé de Saint-Charles de Bellechasse, le 31 août 1856.

10. Charles Beaumont, né le 3 novembre 1820, retiré à l'Ange-Gardien.

11. Charles Trudelle, né le 28 janvier 1822, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

12. George Jacques (Duhault), né le 14 mai 1825 et décédé curé de Saint-Stanislas, le 14 septembre 1869.

13. Jean-Baptiste Villeneuve, né le 26 février 1832, curé de Tring.

14. Charles Galarneau, né le 11 juillet 1837, curé de Saint-Pacôme.

15. François Xavier Delâge, né le 17 mars 1837, curé de Notre-Dame de Laterrière.

16. Guillaume Giroux, né le 25 mai 1845, curé de Saint-Ambroise.

17. Joseph-Alexandre Lafrance, né le 6 février 1856, curé de Saint-Nérée.

18. Joseph-Elzéar Galarneau, né le 17 février 1860, vicaire à Saint-Frédéric.

E

EXTRAIT du recensement de 1666. Le premier fait dans le pays Notre-Dame des Anges, la Rivière St-Charles et Charlesbourg.

Familles des habitants. Domestiques des R. P. Jésuites es-dits lieux (Rivière St-Charles.)		Ages qualités et métiers.
Etienne Chaleu...	18	domestique.
Joseph - Mathurin Renaut	20	domestique.
Mathurin Hardy..	40	domestique.
Antoine Caron...	50	domestique.
Antoine Jouve.....	22	domestique.
Vital Oriot.....	18	domestique.
Simon Caron.....	16	domestique.
Claude Haumort.	22	tailleur, domestique.
Jacques Berard...	48	couvreur d'ardoises, domestique.
Vincent Cloutier..	25	cordonnier, domestique.
Jean Lavallé.....	13	domestique.
Pascal Lemaistre.	45	tailleur d'habits, habitant.
Louise Duval	26	sa femme.

Familles des habitants. Domestiques des R. P. Jésuites es-dits lieux (Rivière St-Charles.)	Ages	qualités et métiers.
Geneviève Lemaistre.....	4	fille.
Marie Lemaistre..	3	fille.
Jean Lemaistre...	18m.	fils.
Jacques Renaut....	18	domestique engagé.
Pierre Poirier.....	23	habitant.
Anne Brunet.....	20	sa femme.
Mathurin Roy.....	56	maçon, habitant.
Marguerite Biré...	50	sa femme.
Marie Roy.....	6	fille.
Jean Deguise.....	20	cordonnier domestique engagé.
Isaac Bedard.....	50	charpentier, habitant.
Marie Girard.....	42	sa femme.
Jacques Bedard...	20	charpentier, fils.
Louis Bedard.....	10	fils.
Marie Bedard.....	18m.	fille.
Jean Rousseray...	23	habitant.
Jeanne Serignon..	22	sa femme.
Charles Justreau..	25	habitant.

Familles des habitants. Domestiques des R. P, Jésuites es-dits lieux (Rivière St-Charles.)	Ages	qualités et métiers.
Françoise Cousin.	26	sa femme.
Adrien Michellet..	22	habitant.
Geneviève Laurent.....	24	sa femme.
Philippe Matou...	31	habitant.
Marguerite Doussinet.....	23	sa femme.
Marie Magdeleine Matou.....	6m.	fille.
Jacques Duaut.....	31	habitant.
Marie Lemoine....	20	sa femme.
Jacq. Galerneau...	24	habitant.
Jacqueline Héron.	21	sa femme.
Jean Normand....	28	charpentier, habitant.
Anne Laboureur..	36	sa femme.
Marie Normand...	8	fille.
Jeanne Normand.	5	fille.
Charles Normand	4	fils.
Jacques Normand	2	fils.

Familles des habitants. Domestiques des R, P. Jésuites es-dits lieux (Rivière St-Charles.)	Agee	qualités et métiers.
Jacques-François Normand.....	6m.	fils.
Julien Gaumie....	30	tailleur d'habits, habitant.
Marie Ripoche....	29	sa femme.
Etienne Gaumie..	9m.	fils.
Jacques Regnaut	31	habitant.
Marie Charié.....	27	sa femme.
Gilles Esnard.....	30	habitant.
Marie Debure.....	18	sa femme.
Jean Lemercher..	38	habitant, menuisier.
Catherine Hareau	26	sa femme.
Marguerite Lemercher.....	8	fille.
Marie Lemercher.	4	fille.
Isaac Lemercher..	14m.	fils.
Nic. Raguereau...	20	domestique engagé.
Pierre Vivier.....	28	habitant.
Marguerite Roy...	15	sa femme.

Familles des habitants. Domestiques des R. P. Jésuites es-dits lieux (Rivière St-Charles.)		Ages qualités et métiers.
Pierre Gaudin.....	34	habitant charpentier.
Jeanne Roussillet.	30	sa femme.
Laurent Gaudin..	11	fille.
Marie Gaudin.....	9	fille.
Catherine Gaudin.	7	fille.
Gabriel Gaudin...	5	fille.
Marie-Magdeleine Gaudin..	1	fille.
Paul Chaillifour..	48	charpentier habitant.
Jacquette Archambaut.....	34	sa femme.
Jeanne Chaillifour	12	fille.
Sim. Chaillifour...	10	fille.
Françoise Chaillifour	8	fille.
Jeanne Chaillifour	6	fille.

Familles des habitants. Domestiques des R. P. Jésuites es-dits lieux (Rivière St-Charles.)	Ages	qualités et métiers.
Louise Chaillifour	5	fille.
Paul Chaillifour..	3	fille.
Marie Chaillifour.	10m.	fille,
Jacques Beaudoin	25	domestique engagé.
Thomas Touchet.	40	Mtre charpentier habitant.
Suzanne Férier...	48	sa femme.
Simon Touchet...	10	fils.
Regué Regnaut...	22	apprenti charpentier
Pierre Sicateau...	30	chapelier habitant.
Catherine Durand	27	sa femme.
Samuel Vigny.....	39	habitant.
Anne Renard.....	30	sa femme.
Marie Vigny.....	10	fille.
Pierre Chamarre.	27	patissier - cuisinier habitant.
Florimonne Rableau.....	22	sa femme.
André Coudret....	23	habitant.
Jeanne Bourgeois.	22	sa femme.

Noms, surnems des habitants et volontaires non mariés en France, demeurant es-dits lieux.		
Jean Jouy.....	45	habitant.
Nicolas Matte.....	26	habitant.
René Bruneau.....	22	tisserand en toile — habitant.
Jean Thiberge.....	25	menuisier habitant marié en France.
Bertrand Courtois	21	habitant.
Jean Lausonne....	24	volontaire.
Etienne Pasquier.	45	jardinier volontaire.
Philippe Guyon...	34	volontaire.
Ant. Chevassu....	30	volontaire.
Simon Chevreu...	30	habitant.
Guillaume Picquefeu.....	28	habitant marié en France.
Pierre Corroye....	25	cordonnier volontaire.
Etienne LeRoy...	23	maçon-habitant.
Charles Roulllain	30	volontaire.

Noms, surnoms des habitants et volontaires non mariés en France, demeurant es-dits lieux.		Ages qualités et métiers.
Louis Lormier.....	30	habitant marié en France.
Jacques Hudet.....	29	habitant.

NOTE.—Laissant de côté les onze domestiques des Jésuites à Notre-Dame-des-Anges, il y avait à Charlesbourg alors 24 habitants mariés, 10 habitants non mariés et 6 volontaires, probablement soldats du régiment de Carignan, donnant en tout 100 âmes, dont 72 communiants et 28 enfants de 10 ans et au-dessous.

Aujourd'hui (1887) la paroisse de Charlesbourg contient :

252—Cultivateurs.
134—emplacitaires.
1618—communiants.
615—non-commmuniants.
2233—âmes.

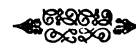

F

LISTE des marguilliers de Charlesbourg, avec l'année dans laquelle ils ont été en charge

ANNÉE

1 Jacques-Bedard, sortant de charge le 7 juillet..... 1675

2 Pierre Cicateau, en charge du 7 juillet 1675 au 29 juin..... 1677

3 Pierre Martel, élu le 25 mars 1678 et parti pour la France .....

4 Olivier Le Roy, en charge du 29 juin 1677 au 25 mars..... 1678

5 Pierre Lefebvre, en charge du 25 mars 1678 au 3 avril 1679

6 Pierre Grolleau, du 3 avril 1679 au 18 mai..... 1681

7 Etienne Roy, du 18 mai 1681 au 9 mai..... 1683

8 Thomas Pajot, du 9 mai 1683, au 23 mai..... 1684

9 Pierre Martel, revenu et réélu le 18 mai 1681.—N'a pas été en charge "à cause des difficultés survenues," dit l'acte d'élection de Charles Gautereau, du 23 mai 1684.

ANNÉE

10 Michel Boutet dit L'Epine, du 23 mai 1684 au 24 juin..... 1686
11 Charles Gautereau, du 24 juin 1686 au 13 juillet..... 1687
12 Guillaume Renaud, du 13 juillet 1687 au 27 juin..... 1688
13 Jacques Bedard, du 27 juin 1688 au 27 novembre..... 1689
14 Germain Langlois, du 27 nov. 1689 au 3 décembre..... 1690
15 Pierre Auclair, du 3 décembre 1690 au 30 décembre..... 1691
16 Pierre Canard, en charge pendant l'année..... 1692
17 Jacques Magnan..... 1693
18 Mathurin Villeneuve..... 1694
19 Pierre Hot, élu le 28 décembre 1692.—Parti ou mort.....
20 Louis Bedard..... 1695
21 Maurice Déry..... 1696
22 Jean Giroux..... 1697
23 André Auclair..... 1698
24 Jean Paradis..... 1699
25 Simon Savard, (du Grand Saint-Antoine à Saint-Ambroise)..... 1700
26 Joseph Blondeau..... 1701

ANNÉE

27 Antoine Martin dit Beaulieu 1702
28 Maurice Déry, (*bis*)..... 1703
29 Jean Roy dit Audy..... 1704
30 Pierre Martel, (réélu pour la 3me fois, le 19 mars 1703)..... 1705
31 Germain Magnan 1706
32 Louis Renaud..... 1707
33 Barthélemy Cotton..... 1708
34 Thomas Blondeau 1709
35 Jean Garneau 1710
36 Louis Jacques..... 1711
37 Jacques Jobin..... 1712
38 François Bedard..... 1713
39 François Jacques..... 1714
40 Jean Lebrun dit Chrétien..... 1715
41 François-Bernard Regnault, élu le 7 janvier 1714. décédé .....
42 Nicolas Bélanger..... 1716
43 André Allard..... 1717
44 Pierre Renaud..... 1718
45 François-Ignace Cardinal dit Le Roux..... 1719
46 Jean Pepin..... 1720
47 Louis Jobin..... 1721
48 François-Charles Villeneuve..... 1722
49 Jean Bourbeau..... 1723

		ANNÉE
50	Jacques Bedard	1724
51	Pierre Jean dit Godon	1725
52	Pierre Chalifour	1726
53	Pierre Chauveau	1727
54	Jacques Villeneuve	1728
55	René Sasseville	1729
56	François Savard	1730
57	Thomas Bedard	1731
58	Claude Thomas	1732
59	Charles Auclair	1733
60	Bernard Bedard	1734
61	Louis Pepin	1735
62	Jean Trudel, (1)	1736
63	Ignace Berquin	1737
64	Pierre Théreau	1738
65	Louis Dupéré	1739
66	J.-Bte Roy dit Audy	1740
67	Pierre Savard	1741
68	Nicolas Jacques	1742
69	Jacques Jobin	1743
70	Jean-Baptiste Auclair	1744

(1) Dans l'assemblée des marguilliers du 13 janvier 1737 on fut d'avis, "après avoir examiné ce qui estait à propos de faire au sujet du procès que les Dubreuille font à la fabrique, de continuer Jean Trudel en la charge de marguillies jusqu'à ce que le procès soit fini."

		ANNÉE
71	Joseph Pageot	1745
72	Joseph Roy dit Audy	1746
73	Etienne Bedard	1747
74	Simon Réaume	1748
75	Pierre Lefebvre	1749
76	Antoine Parent	1750
77	Germain Paquet	1751
78	Pierre Bedard	1752
	Il y a ici une lacune de 7 ans causée par la perte d'un cahier à la prise du pays.	
86	Jean-Baptiste Paradis	1760
87	Charles Jobin	1761
88	Louis Auclair	1762
89	Henri Bouré	1763
90	Jacques Jobin	1764
91	Joseph Pélisson	1765
92	Jean-Baptiste Bedard	1766
93	Jean Baptiste Ouellet	1767
94	Jean-Baptiste Bedard	1768
95	Jacques Magnan	1769
96	Jean Trudel	1770
97	Joseph Savard	1771
98	François Bedard	1772
99	Pierre Pepin	1773
100	François Girard dit Breton	1774

101	Charles Bedard	Ces deux marguilliers n'ont pas de comptes — Guerre des Bostonnais.
102	Pierre-Jac. Jobin	

		ANNÉE
103	Charles-Bernard Bedard	1775
104	Pierre Jobin	1776
105	Jean Martel	1777
106	Thomas-Bernard Bedard	1778
107	Claude Thomas	1779
108	Jacques Pageot	1780
109	Jean Bedard	1781
110	Pierre Jobin	1782
111	Jean-Antoine Bedard	1783
112	Joseph Beaumont	1784
113	Jacques Lefebvre	1785
114	Jacques Beaumont	1786
115	François Bedard	1787
116	Charles Jobin	1788
117	Jacques Bedard	1789
118	François Bouré	1790
119	Jean-Baptiste Jobin	1791
120	François L'Hérault	1792
121	Jean Lefebvre	1793
122	Jacques Jobin	1794
123	Prisque Bouré	1795

		ANNÉE
124	Jean Paradis	1796
125	Pierre Legaré, père	1797
126	Gabriel Paradis	1798
127	Jean-Louis Bedard	1799
128	Pierre Legaré, fils	1800
129	Charles Leclerc	1801
130	Pierre Blondeau	1802
131	François Bedard	1803
132	Jean Baptiste Villeneuve	1804
133	Jean-Baptiste Jobin	1805
134	Jean-Baptiste Jobin	1806
135	Pierre Dorion	1807
136	Jean-Baptiste Bedard	1808
137	Joseph Legaré	1809
138	Joseph Bouré	1810
139	Jacques Galarneau	1811
140	Jean Déry	1812
141	Pierre Jacques	1813
142	Alexis-François Bedard	1814
143	Jean Bedard (de Saint-Romain)	1815
144	Thomas-Jean Bedard	1816
145	Louis Cloutier	1817
146	Ambroise Bedard	1818
147	Capitaine Pierre Giroux	1819
148	Thomas Bedard	1820
149	J.-Bte Audy	1821

		ANNÉE
150	Henry Paradis, élu le 26 déc. 1819, mort et remp.acé le 6 fév. 1820 par	
151	Henri Giroux	1822
152	Jacques Lefebvre	1823
153	Joseph Sanfaçon	1824
154	Joseph Villeneuve	1825
155	Jacques Beaumont	1826
156	François-Charles Drouin	1827
157	François Bedard	1828
158	J.-Bte Renaud	1829
159	Jean Trudelle	1830
160	Charles Leclerc	1831
161	Joseph Bedard	1832
162	J.-Bte Villeneuve	1833
163	Louis-Barnabé Parent	1834
164	Joseph Paradis	1835
165	Jacques-Etienne Bedard	1836
166	Jean-François Bedard	1837
167	Jacques Jobin	1838
168	J.-Bte Bedard	1839
169	J.-Bte Audy	1840
170	Jacques Bedard	1841
171	François Bedard	1842
172	Thomas Villeneuve	1843
173	Jean Jobin	1844

		ANNÉE
174	Etienne Bouré	1845
175	Jacques Galarneau	1846
176	Joseph Villeneuve	1847
177	Pierre Giroux	1848
178	Paul Paradis	1849
179	Charles Jobin, élu le 26 déc. 1847 et décédé le 4 août 1849.	
180	Jean Magnan	1850
181	Pierre Chalifour	1851
182	Charles Bedard	1852
183	J.-Bte Jobin	1853
184	Pierre Bedard	1854
185	Louis Cloutier	1855
186	Pierre Dorion	1856
187	J.-Bte Legaré	1857
188	Jacques Paradis	1858
189	Joseph Sanfaçon	1859
190	Louis Jacques (Duhault)	1860
191	Alexis Bourbeau	1861
192	Jean Giroux	1862
193	Jean Berthiaume	1863
194	Pierre Lafrance	1864
195	Charles Paradis	1865
196	Joseph Bouré	1866
197	Julien Réaume	1867
198	Joseph Réaume	1868

		ANNÉE
199	Edouard Paquet	1869
200	Pierre Déry	1870
201	Robert Trudelle, élu le 27 déc. 1868 et décédé le 13 fév. 1871	
202	J.-Bte Magnan	1871
203	Pierre Dorion	1872
204	Joseph Paquet	1873
205	Joseph Fortier	1874
206	J.-Bte Roy dit Audy	1875
207	François Jobin	1876
208	Alexis Leclerc	1877
209	Jean Bedard	1878
210	Edouard Bedard	1879
211	Pierre Beaumont	1880
212	Joseph Delâge	1881
213	Joseph Renaud	1882
214	Honoré Dorion	1883
215	Barnabé Parent	1884
216	F.-X. Giroux	1885
217	Ambroise Trudelle	1886
218	Germain Paradis	1887

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Dédicace	I
Les temps primitifs	1
Chapelle du Bourg-Royal	8
Misères des premiers habitants	12
Le Père Guillaume Mathieu	20
Monsieur Charles Glandelet	24
Le premier bedeau	26
Monsieur L. P. Thury	28
Première chapelle au Trait-Carré	31
Messieurs Gagnon et DuBos	37
Monsieur Alexandre Doucet	40
Première église en pierre	45
Les Hurons de la Jeune Lorette	49
Le Moyen-Age	59
Les Pères Drué et Delorme Réc	62
Monsieur Le Boullenger	64
Première école connue	74
La Congrégation et le 1er Congréganiste	78
Bénédiction d'une cloche	81
M. Grenet	87
M. Morisseaux	88
Habitants de l'Ile d'Orléans à Charlesbourg	93

Pages
Monseigneur de Pontbriand..... 97
Le cocher de Montcalm..... 105
Le Château Bigot 107
La Renaissance..... 121
Lord Dorchester à Charlesbourg..... 134
Monsieur Frs Borel..... 137
Monsieur Derome..... 143
Le pont Dorchester..... 146
Le Duc de Kent à Charlesbourg..... 150
La paroisse de Saint-Ambroise..... 151
Les Pél'ssons..... 158
Les Temps Modernes et M. de Boucherville 167
Les miliciens de 1812..... 171
Le bonhomme Tintin..... 174
Les capitaines et le Major Renaud..... 177
Monsieur Antoine Bedard..... 186
Le Pain Bénit..... 190
L'église actuelle..... 192
Caractère du Père Bedard. 207
Les Demoiselles Nicolet..... 219
Le juge Pierre Bedard..... 222
Les frères et sœurs du Père Bedard..... 227
Monsieur Pierre Roy..... 231
Le temps présent—M. Payment..... 241
Monsieur Aimé Bureau..... 247

PAGES
Monsieur Augustin Beaudry..... 251
Le Chevalier Muïr et la Chapelle des Laurentides..... 253
Quelques observations..... 260
M. Joseph Hoffman..... 274

APPENDICE

Origine des familles de Charlesbourg... 277
Liste des prêtres qui ont fait des actes dans les régistres..... 283
Inventaire fait en 1686..... 299
Liste des prêtres nés à Charlesbourg..... 303
Recensement de 1666..... 305
Liste des marguilliers..... 313